

Mgr Camille Roy

**Pour conserver notre  
héritage français**



**BeQ**

**Mgr Camille Roy**

(1870-1943)

**Pour conserver notre  
héritage français**

**La Bibliothèque électronique du Québec**

Collection *Littérature québécoise*

Volume 163 : version 1.0

Ordonné prêtre, Camille Roy poursuit ses études à Paris, puis enseigne la philosophie et la littérature au Séminaire de Québec, et à l'Université Laval, dont il sera recteur pendant plusieurs années. Il a écrit de nombreux livres, notamment de critique littéraire. En 1925, il est couronné par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre. On a dit souvent que son approche était trop complaisante, mais il a le mérite d'avoir aimé cette littérature et d'être à l'origine du discours critique au Québec.

# **Pour conserver notre héritage français**

Édition de référence :  
Éditions Beauchemin, Montréal, 1937.

**Pour notre héritage de vie française**

## **Nos raisons canadiennes de rester français**

La survivance de la race française au Canada britannique est un phénomène qui ne cesse de provoquer à l'étranger, et surtout en France, une sympathique curiosité.

On peut, même au pays de nos ancêtres, du moins en certains milieux moins informés des choses du Canada, ne pas se rendre un compte exact de ce fait historique. Depuis si longtemps, depuis 1760, le Canada est séparé de la France et développe sous une allégeance britannique ses institutions et sa fortune. Ce n'est pas seulement l'océan qui nous en sépare, c'est toute une histoire longue de près de deux siècles, c'est une suite d'événements où notre vie s'est trouvée mêlée à d'autres vies que la française, et où des influences de toutes sortes ont nécessairement modifié le type premier du Canadien-Français, auraient pu même le détruire.

Cependant, nous sommes encore Français, par le sang, par l'esprit, par toutes nos ambitions les plus hautes, et nous voulons rester demain ce que nous sommes aujourd'hui. Et ce sont justement nos raisons

canadiennes de vouloir rester Français que je voudrais ici rappeler.

\* \* \*

Mais, auparavant, donnons quelques précisions sur notre situation comme race française au Canada.

Sur une population de 10,376,786<sup>1</sup>, qui est la population totale du Canada, nous sommes près de 3,000,000, exactement 2,927,990, d'origine française. Sur ces 2,927,990, 2,270,059 habitent la province de Québec ; près de 300,000, exactement 299,732, sont dans la province de l'Ontario ; 204,590 dans les provinces acadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ; 151,609 dans les provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie, Territoires du Nord-Ouest.

Le Canada comprend neuf provinces confédérées, qui ont chacune leur gouvernement distinct avec Chambre des députés, gouvernement qui a juridiction sur tous les intérêts locaux et en particulier sur l'éducation. Au-dessus de ces gouvernements provinciaux, il y a le gouvernement central ou fédéral

---

<sup>1</sup> Ce sont les chiffres du recensement de 1931.

d'Ottawa, qui, lui, a juridiction sur les intérêts généraux et sur les services publics d'ordre national, comme la milice, les chemins de fer, les postes, les douanes, la politique étrangère.

De toutes les provinces, celle de Québec est la plus ancienne ; c'est celle-là que la France a colonisée. Elle est grande comme trois fois la France. Elle compte 2,270,059 habitants de langue française, sur une population totale de 2,874,255. Nous y sommes l'immense majorité. C'est d'elle que sont sortis, comme du foyer surabondant de la race, les groupes français qui se sont répandus dans les autres provinces, sauf les groupes acadiens qui, eux, furent originellement formés par la France.

Quelle est maintenant, vis-à-vis du groupe français survivant, l'attitude du groupe anglais ?

Affirmons tout de suite qu'il y a entente cordiale, officielle et habituelle, entre ces deux groupes. S'il y eut, après la conquête anglaise, bien des heurts, bien des conflits pénibles, et si parfois encore il y a, de la part de certains éléments assimilateurs, des sursauts d'intolérance, les Anglais bien pensants acceptent aujourd'hui le fait français comme un fait inévitable, et ils essayent de créer une atmosphère de plus en plus favorable de tolérance mutuelle.

D'autre part, dans la vie sociale canadienne, les

groupes anglais et français restent assez étrangers l'un à l'autre, la différence des langues et des tempéraments élevant entre eux une barrière toute naturelle, difficile à franchir. Notre province française apparaît nécessairement à beaucoup d'Anglais comme un territoire d'exception, comme un pays, non pas étranger, mais peu facile à fréquenter à cause de la langue de ses habitants. Les Canadiens-Français instruits, ceux des classes dirigeantes, ont sur leurs compatriotes anglais l'avantage inappréciable de pouvoir, en général, parler les deux langues.

Pourquoi faut-il ajouter qu'un certain nombre de Canadiens-Anglais, loyalistes exagérés, et plus anglais que le roi, plus bruyants que nombreux, considèrent notre province de Québec comme un contresens ethnique, un contresens qui va à l'encontre de nos obligations envers la patrie commune ?

Chaque nation tend naturellement vers l'unité totale de ses éléments : unité matérielle du territoire, unité politique et économique, unité morale et spirituelle, unité religieuse, unité de langue, et, si possible, par le mélange des sangs, unité de race.

Une telle unité, difficile à réaliser chez les peuples anciens comme les Européens, pose des problèmes plus compliqués encore dans les pays neufs comme nos pays d'Amérique, comme celui du Canada en particulier.

Il y a, en Amérique, tant d'éléments nouveaux, tant d'apports étrangers, et incessants, qu'il faudrait mélanger et assimiler.

Sans doute, il y a le *Melting Pot* américain, le creuset de fusionnement qui fonctionne activement aux États-Unis. Mais chez nous, au Canada, si nous voulons bien jeter dans le creuset tous les immigrants nouveaux, tous les groupes épars et déracinés qui nous arrivent des vieux continents, du centre de l'Europe surtout, et si un fusionnement réel se fait en définitive et au profit de la majorité anglaise, il n'en reste pas moins que nous, Canadiens-Français, nous croyons bien n'être pas voués à cette trituration commune ; nous ne sommes pas entrés dans le malaxeur ; nous gardons notre individualité ethnique, surtout dans notre province française de Québec ; et c'est cette individualité persistante que plus d'un, trop ignorant de nos origines, estime être un obstacle à l'unité nationale.

Songez donc ! Quand tout un groupe d'origine britannique s'obstine à définir le patriotisme canadien par cette formule brève et impérieuse : « Un pays, une langue, une religion, un drapeau », nous nous obstinons, nous Canadiens d'origine française, à n'accepter qu'une moitié de la formule, nous continuons à parler le français, à pratiquer notre religion catholique romaine, et nous réclamons au besoin toute notre place dans la

vie canadienne.

Il y a quelques semaines encore (janvier 1933), par une campagne de presse, de discours et de requêtes, nous réclamions du gouvernement fédéral d'Ottawa une plus juste proportion dans les nominations au haut fonctionnarisme. Il y a quarante ans, et depuis quarante ans, à l'occasion de l'ostracisme du français dans les écoles du Manitoba, et dans les écoles d'autres provinces de majorité anglaise, celles de l'Ouest et de l'Ontario, à l'occasion de cette violation des droits scolaires du français, nous avons soutenu des luttes pénibles qui ont fait se heurter, se combattre des concitoyens qui devaient s'entendre. Nous luttons encore actuellement pour le bilinguisme complet dans tous les services fédéraux ; il existe déjà en grande mesure ; il n'est pas encore complet. Il y a quelques années, nous y avons gagné le timbre postal bilingue ; nous pressons maintenant Ottawa de nous donner la monnaie bilingue. Nous estimons que ce bilinguisme complet dans les services publics fédéraux n'est que la conséquence légitime du fait que la constitution canadienne de la Confédération décréta, en 1867, que la langue française est au Canada, et au même titre que la langue anglaise, une langue officielle de la nation.

Il a fallu, il faut encore du temps pour faire passer dans les faits, dans toute la vie publique fédérale, cette

reconnaissance officielle de la langue française. Nous y mettrons tout le temps qu'il faudra, aidés, d'ailleurs, de plus en plus, par des concitoyens anglais, par toute une élite de langue anglaise, élite politique, universitaire, sociale, qui voit une harmonie plutôt qu'une difformité dans la coexistence, au Canada, de deux langues, de deux races, de deux cultures, de deux civilisations.

Cette élite comprend mieux cette harmonie quand elle étudie davantage la vie sociale, intellectuelle, politique de notre province française de Québec. Nous y donnons le spectacle du plus large *fair play* britannique, en ne privant la minorité anglaise d'aucun de ses droits scolaires et religieux, et en lui faisant plus que sa part dans la distribution des deniers, des emplois et des honneurs publics.

Et, d'autre part, notre province française de Québec apparaît comme l'une des plus prospères et des mieux administrées du Canada. Nous y avons gagné la réputation d'être aussi pratiques que les Anglais. Loin de faire tache sombre sur la carte immense du pays, notre province s'y montre avec tout l'éclat de sa richesse économique et historique, avec toutes les traditions de sa vie morale, avec toutes ces forces spirituelles qui sont la fortune principale d'un peuple. Tous conviennent qu'au moment où des doctrines de révolution communiste essayent de se répandre partout,

la province de Québec est, au Canada, le plus solide rempart de l'ordre social. Et tout cela nous justifie sans doute de vouloir rester Français. Et notre fidélité française s'accorde, à coup sûr, avec notre fidélité canadienne.

\* \* \*

Mais quel sens prend chez nous ce mot de fidélité française ?

Je ne ferai qu'allusion, en passant, au rêve ancien et depuis longtemps disparu, d'un retour politique à la France. Ce rêve fut, en 1760, immédiatement après la conquête anglaise, la première conception de notre fidélité française. Et elle inquiéta souvent les vainqueurs. Nos pères avaient alors espéré voir revenir à Québec, pour y hisser encore son drapeau, la France.

Et quand la Révolution vint bouleverser la vie politique de la France, et quand surtout Napoléon, devenu le maître, parut vouloir soumettre l'Europe à son empire, plus d'un, au Canada français, pensa que le vieux monde ne suffisait plus aux desseins et à la marche conquérante de Bonaparte, c'est en Amérique qu'il ferait la guerre à l'Angleterre et qu'il lui reprendrait le Canada.

Octave Crémazie, notre premier poète canadien, a synthétisé cette longue espérance dans son poème du *Vieux Soldat canadien*. Ce poème fut écrit en 1855, à l'occasion de la venue à Québec de *la Capricieuse*, corvette française envoyée par Napoléon III, qui déployait alors en rade de Québec ce drapeau français qu'on n'avait pas revu depuis 1760.

Mais ce ne fut là qu'un rêve que le temps devait assez vite dissiper, et qui, d'ailleurs, n'empêcha jamais nos ancêtres d'être loyaux à leur nouveau roi.

Si notre fidélité française ne peut comporter un retour politique à la France, elle ne signifie pas non plus l'isolement de la province de Québec dans la Confédération, par une élévation maladroite des frontières de son provincialisme. Il ne s'agit pas non plus, pour nous, et encore moins, de sortir cette province de Québec de la Confédération et de créer avec elle un Dominion britannique français sur les bords du Saint-Laurent.

Il y a quelques années, cette conception de notre vie française prit la forme d'une ambition assez vive chez quelques jeunes patriotes, que désespéraient trop vite des querelles récentes pour la reconnaissance de tous les droits politiques de l'élément français dans la Confédération. Mais cette ambition ne fit guère d'autres adeptes que ses jeunes et impatients novateurs.

Nous voulons bien rester Français, mais nous voulons et surtout rester Canadiens, et pour cela, citoyens de la grande Confédération canadienne.

Nous voulons être facteur dans la composition d'un grand peuple qui contiendra surtout deux grandes races : celle qui a fondé la patrie canadienne, c'est la nôtre ; celle qui l'a conquise un jour sur la France, et qui ne peut-être que notre associée politique, c'est l'anglaise. Ce sont deux races qui doivent coopérer dans l'édification de la patrie commune et qui y doivent coopérer dans le respect mutuel de leurs droits. À ces deux races mères et maîtresses du Canada, que d'autres, immigrantes, viennent se joindre, si elles veulent, au Canada, chercher leur vie sans briser la nôtre. C'est le sort des jeunes nations américaines de voir affluer vers leurs terres neuves et riches des populations étrangères multiples et différentes. Nous voulons bien accepter ces concours, mais à condition qu'ils nous viennent avec mesure et selon la prudence des conseils politiques. Chaque race étrangère peut bien aussi apporter avec elle, chez nous, son idéal et en faire paraître la lumière dans notre vie canadienne. Il peut se former de tant d'idéals assemblés et confondus un faisceau splendide plus riche de rayonnements et de clartés. C'est d'une telle rencontre et d'une telle coopération vivante des races que se sont édifiées les plus puissantes nations de l'histoire.

Mais il y a différentes façons pour des races différentes de coopérer dans l'établissement d'une même patrie. Il y a la coopération dans le respect de la personnalité ethnique, et il y a la fusion qui coule dans un moule uniforme toutes les races.

J'ajoute qu'il y a, dans un pays comme le nôtre, des races immigrantes qui sont inévitablement appelées à perdre leur identité, à s'effacer en quelque sorte dans le composé anonyme qui les absorbe ; d'avance, elles y consentent, parce que, déracinées de leur sol, elles ne peuvent songer à survivre. Mais il y a aussi, dans un pays comme le nôtre, des races composantes qui ont des droits à leur survie, qui tiennent ces droits de leur histoire, de la priorité d'occupation territoriale, de la conquête, et qui sont maîtresses de leur personnalité comme elles le sont des terres qu'elles ont découvertes ou qu'elles ont conquises. Il ne peut s'agir pour elles de fusion ; il ne peut être question pour elles que de coopération.

Ces races composantes sont, au Canada, la française et l'anglaise. Et c'est parce que nous, d'origine française, nous ne voulons pas de fusion de notre race avec l'autre, qu'il nous arrive encore de nous appeler nous-mêmes « Canadiens-Français ».

Des compatriotes anglais nous reprochent parfois de persister à nous définir ainsi. Pourquoi ne pas nous

appeler *Canadiens* tout court, puisque le Canada est notre patrie ?

Nous voulons bien être des Canadiens tout court. Assurément, personne n'est plus Canadien, chez nous, que nous-mêmes, qui avons les premiers occupé le pays, qui avons posé, dans le sang et les sacrifices de notre race, les fondements premiers et indestructibles de la patrie canadienne. Mais nous ne voulons pas être dupes ni des hommes ni des mots. Et si un mot est jugé nécessaire encore pour définir une situation, pour maintenir un droit, un idéal, nous garderons ce mot, et nous le porterons comme une cocarde. Et il opposera sa flamme et sa force à celles des assimilateurs.

C'est pourquoi, le rêve anglais d'une seule race, qui serait chez nous une résultante homogène et anglaise de toutes les races, ira toujours se briser au rêve tout différent et légitime des Canadiens de la province de Québec,

Ai-je besoin d'ajouter que, chez nous, au Canada, les deux races composantes, et qui veulent survivre, la française et l'anglaise, sont soumises à des lois de transformation qui modifient nécessairement le type primitif ? Le Canadien-Anglais n'est plus l'Anglais d'Angleterre. Le Français du Canada ne ressemble pas tout à fait au Français de France. Les Français de France se ressemblent-ils, d'ailleurs, eux-mêmes

partout ?

Nous prenons donc au milieu géographique et historique où nous vivons, aux influences des voisinages anglais et des compénétrations américaines, aux conditions de vie économique et sociale qui nous sont faites, nous prenons des formes, des habitudes, des façons de penser, de sentir et de vivre, qui nous font autres que les Français de France. D'ailleurs, toutes ces modalités nouvelles, qui nous font des extérieurs différents, laissent au fond de nous-mêmes quelque chose qui ne change pas, qui se retrouve à certains moments, qui remonte toujours à l'appel des atavismes indestructibles. Aussi, tout en développant au Canada un type français qui est bien nôtre, nous gardons, nous voulons garder dans notre pensée, dans nos sentiments, sur nos lèvres, tout ce qui est partout nécessaire à la survivance de la race française, son âme, sa conscience et sa langue.

Mais, voici maintenant, et autrement précisées, nos raisons canadiennes de garder tout cela, ou de vouloir rester Français.

\* \* \*

La première raison tient évidemment aux origines

mêmes de notre pays. Le Canada fut d'abord la Nouvelle-France. Ce nom-là ne s'écrit plus dans les géographies ; nous ne pouvons l'effacer de notre histoire.

La première raison canadienne que nous avons donc de rester Français, c'est qu'en 1534 et en 1535, ce fut un Français, un Malouin, Jacques Cartier, qui fit les grandes explorations dont vos archives gardent le récit ; c'est qu'un jour de juillet 1534, sur la falaise de cette baie de Gaspé qui forme l'un des plus beaux ports du monde, en présence de deux cents Indiens étonnés d'une visite et d'un geste si inattendus, Jacques Cartier planta une croix portant écusson royal de France et prit possession, au nom de son souverain, des terres qu'il venait de découvrir. Le 24 juillet 1534, le Canada devenait le fief immense de François I<sup>er</sup>.

Ce ne fut, à la vérité, qu'en 1608, soixante-quatorze ans plus tard, que la France établit au Canada une colonie permanente. La conquête du découvreur avait été sans lendemain. Il fallut la hardiesse de Champlain, et ses géniales initiatives, pour reprendre le beau rêve impérial de Cartier et le transposer dans les faits. Et c'est la fondation de Québec, en 1608, qui fut le commencement véritable d'une histoire de France en Amérique.

Donc, le 3 juillet 1608, au pied du promontoire où

venaient d'aborder Champlain et ses vingt-huit compagnons, au pied du rocher où la ville se dressera plus tard comme une forteresse, le Canada vécut la première heure de ces longues origines françaises qui, de 1608 à 1760, composent le chapitre premier de son histoire. Et il la vécut, cette heure première, dans un décor incomparable, choisi par Champlain, et qui, pour un commencement d'épopée, ne pouvait être ni plus magnifique ni plus convenable.

Surgissant en quelque sorte de l'étreinte du fleuve Saint-Laurent à gauche, de la rivière Saint-Charles à droite, le cap de Québec apparut à Champlain comme une citadelle que la nature elle-même avait préparée. Il portait sans doute pour toute parure la draperie sombre de sa forêt vierge ; mais il s'entourait des eaux éclatantes qui s'élargissaient tout à coup à ses pieds comme un lac immense, et il se dressait à pic, comme pour porter un drapeau. En face de lui, cette île de Bacchus, appelée plus tard île d'Orléans, qu'enserme de ses bras le fleuve, et dont les pampres sauvages offraient au soleil de juillet leurs thyrses abondants. Champlain eut l'impression que tant de beautés naturelles et tant de majesté dans les choses, avaient été préparées pour servir de cadre à une capitale française. Il s'y arrêta ; il s'y établit. Tout au bord du fleuve sur la rive étroite par où le rocher abrupt plonge aux eaux profondes, il construisit l'« habitation » de Québec,

qu'il entoura de prudentes palissades. Et sur la plus haute tourelle, il hissa les couleurs de France. Le drapeau de Henri IV couvrait de sa gloire le berceau d'une France nouvelle.

Je n'ai pas à dire l'histoire de cette Nouvelle-France, ni à retracer toutes ces longues origines qui, de 1608 à 1760, montrent l'emprise très large, pas toujours assez profonde, de la puissance française au Canada. C'est pourtant toute cette histoire canadienne qui est, après le fait des origines, notre deuxième raison de vouloir rester Français. Et sans nous attarder à distribuer des responsabilités ou à faire le procès des lenteurs et des insuffisances de la politique coloniale française au dix-septième et au dix-huitième siècle, rendons hommage à ceux-là qui, chez nous, furent les vrais créateurs de la vie canadienne, et qui, au prix de sacrifices où du sang se mêle aux sueurs et aux larmes, posèrent la base indestructible de l'action française en Amérique.

Ils furent dix mille en tout, ou à peu près, qui, de 1608 à 1760, vinrent de France s'établir au Canada. C'est relativement peu. Ce fut trop peu quand, pendant ce même laps de temps, l'Angleterre envoyait au delà d'un million de colons, ses enfants, s'installer tout à côté de nous en Amérique. La concurrence victorieuse du nombre devait être fatale à la France en 1760.

Mais ces dix mille, choisis avec soin parmi ces

populations rurales qui étaient alors la fine fleur de vos provinces, ces dix mille, dont on eut soin d'écarter toujours tous ceux qui ne pouvaient avec honneur porter en colonie le bon sang de la France, ces dix mille venus de la Normandie, du Poitou, du Perche, de l'Anjou, de la Saintonge, de la Picardie, de la Champagne, de l'Île-de-France, de la Bretagne, et, en variables proportions, de bien d'autres provinces de France, ces dix mille s'appliquèrent à leur tâche de créateurs.

Tâche multiple où le défrichement, l'apostolat, la guerre, les découvertes ont fécondé, sanctifié, élargi, porté d'un océan à l'autre et de la baie d'Hudson aux bouches du Mississippi, les territoires sur lesquels travaillaient d'un commun accord l'Église et la France.

Champlain et Laval à Québec, Maisonneuve à Montréal, Dollard au Long Sault, Brébeuf, Jogues, Lalemant, tous nos missionnaires et tous nos apôtres aux routes sanglantes du martyre ; Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Mlle Mance, Catherine de Saint-Augustin aux petites écoles, aux Hôtel-Dieu, et sur les cimes mystiques de la contemplation ; d'Iberville conquérant la baie d'Hudson ; Cavalier de la Salle, Jolliet et le Père Marquette, intrépides sur les eaux révélées du Mississippi ; Bienville, qui crée la Nouvelle-Orléans ; la Vérendrye, qui pénètre à travers les plaines infinies

de l'ouest jusqu'au pied des Rocheuses ; et puis aussi et surtout le colon modeste, le laboureur patient, le paysan merveilleux attaché aux sillons où il sème, d'un geste familier, du blé, des chansons, et de l'avenir ; le paysan qui multiplie les berceaux, et qui, avec dix mille qui sont venus, a fait les soixante-dix mille qui, aux jours tragiques de la conquête anglaise, se sont battus avec Montcalm, avec Lévis, ont triomphé à Carillon, ont épuisé leur audace aux plaines d'Abraham, et remporté à Sainte-Foy, en 1760, la dernière victoire qui illumina d'un dernier envol du drapeau blanc les derniers jours de la puissance française en Amérique.

Voilà donc notre deuxième et très simple raison canadienne de vouloir rester Français au Canada.

\* \* \*

Nous en avons une autre, et elle tient, non plus à nos origines, à la vertu française des pionniers et des fondateurs ; elle tient à nous-mêmes, je veux dire à tous ceux-là qui, après 1760, après le départ de la France, ont juré de rester eux-mêmes, de continuer l'œuvre de leurs pères, de résister aux entreprises de l'assimilation, de transporter sur le terrain des luttes politiques, avec la détermination d'y vaincre, la bataille qu'ils avaient

perdue, faute d'hommes et de munitions, sur le champ des conflits militaires.

Cette bataille fut longue, mouvementée, périlleuse. Elle est gagnée ! Et pourtant, elle n'est pas finie, puisqu'il faut lutter toujours pour toujours survivre.

Cette bataille commença au lendemain de 1760, tout de suite après le départ de la France officielle, lorsque, autour du clocher paroissial, autour du prêtre qui restait au poste, et qui fut alors le seul chef – les autres étant partis – capable de rallier les troupes, se groupa ce peuple orphelin, délaissé, privé de tous ses appuis, qui voulut tout simplement, après tant de désastres qui avaient tué ses fils, ruiné ses terres, décimé ses troupeaux, incendié ses moissons, ravagé ses biens, voulut tout recommencer, et refaire, sur le plan français des origines, et la vie de son foyer et la vie plus large de sa race.

Ce fut très simple, comme tout ce qui est grand. Ce ne fut pas toujours sans difficulté.

Mais les difficultés elles-mêmes, et les sacrifices qu'elles ont coûtés, sont justement une autre raison, et la plus actuelle toujours pour le Canadien-Français, de se survivre dans les traditions essentielles de son passé.

Au reste, il n'y avait pas que du sentiment dans les desseins de reconstruction de nos pères. Il y avait de la

logique : de cette logique française qui ne peut exclure le sentiment lui-même, mais qui se fonde d'abord sur des jugements de l'esprit.

Qu'y a-t-il de plus logique pour une race que de ne pas consentir à être abolie ? Et qu'y a-t-il de plus logique, quand on veut continuer de vivre, que de mettre dans l'acte de la survivance tous les éléments spirituels qui ont fait l'intégrité, l'équilibre, la santé, la beauté de la première vie ? C'est à cause de cette logique que nos pères ont voulu, tout de suite après 1760, appuyer l'une sur l'autre et fortifier l'une par l'autre, sur le plan des reconstructions, les deux grandes forces morales qui avaient fondé notre vie canadienne, la foi religieuse du colon et sa foi française.

Ce fut, non pas l'origine, mais la consécration officielle, à une heure décisive, d'une alliance désormais indestructible entre deux forces qui, par leur conjugaison et par l'énergie profonde de leur dynamisme, ont assuré chez nous le triomphe du plan de la survivance,

Ces deux forces s'unirent, se lièrent dès la première heure pour assurer, contre des instructions royales de 1763, le rétablissement de la hiérarchie catholique à Québec ; et ensemble aussi, à cette même heure, et pour des fins de justice, d'ordre moral et social, elles ont obtenu de Londres le rétablissement des lois civiles

françaises.

L'ordre religieux et l'ordre civil étant ainsi replacés sur leurs bases normales, le peuple canadien-français s'appliqua à poser les actes, à multiplier les sacrifices qui furent pendant un long siècle le prix de sa liberté.

En 1774, au moment où les Américains insurgés font l'assaut de Québec, ils se battent, au lieu et place des Anglais qui ont évacué la ville, et ils gardent Québec à l'Angleterre.

En 1792, aux premières séances de notre première Assemblée législative, nos députés défendent contre les députés anglais la langue française que l'on veut proscrire des actes officiels de la législature, et ils font triompher la langue française.

En 1801, les Canadiens-Français rejettent cette Institution royale qui devait placer l'éducation de leurs enfants sous la présidence, tutelle et direction des Anglais, et ils sauvent l'esprit de la race.

En 1812, au moment où la guerre fait s'affronter au Canada, les États-Unis et l'Angleterre, ce sont nos trois cents voltigeurs qui font reculer les sept mille soldats de Hampden à Châteauguay, et qui font entrer dans l'histoire les Thermopyles canadiens.

De 1818 à 1837, c'est la lutte jamais fini, le conflit perpétuel dans l'Assemblée législative, au sujet des

subsidés, entre nos députés qui veulent en contrôler tout l'emploi et le Conseil exécutif non responsable à la Chambre et le gouverneur lui-même, qui refusent ce contrôle. C'est l'éloquence de nos tribuns qui harcèle les ministres ; c'est la parole enflammée de Papineau qui incendie la région de Montréal ; ce sont les exigences, intolérantes parfois, du patriotisme exalté qui soulèvent en 1837 les populations du Richelieu et de Saint-Eustache ; c'est le sang qui coule, en 1837 et en 1838, sur des champs de bataille improvisés de Saint-Denis et de Saint-Charles, où les patriotes n'ont guère, pour attaquer ou se défendre, d'autres armes que des outils, des fourches ou des haches, pris à la ferme, et s'immolent sans espoir de vaincre, pour la seule beauté de défendre un droit et de mourir pour plus de liberté.

En 1839, ce sera le mépris de Lord Durham pour un peuple qu'il estime sans littérature et sans histoire : mais ce sera, en 1845, l'apparition d'un livre qui ressemble à une épopée, l'*Histoire du Canada*, de François-Xavier Garneau, le premier et vaste récit synthétique de tout notre passé, la révélation éloquente, pour les Canadiens-Français eux-mêmes, de toute la valeur française en Amérique, large fresque littéraire où, pour la première fois, apparaissait l'image totale de la patrie, si belle avec des blessures qui saignaient encore.

En 1842, ce sera, par l'action parlementaire combinée de Lafontaine et Baldwin, la conquête enfin assurée du gouvernement responsable. En 1867, ce sera, par l'alliance de Cartier et de MacDonal, la Confédération des provinces canadiennes avec le statut qui place sur un pied d'égalité définitive, au Canada, les deux races française et anglaise.

Mais, depuis 1867, ce sera quand même, sous forme de spasmes périodiques d'intolérance, le retour offensif de ceux-là qui rêvent toujours d'un seul drapeau, d'une seule langue et d'une seule race. Et ce sera, sous la forme préférée des persécutions scolaires, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan, la lutte renouvelée pour des droits constitutionnels méconnus.

Ce sera un jour, il y a à peine dix ans, en pleine capitale fédérale, à Ottawa, des petits enfants qui refusent de retourner à leurs écoles que viennent de confisquer les assimilateurs, qui vont parader jusque sous les fenêtres du Parlement, pendant que leurs mères se font sentinelles et montent la garde aux portes de ces mêmes écoles pour y barrer l'entrée aux usurpateurs de leurs droits.

Certes, je ne voudrais pas, par ce rapide tableau, laisser entendre que depuis 1760, et même depuis l'établissement de la Confédération canadienne en

1867, nous n'avons eu à livrer que des batailles, nous n'avons rencontré chez nos compatriotes anglais que de l'hostilité. Je ne voudrais pas créer l'impression qu'une guerre perpétuelle et violente fait se heurter au Canada deux camps, ou deux peuples ennemis.

Grâce à Dieu, si la bureaucratie anglaise fut souvent tracassière, et si de pénibles conflits surgissent encore au domaine scolaire, et particulièrement au sujet des droits de la langue française, il ne manque pas, chez nos compatriotes anglais, soit dans la politique, soit dans les universités, soit dans les affaires, d'esprits larges et justes qui travaillent avec nous pour que soient respectés tous nos droits historiques et constitutionnels, et pour qu'entre les deux races maîtresses du Canada règne l'entente cordiale.

Mais j'ai voulu marquer tout de même que, si trop souvent l'on nous conteste encore notre droit de survivre comme race distincte, nous avons, tout le long de notre histoire, multiplié les raisons canadiennes de rester ce que nous sommes, et que ce ne fut pas seulement l'accident historique de nos origines, mais notre volonté personnelle, notre volonté comme peuple survivant au naufrage de 1760, qui a engagé, qui engage encore nos responsabilités, et qui lie au passé français de notre race toutes les justes ambitions de son avenir.

\* \* \*

Au reste, et c'est en somme ce qui explique toute notre histoire, et c'est notre suprême raison canadienne de rester Français, notre race a reçu pour le Canada, pour l'Amérique, un mandat que nous ne pouvons pas trahir.

Lacordaire définissait un jour, le 14 janvier 1841, dans la chaire de Notre-Dame, la vocation de la nation française dans le monde. Cette vocation spirituelle, la France voulut l'accomplir en Amérique quand l'Amérique fut révélée à l'Europe. Le sort des armes exclut, un jour, la France de ses domaines d'Amérique. Mais elle ne repassa pas tout entière l'océan. Elle laissait au Canada des fils de son sang, de sa foi, de sa pensée. Et nous croyons, nous Canadiens-Français, que notre raison d'être et de rester au Canada ce que nous sommes, c'est justement de tenir toujours le flambeau échappé aux mains de la France, et, dans la mesure où le permettra notre effort, d'en projeter partout la lumière. Nous pensons, en d'autres termes, que notre mission spéciale au Canada et en Amérique, c'est d'y perpétuer les vertus, l'influence civilisatrice de notre race.

Notre race française porte en son génie, en son âme, une foi, une culture, un idéal dont a besoin l'Amérique.

Si nous pouvons, si nous devons partager avec d'autres la mission d'évangélisation religieuse, il y a une chose qui nous est propre, et que nous seuls pouvons mettre au trésor de la civilisation américaine, c'est l'esprit même de notre race avec tout ce qu'il contient de lumières, de vertus intellectuelles, avec tout ce qu'il contient d'idéal humain et divin.

L'âme française est une âme latine. Formée depuis des siècles aux disciplines classiques, elle s'est incorporé la meilleure substance de l'humanisme ; elle a fait siennes la virtuosité brillante des Grecs, la puissance pratique du génie romain, la force morale du christianisme. De tout cela, elle s'est composé un idéal très particulier où domine le spirituel. C'est la beauté de cette âme ; d'autres disent sa folie !

L'idéal de culture et de pensée françaises, nous n'osons nous flatter de l'avoir gardé tout entier, au Canada. Nous le portons cependant dans notre sang et dans notre esprit. Nous nous efforçons de l'intégrer toujours et de mieux en mieux dans notre vie. Nos disciplines intellectuelles sont les vôtres ; nous refaisons sans cesse, au contact de vos maîtres et de vos livres, notre humanisme traditionnel.

Et nous avons l'ambition de penser que c'est notre

tâche d'en répandre au Canada et en Amérique les clartés nécessaires.

On reproche beaucoup à l'Amérique d'être inclinée au matérialisme et de se faire une civilisation où dominant la mécanique, l'industrie, l'or et le brutal plaisir. Nous avouons que tout cela existe en Amérique, comme un peu partout dans le monde, mais en mesure plus large, et que tout cela fait bien souvent l'assaut de notre humanisme français, de nos mœurs chrétiennes, de nos traditions spirituelles. Mais justement, c'est notre rôle à nous de réagir au Canada et en Amérique, et de rétablir partout, et en la mesure où nous le pouvons, la primauté du spirituel.

« Notre mission à nous, disait un jour, à Québec, au pied du monument Champlain, l'un de nos orateurs, Mgr L.-A. Pâquet, encore aujourd'hui professeur de l'Université Laval, notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée. »

Nous n'avons aucune répugnance, assurément, nous, Canadiens-Français, à construire des manufactures et à conquérir la fortune, nous n'oublions pas que la France, si idéaliste, est la plus riche nation du monde. Mais nous croyons vraiment que ce n'est pas sur un monceau

d'or ou sur un seuil d'usine que se trouve le point d'appui de notre influence canadienne-française en Amérique. Nous croyons plutôt en notre vocation traditionnelle. Et le tremplin d'où s'élançait, d'où doit monter notre effort vers l'avenir, c'est la vertu française de notre race. Et nous essayons par toutes nos disciplines, par nos enseignements, par nos discours et par nos œuvres, de répandre autour de nous cette lumière spirituelle qui nous est confiée.

C'est cela, c'est tout cela, notre suprême raison canadienne de vouloir rester Français !

## **Pourquoi un deuxième congrès de la langue française ?**

*Pour protéger, défendre l'esprit français*

Le deuxième Congrès de la langue française au Canada, qui doit se tenir à Québec, au mois de juin 1937, n'est pas le congrès d'une ville ni d'une région ; il n'intéresse pas seulement Québec, ni même seulement la Province de Québec. Il est le Congrès de la nation canadienne-française, où qu'elle soit représentée au Canada ; il est le Congrès de tous ceux qui en ce pays parlent notre langue ; il doit y intéresser tous ceux qui se réclament de nos origines ; tous ceux qui avec nous veulent continuer les traditions essentielles de l'âme et de la vie françaises.

De plus, reprenant l'œuvre des organisateurs du Premier Congrès, en 1912, nous croyons qu'il est opportun d'étendre à nos frères qui vivent au delà de la frontière américaine l'invitation de participer au deuxième Congrès, et d'y étudier avec nous les conditions actuelles de la langue et de la vie françaises

en Amérique. Des liens d'une solidarité étroite nous unissent à tous ces groupes franco-américains qui sont issus de nos groupes français du Canada ; nos relations avec les groupes plus proches de la Nouvelle-Angleterre ont toujours été assidues, et ordonnées vers des services réciproques ; nous savons comment les groupes les plus lointains, ceux de la Louisiane, sont anxieux d'entretenir avec nous des commerces d'amitié, sans doute, mais aussi des commerces utiles, de trouver chez nous les sympathies, les concours qui leur permettront de garder là-bas le verbe qui déjà échappe à leurs lèvres et qu'ils veulent pourtant retenir comme le plus précieux héritage qu'ils aient reçu de leurs pères. Pas besoin de rappeler ici les pèlerinages de nos frères Louisianais au Canada, et celui des Acadiens et Canadiens en Louisiane. Les Évangélines de 1936 ont accueilli avec enthousiasme l'invitation que nous leur avons faite à Québec de revenir l'an prochain prendre part au Congrès.

Le Congrès de 1937 sera donc comme celui de 1912, une vaste convention nationale où nous verrons fraterniser tous les groupes d'origine française du Canada et de l'Amérique.

Et cette convention sera plus qu'une réunion de famille au foyer premier de la race française en Amérique. Elle comportera une large part faite au

sentiment fraternel, légitime, et qui s'émeut quand se retrouvent des frères, mais elle devra faire plus large encore la part de l'étude des problèmes de la vie française au Canada et en Amérique.

En 1912, cette étude fut extrêmement compréhensive ; elle faisait remonter chaque question de son vaste programme à l'origine même de notre histoire. En 1937, tout en ne négligeant pas le facteur origines, nous verrons surtout comment depuis 1912, les principales de ces questions ont pu se charger d'éléments nouveaux, favorables ou contraires aux solutions que nous voulons leur donner.

En 1912, nous avons fait probablement la plus vaste enquête qui eût jamais été menée jusque-là sur la situation ethnographique, politique, intellectuelle, morale des groupes français du Canada et de l'Amérique. Le livre des *Mémoires* de ce Congrès est une somme précieuse de renseignements puisés aux meilleures sources. En 1937, nous reprendrons cette enquête au point où l'a laissée il y a 25 ans le Premier Congrès.

C'est dire que le titre ou l'appellation donnée à ce deuxième Congrès de la Langue française au Canada, n'est pas une limitation de son objet à la question de la langue.

Au reste la question de la langue ou, si l'on veut, de

la fidélité à la langue, présuppose une autre question, qui est celle de la fidélité à l'esprit qui s'exprime par cette langue. C'est l'esprit d'une race qui crée sa langue, qui en fait une projection directe, adéquate, ou presque, de ses qualités natives, de son tempérament, de son génie. Et il faut donc d'abord conserver l'esprit, si nous voulons garder la langue. Si nous acceptons comme nôtre un esprit étranger aux instincts profonds et aux aspirations essentielles de la race dont nous sommes issus ; si nous laissons, comme l'on dit, une mentalité étrangère envahir notre âme française, et la modifier substantiellement, c'en sera bientôt fait de notre parler français ; nous commencerons par n'y plus tenir autant, et nous finirons, comme on l'a fait en certains milieux, par lui substituer l'idiome plus commode qui correspondrait à un esprit nouveau, différent de l'esprit français.

À la question de langue est donc étroitement, indissolublement liée la question de l'esprit. Il nous faut savoir de quel esprit nous sommes aujourd'hui encore au Canada, en Amérique, si nous voulons connaître notre capacité d'être fidèles à notre langue, si nous voulons bien calculer aussi nos chances de survivance française au Canada et en Amérique.

Notre Congrès de 1937, comme d'ailleurs celui de 1912, sera donc le Congrès de l'esprit français au

Canada et en Amérique, et non pas seulement celui de la langue française. À ce titre, il aura une portée profonde ; il sera plus révélateur de ce que nous sommes aujourd'hui, de ce que nous pouvons être, de ce que nous voulons être demain.

Ainsi défini, le Congrès de 1937 prend un sens et une importance qui n'échappent à personne. Un sens d'autant plus rigoureux qu'il nous faudra être sincères avec nous-mêmes ; une importance d'autant plus significative qu'elle marquera le degré assez exact de notre souci de survivre, et si j'ose dire l'état pathologique actuel de notre santé française.

Avant que l'enquête soit faite qui permettra d'établir les conclusions du Congrès, bien des opinions déjà et bien des inquiétudes se sont exprimées. Et toutes ces expressions d'opinion, toutes ces manifestations d'inquiétude justifient déjà la tenue prochaine d'un Congrès de la nation française au Canada et en Amérique.

Depuis 1912, nous avons sur bien des terrains fait quelques progrès favorables à notre cause française ; sur d'autres nous avons fait des reculs. Il sera utile, nécessaire de mesurer ces progrès et ces reculs.

Soit dans la province de Québec elle-même, soit dans les autres provinces du Canada, et soit aux États-Unis, où survivent des groupes de langue française, la

question même de survivre reste une question pendante et parfois angoissante. Les influences cosmopolites sont incontestablement plus pénétrantes aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans : les moyens plus faciles d'échange et de transport rendent plus actifs l'internationalisme et ses procédés d'unification. On le constate partout. Mais il n'y a pas partout les mêmes dangers de nivellement et d'assimilation des âmes et des races. Et ces dangers deviennent plus menaçants quand les nationalités sont moins nombreuses et s'avèrent moins résistantes.

C'est dire que pour nous, Canadiens français, Franco-américains, il faut plus que jamais nous compter, non seulement nous compter mais établir entre nous des liens plus étroits d'union, multiplier les moyens de cohésion et de résistance sans lesquels nous risquons toujours de perdre ce qu'il y a de plus précieux pour une nation : son esprit, son âme profonde et ce qui en est l'expression nécessaire, sa langue. Ce sera le bienfait du prochain congrès que d'éveiller davantage l'attention de tous ceux qui doivent veiller, de rappeler à tous le devoir essentiel non seulement de parler mais de vivre en français, et pour vivre ainsi de rester fidèles à eux-mêmes.

Depuis 1912, bien des événements ont bouleversé le monde qui eurent leur répercussion chez nous, et sur notre vie française au Canada. Vous vous souvenez en

particulier de cette faveur que la grande guerre restitua aux nationalités, aux petites nationalités comme l'on disait en 1918 ; vous vous souvenez aussi de toutes les évolutions, parfois de toutes les crises que subit le nationalisme.

Le nôtre, notre nationalisme, a des origines aussi lointaines que l'établissement de la race française au Canada. Il a des droits naturels et historiques que nous n'avons jamais laissé abolir, que nous avons revendiqués avec des alternances, avouons-le, de rigueur ou de mollesse, et que depuis 1912 nous avons encore défendus avec les variations de ferveur que déterminèrent tour à tour l'occasion, l'intérêt, le compromis, l'enthousiasme ou la fatigue, et malgré tout, cet esprit de fidélité à nous-mêmes qui reste la meilleure garantie de l'avenir.

Sans prendre aucunement un caractère agressif qui lui enlèverait ses chances d'efficacité, le Congrès de 1937 devra donc mener avec courage l'enquête qui établira la valeur de notre nationalisme, ses faiblesses, ses légitimes ambitions, et qui marquera toute l'ampleur qu'il convient de lui donner.

Au surplus, il ne faudra pas oublier que, soit au Canada, soit aux États-Unis, notre nationalisme français n'est pas un bien particulier à notre race, mais qu'il est un élément de progrès et de richesse pour le pays tout

entier. Il ne s'agit pas au Canada, en Amérique, d'un nationalisme étroit, exclusif, qui s'érige contre quelqu'un, mais d'un nationalisme généreux, intelligent, qui coopère avec tous les nationalismes légitimes, et qui tout en conservant ou réclamant ce qui lui est dû, enrichit de sa vertu, de ses initiatives, de ses qualités propres, l'âme collective de la nation tout entière. M. Héroux le faisait remarquer avec à propos dans le *Devoir* du 6 octobre dernier : « Aux États-Unis, comme chez nous, écrivait-il, les esprits les plus clairs, les cœurs les mieux faits reconnaissent qu'en maintenant nos traditions françaises, nous ne faisons point qu'un acte de piété filiale et de dignité personnelle, mais que nous ajoutons au patrimoine spirituel de la nation. »

Non seulement, d'ailleurs, nous contribuons par nos vertus ethniques et spirituelles au progrès de la province ou du pays où nous vivons, mais nous fortifions de toute cette fidélité tous les groupes français qui participent à notre vie, et qui, au Canada ou aux États-Unis, vivent à côté de nous. Nous nous rendons tous des services réciproques. Même pour nous de la Province de Québec, les groupes partout épars en Amérique sont ou des prolongements qui accroissent notre propre vie, ou des forteresses extérieures qui font la garde de nos destinées françaises.

Peu importe les formes particulières de l'état politique de ces groupes, il y a au-dessus et au delà de ces formes, une vertu qui émane de la vie de tous, et qui profite à toute la nation française en Amérique.

Un Congrès comme celui de 1937 ne pourra pas oublier ce point de vue du problème national que nous aurons à étudier.

\* \* \*

Nous avons cru devoir ramener à trois points principaux l'examen de ce problème, ou si vous le préférez, toutes les manifestations de notre vie française au Canada et en Amérique : la langue, les lois, les mœurs.

Langue parlée ou écrite, qu'est-elle devenue depuis 1912, sur nos lèvres et sur le papier ? Avec quel souci l'enseigne-t-on aux enfants dans la famille, et à l'école ? Avec quel souci encore nous appliquons-nous à la bien prononcer, à la mieux parler au foyer, à l'école, au collège, à l'Université, dans la vie sociale ? Le rythme de nos progrès est-il sur ces points assez rapide ? On peut penser que non.

Et notre vie intellectuelle, et notre littérature, et notre culture scientifique, et notre culture artistique ?

Où en sommes-nous dans ces domaines essentiels où se trouve engagé notre prestige, dans ces domaines où plus que jamais il est nécessaire à une race de porter une tête bien faite ?

Au point de vue constitutionnel, quel est exactement aujourd'hui le statut juridique du français au Canada, et par ailleurs quel soin prenons-nous d'assurer dans nos lois l'influence et la survivance de l'esprit français ?

La question des mœurs et des traditions est l'une des plus graves qui puissent nous préoccuper. C'est par elles, les mœurs, que nous dérivons peu à peu vers un autre esprit que le nôtre ; c'est par elles, les mœurs, que nous donnons des gages à l'ennemi. Et pourtant, c'est par les traditions mieux conservées que nous pourrions détourner les infiltrations déjà commencées dans le bloc de notre vie française, ou empêcher qu'elles ne le fassent éclater. Que d'observations à enregistrer sur nos généreuses résistances, mais aussi sur les causes de nos faiblesses, de nos relâchements, et parfois de nos trahisons ! Causes d'inquiétudes : elles sont certaines. Causes d'espoir, elles sont multiples aussi. Le tout est de supprimer les unes, et d'affermir les autres !

Si un travail de réaction ou de redressement n'est pas vigoureusement organisé, au Canada comme aux États-Unis, sur ce point particulier des mœurs et des traditions françaises à conserver, jusqu'où irons-nous

bientôt sur cette voie de perdition où nous sentons à certains moments que s'en va, que descend le destin de notre race ?

Il y a chez nous, pourquoi ne pas le dire, des confiants à l'extrême, et jusqu'à l'imprudence, quand il s'agit de survivance française ; il y a aussi des défiants à l'excès. Les uns et les autres peuvent être sincères. C'est de la rencontre de l'optimisme des uns et du pessimisme des autres et de leur jonction avec la vraie sagesse, que pourrait jaillir une lumière nécessaire, une vision à la fois plus nette, et plus utile des choses.

Ce qu'il faut à tout prix ranimer, relever, entretenir sans cesse, c'est, chez tous les groupes, la volonté de survivre. Notre ami Wilfrid Bovey, le sympathique auteur du beau livre *Canadien*, a signalé dans un chapitre intitulé *Persistence*, cette volonté de durer qui est nôtre, et qu'il fait voir, à l'œuvre et à l'épreuve, au cours des événements qu'il raconte. Il a aussi justement observé que ce sont nos traditions, celles-là surtout de la famille, qui ont fait l'unité ethnique et morale de notre peuple, et qui ont assuré sa survivance. À ceux qui négligent la tradition du parler ou qui sacrifient trop volontiers leur langue française au snobisme du parler anglais, nous pourrions rappeler encore ce mot de M. Bovey : « La langue est à la vie nationale du Canadien ce que le Verbe des Écritures est à sa vie spirituelle. »

C'est pour n'avoir pas toujours assez compris l'importance prépondérante de ce double verbe, humain et divin, et pour n'y avoir pas toujours été assez fidèles, qu'il y a eu, qu'il y a encore chez nous des indifférences, des abandons, qui ont alangui, diminué, soit la vie nationale, soit la vie spirituelle de notre peuple.

Vous me pardonnerez de vous avoir redit tant de choses que vous savez déjà, et d'avoir par ces rappels essayé de vous marquer toute l'opportunité, toute l'importance du Congrès que vous voulez préparer avec nous.

Laissez-moi, pour terminer, vous demander de créer avec nous, autour de ce projet du Congrès, un grand mouvement d'opinion publique. Ce qui compte, dans un Congrès national comme celui que nous préparons, ce n'est pas tant les journées elles-mêmes du Congrès, précieuses, certes, elles aussi, que toutes les campagnes d'idées qui le précèdent. Il faut agiter, secouer les esprits. Il faut que partout, chez tous les groupes de langue française, on prenne conscience des problèmes à étudier et à résoudre.

Il faut aussi, par cette campagne de propagande, refaire de la fierté nationale, – nous en manquons sur bien des choses – faire mieux estimer le prix unique de nos origines, la qualité de notre sang, la haute valeur de

notre esprit. Je dirais même qu'il faut commencer par là, par la ferveur renouvelée du culte de nos traditions, par une appréciation plus juste de notre passé, par une passion plus ardente pour tout ce qui compose la beauté de notre histoire, pour tout ce que représente notre vie française. Il faut aussi évoquer notre tâche providentielle, le message supérieur que la France eut mission de porter en Amérique, qu'elle nous a légué, et qui est en quelque sorte incorporé à notre destin,

C'est une campagne de fierté qu'il faut faire en même temps qu'un examen de la conscience nationale, en même temps qu'un haut rappel de nos droits et de nos devoirs. Il ne faut pas séparer l'une de l'autre, ni la campagne de fierté, ni l'examen de conscience.

Tous les comités de propagande peuvent s'employer à l'une et à l'autre, Ils pourront faire cette campagne, provoquer cet examen, par le journal, par la radio, par la conférence, par des assemblées publiques, par des soirées paroissiales, par des leçons que donneront à l'école les maîtres ou maîtresses, par des enquêtes locales conduites par des cercles de jeunesse, par des études d'histoire paroissiale ou régionale, par tous les moyens qui permettent d'atteindre les enfants, les jeunes, le peuple, tous ceux qui deviendront ou qui sont déjà responsables de notre fidélité française.

Travaillons ensemble à une œuvre qui dépasse nos personnes, et qui nous réunit tous sur le plan des intérêts supérieurs de la nation française en Amérique.

## La leçon de Jacques Cartier à Québec

C'est en 1534, au cours de son premier voyage d'exploration, que Jacques Cartier planta une croix à Gaspé comme signe d'une prise de possession officielle du Canada par le roi de France.

C'est en 1535, au cours de son deuxième voyage, que Jacques Cartier s'avança jusqu'à Québec, ou plutôt jusqu'à *Stadaconé*, qui était alors le nom donné par les sauvages au rocher et à la terre haute de Québec. Pas plus à Québec qu'à Gaspé, Jacques Cartier ne devait laisser au Canada quelque chose de définitif au point de vue colonisation française. Ce ne sera que 73 ans plus tard, le jour où Champlain fondera Québec, que sera repris avec succès le beau rêve impérial de Jacques Cartier et de François I<sup>er</sup>.

Mais si Jacques Cartier n'a laissé aucune trace matérielle de son passage à Gaspé et à Québec, il y a laissé du moins, par le geste politique et spirituel de ses prises de possession, un enseignement qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. C'est cette leçon de politique française et d'apostolat chrétien qui fait inoubliable, et malgré tout féconde, l'œuvre de Cartier

au Canada.

Pour mieux comprendre de quelle façon le découvreur français mettait, dans ses relations avec les sauvages, non pas la brutale expression d'une supériorité étrangère comme firent tant d'autres découvreurs – mais la délicatesse humaine, chrétienne, de la civilisation française. Voyons comment il accueillit, avant d'arriver à Stadaconé, le chef du pays, Donnacona. Celui-ci était venu rejoindre les vaisseaux français ancrés à l'extrémité est de l'île d'Orléans. Il s'était amené avec de nombreux compagnons montés sur douze barques, afin de complimenter comme il convenait les étrangers dont l'arrivée dans les parages avait vivement excité la curiosité des indigènes. La harangue de Donnacona, ou son « prêchement », comme dit Cartier dans sa *Relation*, fut accompagnée de gestes excentriques de toutes sortes, et « d'une merveilleuse sorte », en signe de joie et de confiance. On échangea des compliments, des gestes d'amitié, et Cartier offrit, comme l'on dirait aujourd'hui, un vin d'honneur à Donnacona et à sa suite ; de quoi tous furent fort contents.

Tel fut ce premier contact, et tout de sympathie, avec les sauvages : ce fut la première rencontre diplomatique dont fasse mention l'histoire de Québec.

Le lendemain, Jacques Cartier, laissant où ils étaient

ancrés, à peu près vis-à-vis les rivages de Saint-Joachim – pour appeler les choses par leurs noms actuels – ses trois navires, *la Grande Hermine*, *la Petite Hermine* et *l'Émerillon*, côtoya sur des barques légères l'île d'Orléans. Il devait donner d'abord à cette île le nom d'île de Bacchus, parce qu'elle était à ce moment toute couverte de vignes qui offraient au soleil de septembre leurs grappes sauvages.

Parvenu au bout de l'île, Jacques Cartier eut le spectacle unique du havre immense de Québec. Dans sa *Relation*, il parle avec admiration de cet « affourc d'eau bel et délectable pour mettre navires » ; et de cette terre de Québec « double de bonne hauteur, toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir ; bien fructifiante, pleine de moult beaux arbres... et là est la ville et demeure de Donnacona, laquelle demeure se nomme Stadaconé. »

Cartier explora le havre, reconnut la rivière qui coule si mollement, et par détours, au nord de Stadaconé, rivière qu'il appela Sainte-Croix, parce qu'il la nomma ainsi le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, le 14 septembre – elle s'appelle aujourd'hui rivière Saint-Charles ; et il choisit, à l'endroit où cette rivière reçoit comme affluent la Lairet, le lieu d'hivernement pour ses trois vaisseaux.

Puis il voulut retourner vers ces vaisseaux. Au

moment où les barques sortirent de la rivière Saint-Charles, les sauvages lui firent les plus pittoresques démonstrations de bon accueil. Un des chefs de Stadaconé et tout un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants vinrent au bord de la rivière. Le chef débita une harangue ; puis les femmes avancées dans l'eau jusqu'aux genoux se mirent à chanter et à danser. Cartier les fit approcher de sa barque, leur distribua, en guise de cadeaux, des couteaux et des petites patenostres de verre, qui excitèrent fort leur curiosité. Ces cadeaux firent s'accroître la joie et l'enthousiasme des sauvages, à tel degré que les barques de Cartier étant déjà descendues jusqu'à une lieue de Stadaconé, l'on entendait encore l'écho des cris et des danses joyeuses de la fête indienne.

Quelques jours après, Cartier revint avec ses trois navires à la rivière Saint-Charles. Il y fit entrer *la Grande Hermine* et *la Petite Hermine*, pour l'hivernement, gardant, avec lui *l'Émerillon*, sur lequel il devait se rendre à Hochelaga.

Rappellerai-je ici que le voyage d'Hochelaga fut l'objet d'une vive opposition de la part des habitants de Stadaconé. Déjà Hochelaga et Stadaconé, Montréal et Québec, étaient des villes rivales. Hochelaga prétendait à dominer Stadaconé. Et Stadaconé enviait les cadeaux que Cartier pouvait porter à Hochelaga. Hélas ! tant

d'ambitions jalouses entre deux bourgades pouvaient-elles entrer dans l'âme des sauvages !

Donnacona offrit à Jacques Cartier de lui donner des cadeaux, une petite fille de dix ans et deux petits garçons, s'il voulait renoncer à son voyage à Hochelaga ! Et l'on fit barbouiller de noir, et habiller en costumes de diables trois sauvages auxquels on mit par surcroît de longues cornes, et qui vinrent au nom du dieu de la tribu avertir Cartier que aller à Hochelaga c'était aller à la mort.

Cartier refusa les perfides cadeaux, brava tous les maléfices, et osa partir pour Hochelaga. Il en revint le 11 octobre.

À son retour, il trouva fortifié d'une palissade de pieux, l'endroit où l'on avait placé pour l'hivernement *la Grande Hermine* et *la Petite Hermine*. Mesure de prudence contre des attaques possibles des sauvages pendant l'hiver.

Mais voici que l'épreuve allait mettre le sceau de la souffrance et du sacrifice sur la prise de possession de Stadaconé. Un ennemi plus redoutable que l'Indien vint s'acharner sur les équipages de Cartier. Ce fut le scorbut ou mal de terre. Il décima les Français pendant cet hiver de 1535-1536. Maladie cruelle qui épuisait ses victimes, faisait s'enfler et noircir les jambes, s'étendait aux épaules et jusqu'à la tête, « faisant, dit Cartier,

pourrir les gencives et tomber les dents. » Vers la mi-février, sur 110 hommes d'équipage, il n'y en avait pas dix qui fussent en bonne santé et capables de secourir les autres. Vingt-cinq moururent, que l'on ensevelit dans la neige parce que l'on n'avait pas la force de creuser la terre gelée.

Ce fut au cours de cette longue épreuve que Jacques Cartier montra de quel esprit de foi il était animé. Aucun secours ne pouvant venir des hommes, il tourna vers le ciel sa confiance.

Et voici que sur ce lieu de désolation, sur cette terre couverte d'une neige qui s'étendait comme un linceul blanc sur trop de morts qui ne reverraient pas la France, Jacques Cartier prépara et accomplit une touchante cérémonie.

À une distance du fort égale à un trait d'arc, il fit porter et fixer contre un arbre une image de la Vierge. Il ordonna que le dimanche suivant tous les hommes en santé, et tous les malades qui en auraient la force, iraient en procession, au chant des sept psaumes de David et des litanies, jusqu'au pied de cette image, pour y demander à Notre-Dame « de prier son cher Enfant comme s'exprime Cartier – qu'il eût pitié de nous. » Et c'est là, au pied de la Madone, après la récitation des prières de la messe, que Cartier fit le vœu d'aller à pied, en pèlerinage, à Notre-Dame de Roc-Amadour, si Dieu

lui accordait la grâce de retourner en France.

Ce fut après cette cérémonie, et cette supplication touchante, que Cartier rencontra un sauvage, Domagaya, qui avait été lui-même atteint par le mal de terre, et qui s'en était guéri par l'usage d'un remède dont il lui donna la recette : décoction de feuilles et d'écorce d'un arbre qui était vraisemblablement l'épinette blanche. Cartier fit essayer le remède indiqué ; le traitement fut si efficace et les guérisons si rapides que tous ceux qui s'en servirent furent sur pied en huit jours.

On a voulu voir dans la révélation de ce remède guérisseur, une réponse de Notre-Dame de Roc-Amadour à Jacques Cartier.

Au retour de la belle saison, le 6 mai 1536, Cartier repartit pour la France. Trois jours auparavant, il planta au bord de la rivière Saint-Charles une croix de 35 pieds de hauteur, portant un écusson fleurdelisé avec l'inscription : *Franciscus primus, gratia Dei Rex Galliae, regnat.* Cette croix fut, à Québec comme à Gaspé, le signe officiel de la prise de possession au nom du roi de France, des terres du Canada. Et comme à Gaspé, le signe de la domination politique française s'identifiait avec celui de la rédemption des âmes et de la domination du Christ sur le monde.

Québec a érigé en 1886 au bord de la rivière Saint-

Charles, près de l'endroit où hivernèrent les équipages de Cartier, un monument à Cartier et, plus tard, une croix fac-similé de celle de 1536.

C'est dans un élargissement du dernier méandre de la capricieuse Lairet que vraisemblablement furent logés pour y passer l'hiver les vaisseaux de Jacques Cartier. On appelle encore cet endroit le port de Jacques-Cartier. Ce port est à une demi-lieue de l'embouchure de la rivière Saint-Charles : à une telle distance de Stadaconé que les Français, suffisamment isolés, pouvaient entretenir avec les sauvages des relations utiles.

Ce paysage de Lairet est aujourd'hui envahi par le quartier Saint-François-d'Assise de Québec ; l'église paroissiale y perpétue le souvenir de la dévotion de Jacques Cartier à Notre-Dame de Roc-Amadour. La rivière Lairet multiplie à travers les champs et dans le quartier ses détours fantaisistes. Ernest Myrand, l'un des historiens de Québec, qui écrivit cette œuvre d'audacieuse imagination : *Une nuit de Noël sous Jacques Cartier*, a voulu voir dans le dessin que fait la ligne sinueuse du cours de la rivière Lairet, le profil même de la tête de Jacques Cartier. Ernest Myrand ne pouvait parler de cette similitude sans s'émouvoir jusqu'au lyrisme.

Il y a mieux que de voir la capricieuse rivière Lairet,

qui abrita les caravelles de Jacques Cartier, dessiner à larges traits dans la terre molle de ses berges, le masque du découvreur. Sur la terre de Stadaconé, comme sur celle d'Hochelaga, comme sur celle de Gaspé, Jacques Cartier a projeté une autre image, l'image spirituelle de la civilisation française : la croix aux fleurs de lys. Le temps a pu détruire le signe matériel de sa pensée, mais ce signe reparaît aujourd'hui, à la gloire de Cartier, dans le granit ou le bronze, et il ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes.

## **Refrancisons nos paysages**

Je n'ai pu refuser à la Société des Arts, Sciences et Lettres l'invitation qu'elle m'a faite de collaborer par la radio à son œuvre de « refrancisation » des campagnes et des villes de la province de Québec.

Il m'est particulièrement agréable de le faire ce soir, au retour d'un voyage où pendant plus de deux mois il m'a été donné de voir et d'admirer le paysage français, le visage géographique et artistique de la France. Rien n'est beau, dans cet ordre de choses, comme la terre de France !

La nature et l'homme l'ont si délicatement travaillée, et ils ont de tant de façons multiplié sa beauté ! La France n'offre pas les panoramas si larges, presque infinis et si magnifiques de quelques-uns de nos paysages canadiens. Le paysage français, plus ramassé dans ses lignes, plus souples, cultivé avec plus de soin par une population plus dense, apparaît comme une œuvre d'art autant qu'une œuvre de la nature. On a dit souvent que la terre de France est un immense jardin où tout est ordonné non seulement pour l'utilité mais aussi pour l'agrément de la vie. Je ne l'ai jamais mieux

constaté qu'en parcourant pendant ces derniers mois les provinces françaises. À cette saison du printemps, les paysages avaient une fraîcheur, une parure de verdure neuve et de fleurs blanches qui étaient pour l'œil un enchantement perpétuel. Mais ce qui ajoute à la beauté de cette nature ce sont les villages groupés autour des clochers, s'harmonisant avec le décor splendide des coteaux ou des plaines, des plateaux ou des ravins, des forêts ou des champs.

On aime à le voir, de loin ou de près, mettre sa grâce, et comme sa note tout humaine dans la gamme des couleurs ou des harmonies de la nature. C'est lui qui fait mieux voir partout dans ce jardin français l'âme de la France. Et l'une des choses qui retiennent l'attention du voyageur étranger, du voyageur canadien en particulier, c'est avec le bon goût français cette langue française si juste, si pittoresque et si franche sur les enseignes des villages, aux devantures des magasins et des auberges.

Même dans les régions les plus fréquentées par les touristes étrangers on ne songe pas à remplacer les annonces françaises par des annonces anglaises, allemandes ou italiennes.

Combien de fois au cours de mes randonnées dans les campagnes de France et au spectacle de la vie française qui s'y montre partout avec tant de sincérité

pittoresque, j'ai pensé à nos campagnes de la province de Québec, à certaines déformations qui leur font perdre leur caractère français et à l'opportunité de la campagne de re francisation.

Nous, de la province de Québec, nous sommes fiers de nos origines françaises ; nous sommes plus fiers encore de notre longue fidélité à cette âme, à cette conscience française que nous ont transmise des siècles de patients et héroïques sacrifices. Que cette fierté ne soit pas seulement théorique, superficielle ou verbale. Qu'elle soit agissante et efficace !

Notre survivance française, c'est le fait dont la noblesse nous émeut nous-mêmes ; assurons que ce fait se prolonge demain et toujours dans notre vie canadienne.

Et si nous n'avions pas de raisons plus intimes, plus profondes de la continuer, nous pourrions nous souvenir que c'est ce fait qui nous pousse avec le plus d'intérêt devant les autres peuples, et qui excite l'admiration de l'étranger.

Combien de fois au cours des trois mois que je viens de passer en Europe et surtout en France, combien de fois soit en France, soit en Belgique, j'ai constaté la sympathie très vive qu'éveille, que provoque partout notre histoire !

Combien de fois, dans les milieux universitaires surtout où j'ai eu l'occasion et l'honneur de parler de notre vie canadienne-française, j'ai vu s'allumer dans les yeux de mes auditeurs une curiosité avide, et puis bientôt une admiration profonde pour le miracle de notre survivance.

Gardons donc à notre vie canadienne-française tout ce qui fait son prix, tout ce qui en elle mérite l'estime et attire la curiosité des autres peuples.

Nous avons raison d'être nous-mêmes, orgueilleux de notre passé. Mais nous avons surtout le devoir de ne pas le trahir, de ne pas le gâter par nos coupables négligences, de préserver de tout ce qui les mutile, nos meilleures traditions.

Nous voulons être, au Canada, le groupe toujours vivant, issu des pionniers, des créateurs de la vie canadienne ; nous voulons être une race distincte, qui apporte à la vie commune les éléments supérieurs de sa vertu ; mais cette race distincte, canadienne avant tout, assurément ne peut avoir de valeur spéciale, conforme à sa vocation historique, que si elle reste attachée aux formes essentielles de son âme française, comme d'autres s'appliquent à rester et à paraître provinces anglaises.

Puisque c'est ce caractère français, traditionnel, de notre Québec qui le fait si populaire à l'étranger, qui lui

attire tant de visiteurs, qui détermine vers nos villes et nos campagnes un courant toujours renouvelé de tourisme américain : conservons à notre Québec son caractère français.

Réfléchissons bien aux causes certaines de ce tourisme que nous voulons retenir.

Qu'est-ce que viennent voir chez nous les Américains et nos concitoyens des provinces anglaises ? Ils viennent voir chez nous deux sortes de paysages : le paysage matériel splendide et si varié de notre nature québécoise, mais aussi et surtout le paysage spirituel, plus magnifique encore et plus précieux de nos mœurs et de notre vie française.

Le paysage spirituel les attire plus encore que le paysage matériel. Ils peuvent voir, ailleurs, des beautés naturelles qui rivalisent avec les nôtres ; ils ne peuvent voir que chez nous, dans notre province de Québec, le spectacle pittoresque et si curieux parfois de nos habitudes françaises.

Et comment apparaît aux regards des touristes notre paysage spirituel ? Il apparaît dans les formes extérieures de nos maisons, dans la tenue de nos bâtiments et de nos fermes, à la campagne ; il apparaît dans l'ameublement de nos foyers canadiens, dans les manières et le langage de nos gens ; il apparaît tout le long des routes dans les noms des villages, dans les

mots dont s'appellent nos édifices publics, les magasins et les auberges, dans la langue française des annonces et des enseignes. Tout ce qui est français de forme, de tenue et de langue révèle le paysage spirituel que recherche dans notre province le touriste étranger.

Gardons donc bien à nos campagnes, comme d'ailleurs aussi à nos villes, ce cachet qui est leur beauté originale, la beauté que l'on vient voir, que l'on vient trouver chez nous.

Et alors cessons de remplacer nos belles vieilles maisons canadiennes de lignes si simples, si régulières et si belles, par ces boîtes carrées à deux étages, qui n'ont pas d'autre mérite architectural que d'être des cubes géométriques. En France, dans les campagnes – je le remarquais encore il y a quelques semaines, en parcourant le Poitou et la Normandie – les maisons à deux étages de l'habitant sont toujours surmontées de ces toits à double pente qui les coiffent si gentiment et qui font rutiler au soleil leurs tuiles rouges. Les boîtes carrées, déposées comme de grosses caisses le long de nos routes, défigurent singulièrement depuis quelques années le paysage québécois. Sans doute, il faut souvent remplacer les vieilles maisons, ou les agrandir : ayons soin de le faire en observant au moins les règles essentielles du bon goût français.

La campagne de refrancisation que l'on a entreprise

porte aussi le vocabulaire du paysage. Et le vocabulaire d'un paysage traduit assurément plus que toute autre chose son âme, son caractère spirituel. Or, l'anglomanie menace d'envahir, non seulement les affiches, les enseignes du commerce de nos villes françaises, mais même celles de nos magasins et de nos auberges de campagne,

Il y a chez nous deux sortes d'anglomanie qui dépriment notre fierté française : l'anglomanie de l'intérêt et l'anglomanie du snobisme. Il y a l'intérêt, l'intérêt d'ailleurs mal entendu, qui persuade que le commerce n'ira pas si le magasin ne se présente pas avec une façade anglaise. C'est une erreur que l'on a souvent signalée pour les villes, et une erreur encore plus grave, si possible. dans nos campagnes françaises de la province de Québec. Pourquoi le marchand et le pharmacien de nos campagnes, et pourquoi l'hôtelier ou l'aubergiste auraient-ils besoin de s'annoncer en anglais à leur clientèle française, et même à la clientèle qui passe, à celle-là surtout du touriste anglais qui vient chercher, et qui s'attend à rencontrer du français dans nos campagnes ?

Mais il arrive que cette anglomanie qui exprime un intérêt mal compris se double chez nous de l'anglomanie plus détestable du snobisme. On croit paraître plus élégant, ou plus à la mode, en se payant de

mots anglais soit sur la façade de sa boutique, soit sur ses lèvres de pédant. Ce snobisme nous a fait un tort incalculable. Tâchons de le détruire et sur les façades et sur les lèvres, et pour cela jusque dans les esprits.

Je vois sur les programmes que distribue la Société des Arts, Sciences et Lettres que l'on se préoccupe de refranciser par l'école nos campagnes. L'idée est excellente. Nos instituteurs et nos institutrices peuvent beaucoup pour développer le bon goût des enfants, même le bon goût qui aurait été faussé par l'éducation des parents, et pour développer aussi le culte et le respect de nos traditions.

Mais alors il faut que l'école elle-même soit une maison de bon goût, dans sa tenue extérieure comme dans sa discipline intérieure. Elle contribuera pour sa large part à maintenir l'agrément du paysage spirituel de notre province française, si par exemple elle apprend bien à nos enfants cette langue française que le touriste est toujours charmé d'entendre dans nos campagnes. Il ne s'agit pas de détruire le bon langage, à saveur de terroir, qui abonde encore dans nos campagnes ; il s'agit plutôt d'en développer le culte, de garder aux lèvres de nos bons gens les expressions traditionnelles et si françaises de leur âme. Mais il s'agit encore, pour l'instituteur ou l'institutrice, de détruire, de supprimer aux lèvres des enfants tous les

mots de mauvaise formation, de mauvais goût, parfois grossiers ou blasphématoires, qu'ils entendent malheureusement trop souvent et qu'ils apprennent trop tôt. Pourquoi faut-il que le vocabulaire du blasphème soit, à la campagne comme à la ville, une trop large part du vocabulaire français ? Nos impatiences et nos colères pourraient, même en français, s'exprimer autrement et de façon aussi certaine. C'est ce qu'on voit qu'elles font, d'ordinaire, en France ; et c'est ce qui fait parfois si pittoresques là-bas, et si amusantes, les injures copieuses qu'échangent avec truculence des cochers en verve.

Que les écoles apprennent encore à nos enfants à bien prononcer les mots de leur langue et à les bien articuler. Mal articuler le français, c'est un gros défaut de nos habitudes canadiennes : et c'est ce qui ôte à notre parler cette musique charmante que l'on écoute avec tant de surprise là-bas sur les lèvres même des petits enfants. C'est à l'école comme au foyer qu'il importe de cultiver l'amour du parler maternel et d'en redresser les habitudes incorrectes ou trop vulgaires.

Il y a une formule que j'aime à lire dans le programme de refrancisation de la Société des Arts, Sciences et Lettres. On s'y propose de redonner à la province de Québec non seulement « une physionomie française mais encore une véritable atmosphère

française ».

Cette ambition est juste autant qu'elle est noble. C'est l'atmosphère française qui assurera la physionomie française. La physionomie traduit un état d'âme ; elle est faite non seulement des traits extérieurs dont se compose un visage, mais aussi et surtout des vertus qui se reflètent sur ces traits. Il nous faut donc les vertus si nous voulons la physionomie de notre race. Et ce sont ces vertus accordées avec les milieux, avec les paysages de notre province de Québec qui feront à cette province son beau visage ancestral, qui créeront l'atmosphère où notre âme pourra mieux dilater ses énergies, montrer et perpétuer nos chères traditions.

Que nos foyers, que nos écoles continuent donc d'enseigner les vérités morales et spirituelles qui sont nécessaires à la vie chrétienne. Ces vérités elles-mêmes nous attacheront davantage aux coutumes, aux mœurs qui ont fait la force de nos anciens et qui assureront notre survivance.

Que tous nos compatriotes des villes et des campagnes s'appliquent avec soin, avec zèle, à refranciser ce qui était anglicisé, à embellir ce qui était enlaidi, à orner ce qui était trop dépouillé, à faire revivre ce qui était mort, et nous verrons bientôt, demain, la province française de Québec, si riche déjà des paysages incomparables que lui fait la nature, plus

belle encore et toujours de tous les paysages spirituels  
que lui auront faits les habitants de son sol, les fils de  
notre nation.

## **Parlons mieux notre langue**

Il nous faut organiser des campagnes de bon langage, en faveur d'un meilleur langage.

Des campagnes de bon langage, des campagnes scolaires surtout, on n'en fera jamais trop. L'école, le couvent, le collège devraient être chez nous des milieux où se corrige, se rectifie, le langage des enfants. Et à ce point de vue, si l'on excepte les couvents, nos écoles, petites et grandes, n'ont pas donné les résultats qu'on en pouvait attendre.

J'excepte les couvents où le langage bénéficie d'un état d'âme féminin, d'une délicatesse, j'allais dire, irrévérencieusement, d'une coquetterie féminine, qui prédispose la petite fille à surveiller mieux son parler. Mais il faudrait quand même, et pour cela, inclure les couvents dans votre campagne scolaire de bon langage.

Il y a deux facteurs de succès que nous pouvons utiliser dans une croisade scolaire : l'exercice ou la pratique du bon langage et les récompenses. Je n'ai pas une confiance extrême dans les prix de bon langage, pour améliorer l'actuel état de choses ; je crois

modérément en leur influence pratique ou pédagogique. Mais passons et donnez quand même des prix aux enfants qui auront fait effort pour bien ou mieux parler.

Ce qui importe, c'est l'exercice du langage, et son contrôle par le maître ou le professeur ; et ce qui importe, ce n'est pas seulement l'effort à faire durant les classes, quand l'enfant récite ou répond, mais c'est l'effort permanent, l'effort qui se continue pendant les récréations, dans les cours ou les salles du pensionnat, et à la maison paternelle.

Or, il y a deux éléments essentiels d'un meilleur parler canadien, qu'il faut acquérir, conquérir, en classe ou hors de la classe : c'est le vocabulaire et c'est la prononciation. Le premier doit être versé en doses variables selon les degrés de l'enseignement scolaire, le deuxième doit être fourni par l'exemple constant des maîtres, des professeurs, des parents.

Avouons que notre école, petite ou grande, ne fait pas assez pour donner du vocabulaire aux enfants, et que nos enfants, pour cela, continuent à la petite école, puis à la grande, à ne savoir pas nommer les choses, et à ne pas faire de phrases françaises parce qu'ils n'ont pas de mots pour exprimer leurs pensées. La pauvreté lamentable du vocabulaire, dans nos écoles de tous degrés, provient de causes pédagogiques qu'il serait trop long d'exposer ici. Je ne veux que signaler

l'absence de lecture expliquée comme il convient, et l'exemple souvent désastreux des maîtres. Ceux-ci parleront français aussi longtemps qu'ils suivront ou commenteront une page de manuel, et encore ! mais ensuite ils retourneront vite au parler syntaxiquement défectueux du langage populaire – qui est resté leur parler *normal*. Et c'est justement cela qui détruit presque le bon effet des leçons données en classe. Aussi longtemps que dans nos écoles, grandes et petites, les maîtres auront deux langues, une de rechange, généralement correcte, celle de la leçon faite en classe, et une autre, généralement incorrecte, qui est celle de la conversation courante, nous continuerons à entendre mal parler tout le monde.

Vous pourriez peut-être établir des prix à donner aux maîtres qui ne parleraient jamais qu'une langue, la bonne ; et les élèves pourraient fort bien constituer le jury qui désignerait les lauréats : mais n'insistons pas trop...

Quant à la prononciation, on sait comme elle est diversement appréciée. Je n'ai aucune objection à ce que les gens du peuple, ruraux ou urbains, prononcent encore certains mots comme le faisait le grand roi Louis XIV. Cette saveur archaïque sur les lèvres des gens du peuple, tout comme la saveur des vieux mots de la langue, peut avoir son charme. Mais je ne vois pas

non plus d'objection à ce que certaine évolution se produise en une telle matière : surtout si immobilité du langage signifie immobilité de l'esprit : traduisez absence de culture même primaire, ou ignorance.

Mais l'école, petite ou grande, devrait bien au moins enseigner l'articulation. La grande école surtout, le collège commercial ou classique, devrait bien donner du ressort aux bouches molles. Les bouches de nos bacheliers sont trop souvent des bouches molles. Et si l'élève n'articule pas, au collège, même les noms de baptême et de famille qu'on lui demande, et que l'interrogateur a souvent tant de mal à saisir, c'est que la bouche molle tolérée en classe, continue en conversation de nasiller, de marmotter, d'esquisser des mots qui passent par le nez autant que par les lèvres. Articulation timide, qui fait si terne le parler canadien, qui ôte à notre langue son charme musical. Voyez si ce n'est pas, en grande mesure, à cause de son articulation que le parler d'un Français de France intéresse tant notre oreille.

Ici encore l'exemple du maître, à tous les degrés de l'enseignement, est indispensable en classe et hors de la classe.

Et il y a plus : l'amélioration de l'articulation ne peut se faire sans des exercices précis qui apprennent à l'élève à ouvrir la bouche, à tendre ses lèvres, à faire

jouer ses mâchoires et à pousser ou à faire sortir les sons. Il faut tout cela pour combattre dans notre province le nasillement américain, si vulgaire, et, pour neutraliser aussi sans doute ces froids d'hiver, si malfaisants, qui, chez nous, ont engourdi, de père en fils, les ressorts de l'organe phonétique.

C'est pour tout cela qu'il faut faire campagnes de bon langage. C'est à force de revenir sur des défauts que nous ne consentons pas toujours à avouer, que nous aurons chance de les discréditer et de les détruire.

## Québec, cité spirituelle

Québec est un nom qui éveille, à l'étranger comme au Canada, un spécial intérêt. Il désigne, en Amérique, une ville ancienne ; il évoque un lieu sacré que volontiers l'on enveloppe de légendes, d'une héroïque histoire et de mystique poésie. Et Québec se dresse avec élégance dans un décor si romantique, sur un rocher si rêveur, dans l'attitude fière mais si sereine d'une cité spirituelle !

Québec et sa fortune appartiennent à l'histoire première et la plus attachante du Canada.

Dans cette histoire, Québec représente avant tout une haute pensée, une idée, celle qui a fait surgir la ville elle-même, il y a plus de trois cents ans, des forêts de Stadaconé. Il représente l'idée civilisatrice qui a créé notre vie nationale.

Québec – et je ne parle plus ici seulement de la ville, mais de toute la province, de tout notre cher Canada dont il fut le berceau – Québec n'est pas l'œuvre d'un dessein mercantile ou d'une cupidité marchande comme celle qui fonda tant de fragiles empires en Amérique.

Québec fut l'œuvre d'une *pensée spirituelle*. Sans doute la France qui le créa, ne dédaigna point d'établir ici une province de sa puissance politique, une base nouvelle de ses entreprises commerciales ; la France, pas plus que l'Espagne ou le Portugal, ou la Hollande ou l'Angleterre, ne pouvait s'abstraire de préoccupations économiques légitimes et renoncer à sa part américaine de l'héritage d'Adam ; mais il faut s'en souvenir, et ne pas cesser de l'affirmer, la pensée colonisatrice de la France du dix-septième siècle est avant tout dans ce mot de Champlain, fondateur de Québec : « la conversion, le prix d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume. »

C'est cette pensée qui a dressé Québec non seulement sur un rocher splendide, mais sur un sommet du monde spirituel.

Et c'est donc, d'abord *l'idée spirituelle* que représente Québec dans notre vie nationale.

On le vit bien, d'ailleurs, dès 1608 et dès 1632, quand autour de ce berceau rayonna, dans un immense travail de civilisation, la pensée créatrice de la France nouvelle.

Je sais bien que Champlain lui-même eut à lutter contre les desseins contraires des compagnies marchandes, des coureurs de bois et des traiteurs : mais cette lutte, qui est d'humaine occurrence, ne fit

qu'affirmer et établir mieux encore le dessein primordial et spirituel des fondateurs de Québec.

Au surplus, je n'entends pas ici, par l'idée spirituelle que représente Québec dans notre histoire, la seule idée religieuse ou missionnaire, qui par Champlain, par nos apôtres, par Mgr de Laval, inspira, pénétra de sa vertu et du sang de nos martyrs, l'œuvre de l'évangélisation des Indiens ; j'entends plutôt la pensée chrétienne et très haute qui, partout, place au-dessus de ce qui est matériel tout ce qui est spirituel ; l'idée qui, dans la vie privée comme dans la vie publique, élève au-dessus de ce qui est puissance d'argent, tout ce qui est puissance morale ; l'idée qui, dans la poursuite humaine et nécessaire du bonheur, place au-dessus de ce qui est jouissance, luxe ou plaisir, la joie supérieure de l'esprit, la noblesse du sacrifice, l'ambition magnifique de tendre vers un idéal et d'y faire monter toute l'âme d'une race.

Voilà l'idée spirituelle que représente Québec.

Et la vieille ville de Champlain, de Marie de l'Incarnation, de Mgr de Laval ; la ville où fut fondée sur de solides assises la puissance de l'Église d'Amérique ; la ville où dès 1635, au Collège des Jésuites, s'alluma le premier foyer de notre vie intellectuelle, et où dès 1663, au Séminaire, fut établi le premier cénacle de vie sacerdotale ; la ville qui sous

Frontenac, et pendant tout le régime français, et malgré les épreuves parfois sanglantes de son destin, n'a pas cessé de vouloir s'orner de toutes les élégances de l'esprit ; la ville où, après les suprêmes batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy, se retrancha toute une race pour y livrer, dans le champ clos des Conseils et des Parlements, les combats de la survivance ; la ville où en 1806, le *Canadien*, notre premier journal politique, s'imprimait sous le signe spirituel de la justice, avec l'implacable devise : *Fiat justitia, ruat cælum* : que justice soit faite, dût le ciel s'écrouler ! la ville qui, sous le souffle d'un patriotisme militant, dicta à Étienne Parent et à François-Xavier Garneau des pages, des leçons où la nation tout entière apprenait à vaincre ses conquérants ; la ville qui sur l'horizon matinal et un peu gris de notre jeune littérature groupa autour de Crémazie la Pléiade de 1860 ; la ville où furent tenus les grands congrès spirituels de la nation : la première Convention nationale, en 1880, le Congrès de la Langue française en 1912 ; la ville enfin, qui, par son esprit, ses coutumes et ses chansons ; par ses traditions mieux conservées, par la structure originale, française, de ses vieilles maisons, et de ses vieux monastères, par son parler plus homogène, par sa vie ancienne moins déformée ; la ville qui par tout ce culte du passé autant que par ses rêves d'avenir, paraît au regard de l'étranger symboliser mieux que toute autre

l'histoire et toutes les ambitions supérieures de notre peuple ; cette ville peut, il me semble, réclamer le privilège de représenter avant tout, dans notre histoire nationale, une idée, et d'attribuer à cette idée une essentielle valeur spirituelle.

Il faut, d'ailleurs, l'ajouter, et sans retard, cette idée spirituelle n'exclut pas, à Québec, le souci des nécessaires intérêts temporels. Nous supportons bien encore qu'on appelle quelquefois Québec l'Athènes du Canada même si on accompagne ce mot d'un sceptique sourire – nous acceptons cette ironie, mais à la condition qu'on se souvienne que l'Athènes de Périclès pouvait, à l'occasion, être aussi pratique que Sparte, et qu'elle sut butiner sa fortune sur tous les rivages asiatiques.

D'autre part, je n'ignore pas que Québec lui-même laisse entamer par des laideurs matérielles sa beauté, par des mots étrangers son verbe français ; par des goûts nouveaux son esprit héréditaire, par des doctrines sophistiques son âme chrétienne.

Je sais tout cela. Et s'il importe tant de remettre en lumière l'idée spirituelle dont vécut l'âme de Québec, l'idéal dont s'éclaira notre meilleure tradition canadienne, c'est justement parce que des ombres passent, et parfois des ténèbres qui obscurcissent nos pensées, et font dévier notre histoire.

À l'idée spirituelle, s'oppose en Amérique, au Canada, et jusqu'à Québec, l'idée toute contraire, l'idée matérialiste.

On a accusé, quelquefois, à tort, le matérialisme d'être d'origine américaine. Certes, il aurait pu prendre naissance dans l'un ou l'autre des royaumes millionnaires du pétrole, de l'acier ou du coton. Ce qui est sûr, c'est que l'idée matérialiste a toute l'envergure de l'aigle d'Amérique, et qu'elle oppose sa lumière à celle de l'étoile. C'est elle qui fait passer dans le ciel une ombre pesante, l'ombre qui menace d'envahir tout le firmament spirituel de l'humanité. Ce qui est sûr encore, c'est que ce matérialisme est international ; c'est qu'il a des connivences partout où il y a des passions humaines ; c'est qu'il est humain autant et plus qu'américain ; et ce qui est sûr enfin, c'est que ce matérialisme n'a pas dédaigné de devenir canadien.

Et c'est pourquoi l'idée spirituelle ne doit pas cesser de briller sur le rocher de Québec ; et c'est pourquoi Québec – le Canada français – avec toutes ses traditions de foi religieuse, d'ordre moral, de discipline intellectuelle, est appelé peut-être à sauver du matérialisme le Canada tout entier. C'est la vie spirituelle qui maintient, encore, à Québec, à son haut niveau, la natalité des familles ; c'est sa vie spirituelle qui lui fait répugner au divorce des époux ; c'est sa vie

spirituelle qui le fait lutter tous les jours, avec des variables succès, contre la propagande malsaine du communisme, contre les spectacles et la littérature du grossier plaisir ; c'est sa vie spirituelle qui lui fait rappeler sans cesse à toutes les classes de la société que si toute vie humaine tend à s'épanouir dans le bonheur, toute vie humaine, marquée d'une blessure originelle, comporte de nécessaires sacrifices ; et que c'est dans les sacrifices acceptés, dans la modération des jouissances, dans l'équilibre des fins et des moyens, dans l'observation des lois régulatrices de l'Évangile que se trouve pour toutes les classes, la solution des irritantes questions sociales,

Si donc Québec n'apparaît plus sur son rocher comme une Minerve intacte sur son acropole ; si ce n'est plus de la poésie pure qui flotte autour de sa citadelle, il garde encore avec la noblesse de ses origines et la dignité de ses attitudes la beauté de son âme ancienne.

Mais Québec se doit à lui-même de surveiller plus que jamais l'atmosphère de ses sommets ; d'en éliminer les souffles de mort, d'y faire circuler toujours des souffles de vie. Il y va de sa destinée, et de la fortune de tout notre Canada. Québec a pour devise de se souvenir. Qu'il se souvienne donc, et qu'il travaille à assurer

toujours chez lui, dans notre Province, dans tout notre  
cher pays, la primauté du spirituel !

## **Au monument d'Évangéline**

*...Le symbole d'un grand amour et la promesse  
d'une invincible espérance.<sup>1</sup>*

Au nom de la délégation canadienne, et plus spécialement au nom de l'Université Laval et du Séminaire de Québec dont j'ai l'honneur d'être le délégué, j'apporte ici l'hommage d'une fidèle et profonde admiration. L'U. L. la première Université française de l'Amérique du Nord, et le vieux Séminaire qui l'a fondée devaient à leurs origines, à leur œuvre de vie et d'éducation nationale d'être présents aujourd'hui dans l'Acadie louisianaise, aux pieds d'Évangéline.

L'Acadie louisianaise assiste en effet, et nous assistons avec elle, à l'événement le plus significatif peut-être de son histoire. Elle voit surgir dans le bronze impérissable sa fille héroïque, Évangéline, en qui elle incarne sa destinée. La voici, enfin, la victime

---

<sup>1</sup> Allocution prononcée le dimanche 19 avril 1931, au pied du monument d'Évangéline, à Saint-Martinville, Louisiane, au nom de la délégation canadienne.

longtemps errante, et si douloureuse de la dispersion. La voici, dressée sur un piédestal, vivante d'une vie jeune que lui a rendue l'artiste, le regard tendu encore vers l'horizon, mais calme, assise au bord de la route, à l'ombre du clocher paroissial, pour mieux attendre l'avenir ; forte dans le repos, et triomphante comme son peuple. Et nous, délégués du Canada à cette fête historique, nous venons, après 175 ans qui ont passé sur les souffrances d'Évangéline, écouter au pied de ce monument la grande leçon et les promesses d'une glorieuse histoire.

Quelles que soient les légendes que l'imagination populaire et la poésie ont pu broder sur la vie d'Évangéline, il n'en reste pas moins que l'héroïque vierge de Grand-Pré personnifie tout ce qu'il y a de plus précieux au cœur d'une femme, et au cœur d'une race : un grand amour et une grande espérance.

Le nom d'Évangéline signifie d'abord un grand amour. L'amour sans doute de Gabriel, du fiancé perdu qu'elle poursuit de sa fidélité, qu'elle retrouve peut-être sous le chêne de Saint-Martin, ou qu'elle cherche toujours, comme le pense Longfellow, sur les grandes routes fluviales du Mississippi, à travers les forêts mystérieuses et cruelles, jusqu'à ce qu'un jour, dans un hôpital de la Pennsylvanie, elle dépose, elle devenue sœur de charité, un baiser d'adieu spirituel sur le front

de l'amant retrouvé qui va mourir.

Que la poésie et l'histoire se disputent donc le destin ou le mystère d'Évangéline. Peu importe le détail précis d'une vie, à la fois réelle et symbolique. Cette vie appartient à son peuple autant et plus qu'à Évangéline elle-même. Évangéline, c'est l'Acadie ! Et si donc son nom signifie un grand amour, il signifie assurément l'amour de l'Acadie pour Gabriel, c'est-à-dire pour la jeunesse, pour la fleur de son sang et de sa race ; il signifie la fidélité de l'Acadie à son idéal toujours renouvelé, toujours poursuivi, toujours aimé. Cet idéal a pu se concrétiser un jour dans le beau jeune homme qu'aima Évangéline ; il prend forme, sans nul doute, dans tout ce qui faisait la beauté de Gabriel, je veux dire dans tout ce qui fait la beauté de l'Acadie elle-même : sa foi, sa souffrance héroïque, ses traditions conservées, les mots doux et français tombés de ses lèvres, et jusqu'à cette flamme d'amour toujours jeune qui brille dans son œil et qui séduisit un jour l'adolescente de Grand-Pré.

Les peuples comme les individus ont leurs profonds et immortels amours : amours d'ailleurs plus larges, parfois moins égoïstes, et qui s'étendent jusqu'à tout l'objet de leur vocation ou de leur destinée.

C'est un tel et immense amour qui vous fait vivre et survivre, Acadiens de la Louisiane : c'est une noble

vocation, dans cette patrie séculaire où La Salle, d'Iberville et Bienville avaient prolongé l'apostolat civilisateur et religieux de la France, c'est cette noble vocation qui vous fait fidèles à vous-mêmes et à vos ancêtres. Nous le voyons bien, nous qui depuis quatre jours courons tout le long de vos bayous, visitons vos paroisses et vos maisons. Votre accueil si fraternel nous avertit que vous avez gardé l'amour de vos origines françaises, de l'Acadie canadienne. Gardez donc, chers amis, gardez toujours cet amour nécessaire, cette flamme de la vie ancienne qui ne doit s'éteindre ni dans vos cœurs ni dans vos foyers !

Et s'il arrive en Louisiane – cela peut arriver – que d'autres races autour de vous, qui ont moins souffert, et qui ont plus facilement conservé la souplesse de leur langue, s'il arrive que d'autres races ne savent pas assez apprécier la vôtre et vénérer les stigmates douloureux de votre vie et de votre histoire, sachez toujours, comme vous le faites maintenant, porter bien haut vos fronts d'Acadiens. Sur ces fronts il y a une couronne d'épines, sans doute : mais cette couronne y resplendit comme un diadème de gloire.

On vous a assez rappelé ces jours derniers que c'est par votre langue française que vous montrerez le mieux dans la Louisiane la noblesse de vos origines et la fierté de votre sang. Un peuple qui ne parle plus sa langue

n'est plus un peuple distinct de ceux qui l'entourent, C'est un peuple qui dans le creuset de l'assimilation a perdu son entité nationale. La langue, avec ses vocables, sa syntaxe et son génie, est le produit direct, connaturel, de l'esprit, de l'âme d'une race ; elle est pour cela le signe sensible de la survivance de cet esprit, de la personnalité de cette race ; elle est la condition de son influence, et comme l'affirmation nécessaire de sa vie.

Acadiens de la Louisiane, aimez toujours votre langue française, parlez toujours votre langue française ; transmettez-en l'harmonie très douce sur les lèvres de vos enfants. Qu'elle chante toujours ses maternels et tendres refrains autour de vos berceaux ! Dans cette langue, il y a toute l'âme chrétienne, aimante, joyeuse et surnaturelle de vos ancêtres ; il y a dans cette langue toute l'âme pure et sublime d'Évangéline.

\* \* \*

Il me semble d'ailleurs que de ces lèvres de bronze qui paraissent s'ouvrir pour vous parler encore, il ne sortira désormais de leçon plus pressante que cette leçon de fidélité au verbe français qu'apportèrent au

bayou du Tèche, avec Évangéline, les Acadiens dispersés de 1755. Et c'est pourquoi je vois dans cette statue que vous avez érigée, non plus seulement le symbole d'un fidèle amour, mais aussi l'expression forte d'une grande espérance.

Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle prise de possession, par Évangéline, de l'Acadie louisianaise. De son solide piédestal, l'héroïne de Saint-Martin va régner désormais, plus triomphante que jamais, sur ces plaines fertiles où poussent en abondance les moissons de maïs, de riz, de canne à sucre qui assurent votre prospérité matérielle : sur ces jardins louisianais où fleurissent toutes ces fleurs qui sont l'image de votre joie, et dont vous couvrez vos hôtes, elle va régner surtout plus que jamais sur vos âmes, sur vos traditions, sur vos foyers, sur vos vertus,

Déjà nous l'avons vu, Évangéline, se multiplier dans ces gracieuses enfants de la Louisiane, dont mes compagnons laïcs célébraient hier, avec une naturelle indiscretion, la conquérante beauté ; déjà Évangéline a transformé en robes d'azur son manteau d'airain, et nous voyons ses sœurs revêtir avec orgueil le costume traditionnel de la femme acadienne ; et c'est encore la coiffe blanche d'Évangéline, transparente et légère comme une dentelle bretonne, qui encadre de sa grâce le sourire de vos filles.

C'est par la femme surtout que se perpétue la vertu d'une race. C'est par vos Évangélines que se perpétuera en Louisiane la vertu fidèle du peuple acadien !

Et ainsi, nous verrons par vous tous, Acadiens de la Louisiane, se réaliser dans l'histoire de l'Amérique du Nord le rêve magnifique de nos communs ancêtres. Vous savez comment un coup brusque du destin parut un jour briser à jamais, non pas vraiment un rêve, mais la vocation même de notre race française en Amérique. 1760 fut pour nous tous une date qui pouvait être fatale à l'espoir qu'avait conçu la France de voir l'influence de son génie, de son apostolat, se prolonger, se maintenir en Amérique depuis les bords du Saint-Laurent jusqu'au delta du Mississippi. L'Angleterre et l'Espagne se partageaient en 1763 les débris de son vaste empire américain. Mais voyez ! La Providence, par l'un des secrets mystérieux de sa politique éternelle, avait, dès 1755, transformé déjà en moyens certains de propagande française, les exécutions les plus barbares de la politique humaine. Acadiens, vous étiez condamnés, vos pères étaient condamnés par les Pilates du Césarisme anglais, à devenir des martyrs, oui ! mais aussi des messagers de la foi, de la civilisation française en cette région méridionale de l'Amérique. Vos pères venaient ici, au pays de Bienville, apporter à des frères l'appoint vigoureux du nombre et de la fidélité. Et vous êtes aujourd'hui quatre cent mille qui sont devenus, qui

veulent être en Louisiane les continuateurs persévérants des traditions et des vertus des ancêtres.

Groupe acadien et français de la Louisiane, groupe franco-américain de la Nouvelle-Angleterre, groupe acadien de nos Provinces Maritimes, groupes franco-canadiens qui se déploient en forces et en bataillons irrésistibles dans la province de Québec et sur tous les points de notre terre bénie du Canada : voici donc que nous renouons aujourd'hui, par cette visite attendue depuis 175 ans, nous renouons à travers le temps et l'espace la chaîne mystérieuse des desseins providentiels. C'est la vocation de notre race qui par tous nos efforts concertés, va perpétuer en Amérique son irrésistible apostolat.

Aujourd'hui tous ces groupes acadiens et canadiens se rencontrent aux pieds mêmes d'Évangéline. Ils s'y donnent le baiser d'une alliance fraternelle. Et c'est pourquoi je vous le dis, en vérité, ce monument où nous rallions nos forces dispersées est à la fois le symbole d'un grand amour et la promesse d'une invincible espérance.

## **Au retour de la Louisiane**

*Des frères se sont retrouvés. – Terre des bayous, terre d'abondance. – L'apport acadien. – À travers le diocèse de Lafayette. – Course triomphale. – Au monument d'Évangéline. – Le profond désir de survivre.*

Le voyage des délégations acadienne et canadienne en Louisiane restera comme un événement historique. Après 175 années de séparation, des frères se sont retrouvés, des groupes de langue française ont repris contact, et ont réaffirmé leur volonté de survivre.

C'est par l'immense vallée du Mississippi que nous sommes descendus vers l'embouchure du grand fleuve. Nous reprenions la route des découvreurs, et beaucoup aussi leur rôle. Toute une chaîne de postes et de forts reliait autrefois Québec à la Nouvelle-Orléans, et constituait comme une armature solide de l'immense empire colonial de la France. Il ne reste guère de tout cela que des souvenirs : au Fort de Chartres, où nous entendîmes des bribes de français, et où des anciens

nous chantèrent encore la Guignolée ; à Natchez, où l'évêque, Mgr Gerow, rappela avec une sympathique érudition à la fin du banquet qui nous fut offert par la ville, l'œuvre des missions françaises établies jadis par les Jésuites et le Séminaire de Québec le long du Mississippi et jusqu'aux rives méridionales de la Louisiane. Toutes ces visions rapides et mélancoliques d'un passé disparu, devaient accentuer le contraste entre tant de ruines qui achèvent de crouler, et tant de vie surabondante qui s'épanouit encore en Acadie louisianaise.

## **La terre des bayous**

Les Acadiens de la Louisiane vivent assurément. Ils vivent d'une vie matérielle que leur assure la terre fertile, inépuisable qu'ils habitent. Mgr Jeanmard, l'évêque si sympathique de Lafayette, nous disait samedi soir, 18 avril, à Pont Breaux, son village natal, que la Providence avait visiblement récompensé de leurs douloureux sacrifices les déportés de 1755 qui vinrent en Louisiane, et qui s'établirent le long du bayou Tèche : elle les conduisit dans une « véritable terre promise, où coulent le lait et le miel » : ce sont les

expressions mêmes de Mgr Jeanmard. Et depuis trois jours que nous parcourions les campagnes du diocèse de Lafayette, les plaines si riches couvertes déjà de la végétation luxuriante du printemps louisianais, où poussent les moissons nouvelles de maïs, de riz et de cannes à sucre, plaines ardentes dont le sol couleur d'ocre paraît s'enflammer sous le soleil, nous pouvions mieux comprendre la comparaison biblique dont se servait le distingué prélat. La terre des bayous est une terre d'abondance. Les Acadiens du Canada ne la foulèrent pas sans quelque envie jalouse ; les Acadiens de la Louisiane y jouissent d'une prospérité qu'eux-mêmes ne connaissent pas toujours.

Napoléon, au moment de signer, en 1803, le traité de cession de la Louisiane, disait : « Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux États-Unis, les indemnités n'auraient point de bornes. » Et nous eûmes bien l'impression que la Louisiane, fertilisée par les eaux grasses et ramifiées du Mississippi, est un pays d'immense richesse économique.

Nos frères acadiens y vivent donc ; et ils s'y sont merveilleusement multipliés. Ils ont apporté à ce pays d'adoption le capital de leur travail et de leurs vertus.

On sait que la Louisiane, comme le Canada, fut une colonie trop longtemps négligée par sa métropole

française. Toutes deux possédaient d'inégales et immenses ressources. La Louisiane remontait, par la vallée du Mississippi, jusqu'à ce pays des Illinois, qui fut longtemps entre elle et le Canada un sujet de contestation. Mais, par le fait de l'incurie administrative, cette colonie, fondée en 1699 par d'Iberville, était encore dans l'enfance en 1757, comme le déclarait alors Bougainville. En 1763, au moment où le traité de Paris la déchirait en deux, et en livrait les morceaux à l'Angleterre et à l'Espagne, elle ne comptait guère plus de 12,000 colons. Bienville, qui pour favoriser davantage l'industrie agricole, la véritable richesse de la Louisiane, avait fait remonter de Boloxi à la Nouvelle-Orléans qu'il fonda en 1718, la capitale de la colonie, n'avait pas réussi à secouer suffisamment l'inertie des ministres de Louis XV.

## **L'apport acadien**

La déportation acadienne devait être profitable à la Louisiane. En 1756 s'y étaient réfugiés 800 exilés. D'autres les rejoignirent quelques années plus tard et par des routes diverses. Les uns revinrent de France où ils étaient d'abord retournés ; d'autres, qui s'étaient

dirigés vers les Antilles françaises, recherchèrent d'instinct leurs frères louisianais pour réformer avec eux la famille dispersée ; d'autres enfin, déposés sur les côtes des États du Sud américain, mal accueillis à cause de leur catholicisme, se frayèrent une voie par l'intérieur des terres à travers la Georgie ou les Carolines, vers le Mississippi, pour descendre ensuite en Louisiane. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 13 mai 1765, 650 Acadiens arrivaient à la Nouvelle-Orléans et ils étaient dirigés vers les établissements d'Attakapas et d'Opelousas.

D'autres groupes vinrent encore peu à peu fortifier ces nouvelles colonies de race française, si bien que l'on évalue à 1800 le total que l'apport acadien avait en 1780 fourni à la Louisiane. Bien plus tard, un mouvement de rapatriement fortement organisé ramena de France en Louisiane près de 3000 Acadiens. C'en fut assez pour assurer à la Louisiane méridionale la suprématie ethnique de l'élément français.

Combien sont-ils aujourd'hui, les Acadiens louisianais, après 175 années de vie américaine ?

On a essayé de préciser le chiffre de cette population. M. Dudley Leblanc, chef de la délégation venue au Canada l'an dernier, déclarait qu'ils sont là-bas 400,000. Des statistiques préparées d'après le recensement des paroisses, établissent que sur une

population totale de 2,095,096, il y a 719,050 d'origine française. Tous ne sont pas Acadiens, mais en fixant à peu près à 200,000 le nombre de ceux qui ne sont pas de descendance acadienne il reste tout de même environ 500,000 qui sont là issus des anciens exilés de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Acadie canadienne.

Il n'est que juste d'ajouter que là-bas les Acadiens, par la force de leur natalité et de leur influence, ont absorbé un grand nombre de familles espagnoles et allemandes qui vivaient à côté d'eux.

Les populations acadiennes de la Louisiane sont répandues un peu partout dans la partie méridionale de l'État ; elles sont surtout groupées dans le territoire qui forme aujourd'hui le diocèse de Lafayette. Ce sont les paroisses de ce diocèse que nous avons d'abord visitées.

## **Course triomphale**

Une heure après notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, le jeudi matin, 16 avril, des automobiles et des autocars emportaient les 125 pèlerins acadiens et canadiens vers l'ouest louisianais. Précédé de quatre estafettes ou

moto, cyclistes dont les sirènes endiablées assuraient une libre circulation, le cortège triomphal s'avança à une allure vertigineuse, car nous étions en retard de plus d'une heure, et des réceptions nous attendaient partout le long de la route. Nous lunchons à Morgan City, où il y a peu d'Acadiens, mais où la municipalité et la Chambre de Commerce, encadrées de toute la population de la ville et des environs, nous reçoivent avec une vive sympathie. Plus loin, à Franklin, après les hommages de la ville, c'est un « garden party », un goûter aux fraises et à la crème, qui nous est offert sous les chênes du Manoir, au bord du bayou Tèche. Et le soir, après les haltes de Delcambre et Erath, nous nous arrêtons à Abbéville, où nous attendait la plus chaude bienvenue. Sur la place publique se multiplièrent les discours, les échanges de paroles enthousiastes, et nous y fûmes enveloppés par toute une population de gens qui s'appellent Landry, Leblanc, Hébert, Broussard, Arsenault ; j'y ai rencontré des Roy qu'une lointaine affinité rattache sans doute à ma famille ; tous ces gens se nomment, nous tendent une main cordiale, nous retiennent, causent en français, nous disent leur joie de nous voir. Après ces conversations multipliées, un banquet est servi sur le toit de l'Hôtel, à la clarté douteuse des étoiles, à celle-là plus efficace des lampadaires électriques.

Le lendemain, après une messe célébrée à 8 heures

par Mgr Alfred Trudel, de la délégation acadienne, et une allocution charmante de M. le curé, nous reprenons la randonnée officielle. Treize villes et villages nous attendent aujourd'hui. Le programme est chargé, le soleil piquant et la route prodigue de poussière. Partout l'accueil est exubérant ; partout des discours, des rafraîchissements et des fleurs. Les jeunes filles nous couvrent littéralement de roses et de pensées, et on en porte des gerbes aux autocars et aux automobiles ; Maurice, Milton, Youngsville, Broussard, Scott, Duson, Boscœ, Rayne, Crowley, où on prend le lunch, Ville Platte, Mamou, Eunice, Lafayette, où nous arrivons trois heures en retard, nous ont montré, révélé partout l'âme profonde et vibrante de l'Acadie louisianaise.

À Lafayette, où nous passerons la nuit, S. E. Mgr Jeanmard prononça sur la place publique une allocution extrêmement cordiale de bienvenue dans sa ville épiscopale, Le soir il y eut banquet assaisonné de discours, et le lendemain, samedi, après une messe célébrée pour les visiteurs, à la cathédrale, par Monseigneur Jeanmard lui-même, nous recommençâmes à grande allure notre course historique. Comment ne pas signaler ici les réceptions de Grand Coteau, au scolasticat des Pères Jésuites, au couvent des Dames du Sacré-Cœur, où une élève nous lut avec une admirable diction la plus délicate adresse ; celle d'Opelousas où, après le lunch, sur une estrade

érigée sur la place publique, on nous fait prononcer au radio des discours que toute la Louisiane entend et applaudit : des monceaux de télégrammes aussitôt envoyés de partout nous avertissent de l'enthousiasme des auditoires invisibles ; celle de Léonville, où M. le curé Lachapelle tient si étroitement groupée autour du clocher une admirable paroisse acadienne, et celle de Pont Breaux, le village natal de Mgr Jeanmard, où le soir nous banquetons dans le Paradis des Chênes. C'est à près d'un mille de l'entrée de ce village que la population s'était portée au-devant de nous. Il fallut descendre des autos, marcher militairement au son d'une fanfare, derrière un vieux drapeau troué de la Guerre de Sécession, et entrer en procession triomphale dans la place conquise. Mgr Jeanmard voulut présider lui-même le banquet du soir sous les énormes chênes verts qui, enchevêtrant les franges de leurs parasols, formaient sur nos têtes les coupoles les plus gracieuses. Dans un discours tout plein de sa charité apostolique, Mgr l'Évêque parut ouvrir tout son cœur pour célébrer avec ses coparoissiens la joie et le bienfait des survivances françaises de la Louisiane.

Le lendemain, dimanche, ce fut l'apothéose de Saint-Martinville, avec le dévoilement du monument d'Évangéline. Le matin, S. E. Mgr Prud'homme, qui faisait à la délégation canadienne l'honneur de l'accompagner, chanta pontificalement la messe, Mgr

Jeanmard tenant chapelle au trône ; et dans l'après-midi, à côté de l'église, non loin du monument, ce fut l'avalanche des douze ou quinze discours qu'écoula avec une méritoire patience, de 2 heures à 5 heures et demie, une multitude de 20,000 personnes accourues de toutes parts pour célébrer Évangéline.

Aussitôt terminée la cérémonie du dévoilement, nous courons vers Nouvelle-Ibérie où nous attend avec son peuple, Mgr Langlois, vicaire général du diocèse. À 9 heures du soir, après le souper, réception et discours. Coucher à Nouvelle-Ibérie, et le lendemain nous reprenons, pour le terminer le soir à Thibodaux, notre pèlerinage à travers l'Acadie louisianaise. Les réceptions de Jeannerette, de Houma, de Napoléonville, et la soirée de Thibodaux resteront parmi les plus touchants souvenirs de notre voyage. À Napoléonville, il fallut tenir deux assemblées simultanées pour satisfaire la foule avide de nous voir et de nous entendre ; à Houma, le lunch fut suivi, sur la place publique, d'une réunion enthousiaste ; et ce ne fut qu'à onze heures du soir, à Thibodaux, après un banquet fort oratoire, que l'on se sépara.

Mardi matin, les deux délégations se retrouvaient à la Nouvelle-Orléans où le maire à 10 h. nous recevait à l'Hôtel de Ville, avec son Conseil. Le midi, lunch à l'Hôtel de Soto auquel assista Mgr Laval, évêque

auxiliaire, beau vieillard de 80 ans, qui nous a fait la plus touchante allocution ; dans l'après-midi, promenade sur le Mississippi et visite de la ville. C'est le lendemain matin que la délégation canadienne s'embarqua pour le retour par mer vers New-York. La délégation acadienne passa ce jour à la Nouvelle-Orléans. J'y restai avec elle, et le soir l'Athénée louisianais, cercle académique de la société française de la ville, reçut les délégués à sa séance régulière ; on voulut bien nous faire l'honneur d'y prendre la parole.

## **La survivance louisianaise**

Voilà, trop rapidement esquissée notre promenade historique dans la Louisiane acadienne.

Quel en sera le résultat ? Elle contribuera assurément à y mieux organiser les œuvres de survivance.

Les Acadiens louisianais vivent non seulement d'une vie matérielle plantureuse, mais d'une vie nationale jalouse encore de ses origines. On le vit bien l'autre semaine. Notre venue chez eux mit littéralement sur pieds tous les Acadiens du pays. Toute l'Acadie fut profondément remuée. On accourut de partout pour

nous rencontrer, nous tendre la main, nous parler, nous dire qu'on était fier de nous accueillir, et d'échanger en français les mots qui jaillissaient du cœur. Les anciens surtout paraissent plus touchés, souvent attendris jusqu'aux larmes.

Et les anciens parlent avec orgueil leur langue. Les enfants, les jeunes manient déjà plus difficilement le français. En beaucoup d'endroits, dans les centres surtout, on constate que l'anglais tend à le supplanter sur les lèvres des nouvelles générations. Ce qui est grave en Acadie louisianaise, c'est qu'on n'apprend plus le français à l'école. L'école publique ne l'enseigne pas. Cependant le français jouit en Louisiane d'une situation juridique précieuse. Exclu de l'école par une loi de 1866, il y est rentré par la loi de 1879, renouvelée en 1898, et qui n'a pas été rappelée. Cette loi autorise l'enseignement du français dans les écoles primaires des localités où domine l'élément de langue française. Mais, malheureusement, les Acadiens n'ont pas su s'en prévaloir. Alcée Fortier nous le rappelait à Québec, en 1912, lors du Congrès de la Langue française ; il regrettait que l'école acadienne de la Louisiane fût devenue, pour cause d'inertie, exclusivement anglaise. Seuls quelques établissements libres, dans les grands centres, dirigés par des Frères ou des Sœurs, procurent aux élèves la connaissance du français.

D'autre part, aucune association ne groupe en vue d'une action nationale concertée, les Acadiens de la Louisiane. Et il n'y a plus de journaux français dans l'État, depuis qu'est morte, il y a une bonne douzaine d'années, l'« Abeille ». Tous les éléments de race française sont donc là-bas épars, sans cohésion, sans lien qui les rattache, et les fortifie par l'union systématique des volontés. Le clergé y jouit cependant d'un grand prestige ; il reste, là aussi, comme un agent efficace, non seulement de la foi religieuse, mais aussi de la survivance des traditions nécessaires du foyer.

On le voit donc, la situation en Louisiane acadienne est à la fois périlleuse et pleine de ressources. Un profond désir de survivre y anime les foules, mais il n'est pas orienté. Il y a là une masse un peu informe d'énergies vigoureuses. Qu'un ferment généreux y soit jeté demain, et y mette en mouvement ordonné cette vitalité puissante, et l'on verra se continuer et se renouveler tout le long des bayous le miracle acadien.

Mais pour exploiter et discipliner tant de ressources matérielles et morales, il sera utile à nos frères de Louisiane de garder contact avec nous. Nous pouvons les aider ; et ils souhaitent cette loyale et efficace collaboration. Déjà des projets sont ébauchés, qui ont reçu leur enthousiaste adhésion. L'Acadien de la Louisiane est fier de sa patrie d'adoption ; il ne veut

assurément pas, par un particularisme de sécession, former un État dans l'État ; il veut seulement servir, par toutes ses activités, la grande République ; mais sa survivance de ses qualités ancestrales ne pourrait que seconder un tel dessein. L'âme acadienne, avec ses admirables vertus et son verbe incomparable ajoutera toujours une beauté héroïque à toutes les beautés de l'âme américaine.

## **Pour notre héritage de vie religieuse**

## La Croix de Gaspé<sup>1</sup>

Ecce enim propter lignum, venit  
gaudium in universo mundo.

Voici que par ce bois, une grande joie  
s'est répandue dans le monde.

Ce texte est emprunté à la liturgie catholique, à l'office du Vendredi Saint. L'Église le répète chaque année à l'heure anniversaire où dans nos souvenirs et dans notre piété s'érige la Croix du Golgotha. Ce matin sur la falaise où reparaît dans le granit indestructible la Croix de Gaspé, à l'heure anniversaire où, réunis dans une pensée commune, nous commémorons le geste historique par lequel Jacques Cartier dressa sur ce pays, comme un signe de domination et de salut la Croix de bois du Christ, je me sens pressé de vous redire à vous-mêmes le texte liturgique : Voici que par ce bois, une grande joie a été répandue dans le monde.

Ce fut en effet un grand jour dans l'histoire du

---

<sup>1</sup> Discours prononcé à Gaspé, le dimanche 26 août 1934, à l'occasion du quatrième centenaire de l'érection de la Croix par Jacques Cartier.

Canada, que celui du 24 juillet 1534, alors que Jacques Cartier, par l'érection d'une croix, prit possession officielle, au nom du roi de France, des terres neuves qu'il venait de découvrir. La croix, haute de trente pieds, portait sous le croisillon, un écusson à trois fleurs de lys, avec l'inscription : Vive le Roi de France. L'acte, le geste de Cartier avait donc tout à la fois un sens politique et un sens religieux. Il avait un sens humanitaire qui place Cartier au rang des grands missionnaires de la civilisation.

Quatre siècles se sont écoulés depuis que ce geste fut accompli. Et voici qu'aujourd'hui, la Croix de Gaspé suscite encore dans la conscience des hommes, une joie universelle immense : *Ecce enim propter lignum venit gaudium in universo mundo*. Ce n'est pas seulement le Canada où fut érigée la croix mais c'est la France, c'est l'Angleterre, c'est l'Europe, et l'Amérique, qui sont représentées à ces célébrations jubilaires et qui honorent d'un officiel hommage, les origines françaises et religieuses de ce pays. Notre joie à tous rejoint à travers les siècles celle du découvreur et de ses compagnons. Et c'est parce qu'aujourd'hui nous revivons l'heure historique de 1534, c'est parce que dans nos yeux comme dans nos esprits se recompose la scène où Jacques Cartier dressait une croix de bois sous les regards étonnés des Sauvages, et essayait par des gestes d'adoration d'en expliquer le symbolisme à ces

pauvres enfants de la forêt, que vous me permettez d'évoquer à mon tour ce symbolisme mystérieux. C'est encore être fidèle à Cartier que de rappeler aujourd'hui que si la croix de bois du Calvaire annonçait aux hommes la joie de la rédemption et de la royauté du Christ sur le monde, la croix de bois de Gaspé annonçait aux indigènes de ce pays non seulement une prise de possession politique, mais aussi leur rédemption spirituelle et la royauté du Christ sur les peuples et les destinées du Canada.

C'est sous votre présidence, Éminentissime Seigneur, que se déroulent ce matin les fêtes liturgiques du quatrième centenaire de Gaspé. Vous déployez sur elles l'éclat de votre pourpre, mais vous consacrez aussi, par cette présence du Primat de l'Église du Canada, le sens profondément religieux de nos origines canadiennes.

Et vous, Excellence Mgr le Délégué Apostolique, qui nous apportez en votre personne le prestige et la bénédiction du Souverain Pontife, et qui vous inclinez si souvent avec affection sur notre Jeune histoire, vous constaterez une fois de plus ce matin que c'est dès la première heure de cette histoire, et sur la croix même de Gaspé, que l'on vit associés pour l'œuvre divine avec le sang du Christ, l'apostolat et le verbe de la France.

## I

Messieurs et chers frères, je n'insisterai pas sur la grande joie que procura au monde, la croix qui fut un jour dressée sur le Calvaire. Elle montrait aux hommes, comme un ostensor sanglant, le Christ qui venait de les racheter. Et c'est tout le destin des hommes qui se trouvait effectivement changé. Aux tristesses de la déchéance succédait la joie de la rédemption ; à l'orgueil de la révolte originelle succédait l'humilité de l'ordre ; à l'esclavage du démon la liberté sainte des enfants de Dieu.

Mais tout cela avait été précédé de si longues angoisses. Depuis tant de siècles, l'humanité avait attendu la réalisation des promesses divines. À l'homme coupable, et qui par sa grande faute avait été dépouillé des prérogatives de l'état naturel où Dieu l'avait élevé, Dieu même avait promis la réhabilitation. Et c'est Dieu même, en son infinie miséricorde, qui devait réhabiliter l'homme. En la Trinité mystérieuse de ses personnes s'échangea l'offrande de la victime et l'acceptation du sacrifice. Le Verbe incarné et immolé rétablirait par le prix infini de sa souffrance l'équilibre rompu de la justice et de la bonté divine.

Mais l'homme attendait depuis des siècles le Rédempteur promis : blessé par le péché, privé des dons préternaturels qui accompagnaient sa première destinée, livré à la convoitise de ses passions, rassemblant en lui, comme le plus angoissant problème, toutes les contradictions de la chair et de l'esprit, toutes les lumières et toutes les ténèbres de sa pensée, toutes les aspirations hautes et toutes les bassesses de la vie, l'homme avait appelé par tous les soupirs des patriarches et toutes les lamentations des prophètes, par les douleurs de sa conscience, et par toutes les espérances de sa foi, le Christ, le Prêtre divin qui offrirait enfin le sacrifice de la réparation. Il vint, le Sauveur, le Dieu, mais tout autre que celui-là que s'était figuré le peuple héritier du message révélateur ; tout autre que le roi puissant qui rétablirait le Trône d'Israël. Et l'on entendit tomber de ses lèvres un Évangile qui déconcertait les esprits ; on le vit multiplier en faveur des pauvres et des humbles les miracles de sa pitié, tous les témoignages de sa filiation divine ; et le jour où il voulut officiellement racheter les hommes, et rétablir sur le monde le règne de sa puissance et de son amour c'est sur une croix de bois, préparée par la malice de ses ennemis, qu'il voulut monter ; c'est sur le bois de cette croix, comme sur un autel, qu'il répandit le sang du sacrifice.

Mais la croix qui était l'instrument de l'expiation

devenait aussi le Trône de la royauté du Christ rédempteur. C'est par elle qu'il avait reconquis pour le ciel l'humanité ; c'est par elle que, Roi éternel des siècles, il devait désormais régner sur les âmes. L'homme racheté par la croix, ne peut revivre que par elle. C'est des mérites de la croix que découlent, comme d'une source divine, toutes les grâces du salut. Il faut que chaque homme reçoive de la croix, sa réhabilitation surnaturelle, ses titres nouveaux à l'héritage du ciel, son rétablissement au royaume de Dieu. C'est donc par elle, en vérité, que le Christ règne sur le monde : *regnavit a ligno Deus*.

Déjà, par sa naissance éternelle, par sa divinité consubstantielle à celle du Père et de l'Esprit, le Verbe, le Christ était le Roi. C'est l'affirmation qu'il en fit lui-même à Pilate. Mais voici que cette royauté de naissance s'augmente en quelque sorte d'une royauté de conquête. Et voici que l'humanité reçoit de son Roi, maintenant couronné de gloire et d'épines, une législation nouvelle divine, qui transforme sa foi, ses mœurs, sa vie, son histoire. Avec la charte de l'Évangile, c'est une autre civilisation qui commence ; c'est l'ère des disciplines austères du sacrifice, l'ère aussi des tendresses de la charité. C'est le règne de l'amour du Christ-Roi qui pénètre de son esprit et de sa douceur toutes les institutions humaines, et qui répand sur le monde avec l'assurance bénie de la rédemption

universelle, la grande joie fraternelle que le monde n'avait pas encore connue : *ecce enim propter lignum venit gaudium in universo mundo.*

## II

Depuis dix-neuf siècles, la croix du Calvaire est devenue, pour cette grande joie qu'elle apportait aux hommes, l'objet de toutes les vénération. Depuis le Christ, l'homme vit sous le signe de la Croix. Et les siècles de l'histoire, et tous les chemins de la civilisation sont depuis marqués, jalonnés de la Croix. Par cette croix multipliée à l'image de celle de Notre-Seigneur, le Calvaire lui-même s'érige en quelque sorte partout et sur le monde, partout il imprime son mystère dans la pensée et la conscience des peuples ; ou plutôt le Calvaire apparaît à tous les peuples comme une cime qui domine l'histoire, cime lumineuse dont la clarté splendide rayonne sur tous les horizons de l'humanité.

Aussi, est-ce avec la Croix que tous les porteurs de rédemptions, que tous les annonceurs de la grande joie du christianisme, se sont présentés aux hommes, à tous les peuples qui vivaient encore dans les ténèbres de l'erreur et du mal. Et quand au commencement de notre

âge moderne surgirent des océans profonds les continents nouveaux, les Amériques fabuleuses, c'est avec la croix que l'on est descendu sur leurs rivages et que se sont montrés aux indiens barbares et idolâtres les hardis découvreurs, les fondateurs d'empire, les apôtres du Christ et de son Église.

Ainsi fit Jacques Cartier. Étant l'envoyé de la France, il venait ici avec un double mandat. Depuis des siècles la France portait avec un pieux orgueil le titre privilégié de fille aînée de l'Église ; et quand elle résolut de réclamer sa part humaine de l'héritage d'Amérique, elle ne voulut pas dissocier dans ses ambitions les soucis de sa fortune et son besoin de porter aux hommes la lumière de l'Évangile. Elle fut donc, à l'époque des grandes découvertes géographiques, plus que l'ouvrière politique d'un grand empire colonial, elle fut la grande missionnaire de Jésus-Christ. Et quand elle aborda avec Jacques Cartier aux rivages de ce continent, le Canada découvert devint aussitôt le vaste domaine où elle continue de faire dans le monde les gestes de Dieu.

Ce fut assurément un geste de Dieu que celui de Jacques Cartier, quand sur cette pointe de Gaspé, en présence des Indiens, il arbora la Croix.

Oh ! Je n'ignore pas tous les desseins multiples qui pouvaient inspirer son périlleux voyage, ni toutes les

ambitions qui orientaient sa voile. Goût des aventures, rêves de marin audacieux, désir de révéler à l'Europe ce passage vers les terres orientales, qui par le nord ferait pendant à celui du sud au détroit de Magellan, connu depuis 1520 ; cupidité personnelle ou royale qui l'emportait vers ces « îles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grandes quantités d'or ». Oui, tout cela pouvait être dans la pensée de Jacques Cartier et de ses compagnons. Mais avec tout cela, il y avait aussi dans leur âme de Français, l'ambition profonde et séculaire de la race, celle de toujours porter aux peuples de la lumière, les messages de la vérité, et cette fois, l'Évangile du Christ.

Aussi est-ce la croix du Christ qu'il choisit comme signe de sa conquête. C'est par elle qu'il prit possession des terres, parce que c'est par elle qu'il voulait prendre possession des âmes. S'il présente aux sauvages naïfs, des cadeaux pour enfants, verroteries brillantes qui les attirent, c'est, déclare Cartier, avec l'espoir qu'il les pourra « convertir à notre sainte foi. » Et les croix, qu'au voyage de 1535, Jacques Cartier va élever sur d'autres rivages, qu'il découvre en remontant notre grand fleuve, témoignent encore de son dessein d'unir toujours dans sa pensée, et les ambitions légitimes de son roi, et la conquête spirituelle des âmes. Les croix de Stadaconé, et d'Hochelaga et des Trois-Rivières, comme celle de Gaspé, ne font que multiplier sur ce

pays, avec le signe d'une domination française, le signe et les promesses de la rédemption divine.

Et voici donc, Messieurs, que par toutes ces croix de bois plantées sur le sol canadien, une grande joie était annoncée aux peuplades sauvages qui l'habitaient ; la joie de la vérité enfin révélée à leur ignorance, la joie de la charité annoncée à leur barbarie, la joie du salut promis à leur déchéance, la joie d'appartenir désormais au Christ rédempteur et de pouvoir enfin entrer au Royaume de son amour.

Mais cette joie ne fut pas offerte ni répandue sans sacrifices ; Cartier lui-même et ses compagnons connurent au voyage de 1535, avec les rigueurs de l'hivernement, toute la cruauté d'un mal qui décima les équipages. Et il suffira plus tard, pour connaître mieux encore le prix douloureux de la bonne nouvelle française et chrétienne, de suivre, parfois à la trace de leur sang, les missionnaires que l'Église et la France envoyèrent à la conversion des indigènes de ce pays. C'est le propre de la croix de laisser tomber toujours de ses bras étendus et le sang du sacrifice et la joie des bénédictions.

Le sang du sacrifice, il abondera aux missions de la Huronie et aux villages des perfides Iroquois quand Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Gabriel Lalemant et leurs compagnons y subiront les tortures du martyre. Ce

sang du sacrifice, c'est lui qui fera battre d'une charité héroïque, le cœur de Champlain, ce fondateur de Québec, qui préférait la conversion d'un infidèle à la conquête d'un royaume ; celui de François de Montmorency Laval, le grand évêque qui mit aux fondements de l'Église de Québec et de l'Amérique, toutes les abnégations de sa pénitence ; celui de Marie de l'Incarnation, la mystique et sainte femme qui inclina vers l'enfance son génie de voyante et d'éducatrice ; celui de Maisonneuve, de Dollard, de Catherine de Saint-Augustin, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, de tous les ouvriers laborieux, intrépides, qui offrirent leur vie, qui épuisèrent leurs forces pour que sur les peuples de la Nouvelle-France se répandît la grande joie du salut.

C'est l'un des vôtres, Messieurs et chers frères de France, qui a nommé épopée mystique, l'histoire de nos premières actions françaises et religieuses. Dans cette épopée, comme dans toutes les autres, il est entré de la joie et des larmes, du sang et de la gloire. Et c'est de la croix que venaient toujours, et la générosité de verser le sang et l'ambition sainte de conquérir la gloire.

Mais pendant que s'accomplissait sur ces terres neuves l'œuvre de l'évangélisation, pendant que se construisait l'épopée mystique, une société coloniale française s'édifiait au Canada. C'est une France

nouvelle qui surgissait du sol conquis, défriché, travaillé par les colons, par tous ces travaillants ancêtres qui des provinces de France, vinrent ici abattre la forêt, labourer des terres, fonder des foyers, allumer à ces foyers la flamme de la vie ancienne, et y perpétuer les vertus, les traditions de la race.

Vous dirai-je, messieurs, que la croix de Gaspé, que la croix de Jésus-Christ n'a cessé de répandre sur tous ces foyers eux-mêmes la joie et les sacrifices dont elle est chargée ? Certes, je ne veux pas ouvrir ici le livre de cette longue histoire pour en relire avec vous les chapitres douloureux, les paragraphes héroïques, les pages glorieuses. Vous les connaissez. Qu'il me suffise de rappeler que la croix qui se dressa à l'aurore de notre vie historique, a étendu sur toute la journée canadienne son ombre ou sa lumière.

Ce fut l'ombre tragique assurément que toutes nos épreuves, les épreuves du premier établissement si laborieux, soumis aux rudes conditions de la vie coloniale primitive, et souvent ravagé par des sauvages ennemis, puis les épreuves de la guerre et de la conquête, puis toutes les luttes qui s'ensuivirent pour la survivance de nos traditions, de notre langue et de notre foi. Ce fut la lumière joyeuse que la gaîté de l'effort, des voisinages et des chansons de France, l'acceptation sérieuse de nos destins, la réaction vigoureuse contre

les infortunes, l'entrain irrésistible d'une persévérance jamais épuisée. Ce fut l'ombre tragique, au jour de la défaite, que toutes ces ruines, tous ces deuils, tous ces morts, et tous ces abandons qui vont faire plus difficile ou plus pénible, l'œuvre de la reconstruction française. Mais ce fut la lumière joyeuse que tous les foyers reconstruits, toutes ces forces renouvelées, toutes ces vies nouvelles qui affluèrent à nos berceaux, tous ces sourires offerts aux baisers maternels, toute cette fécondité généreuse et saine qui multiplia les 60,000 de 1760 et fit jaillir de leur sang et de leur amour, les quatre millions de 1934.

Ce fut l'ombre tragique de notre histoire que toutes ces mésintelligences qui devaient naître de la rencontre en ce pays de deux races, jalouses de leur sang, plus habiles à rivaliser de grandeur ou d'ambitions qu'à s'unir dans les étreintes de l'amitié. Ce fut pourtant la lumière joyeuse de cette même histoire que la compréhension progressive de tous les droits, la conquête toujours élargie de nos libertés, l'harmonie continuée de notre langue, la survivance au Canada d'une flamme et d'une pensée française, une entente cordiale qui veut être de plus en plus certaine, ces gestes fraternels qui d'un rivage à l'autre de nos deux océans voudraient, à travers le vaste continent, faire se rejoindre toutes les mains, et s'unir toutes les âmes.

Ah ! C'est l'ombre tragique qui couvre encore le Canada, comme elle couvre le monde, que la crise actuelle qui met ses angoisses aux cœurs de tous les citoyens, qui menace de briser les harmonies sociales, qui apporte en ces souffles de misère des doctrines qui peuvent abîmer les esprits et provoquer les plus profondes révolutions. Mais c'est la lumière maintenue sur tous nos horizons canadiens que cette doctrine de l'Évangile, qui rayonne toujours de la croix du Dieu rédempteur, qui ne cesse d'être partout ici annoncée, qui tient ou ramène dans la vérité sociale comme dans la vérité religieuse, les esprits qui s'égarerent, doctrine qui aux regards de tous, reste en nos ténèbres le flambeau qui illumine la nuit, l'astre qui promet encore pour demain, la splendeur de meilleurs jours.

Messieurs et chers frères, puisque la croix du Christ qui a sanctifié tant de sacrifices, nous a valu tant de bénédictions, il n'était que juste de célébrer le quatrième centenaire du jour où un marin de France en arbora pour la première fois sur cette falaise, le bois sacré.

En vérité, c'est le règne du Christ par sa croix que raconte toute notre histoire. À chaque détour de nos variables destinées, c'est la croix qui surgit, qui évoque, qui rappelle, qui enseigne, qui garde la route, comme font toutes ces croix du chemin, que demain, Messieurs

et chers frères de France, vous verrez dessiner partout sur notre sol, leur geste de rédemption. Comme vos calvaires de Bretagne, nos croix du chemin témoignent et de la fidélité de notre foi et de la royauté toujours acclamée du Christ sur notre peuple.

Oh ! je le sais bien, de nos grands chemins que balisent les croix, se détachent parfois des sentiers qui s'égarerent et qui éloignent avec eux l'imprudent voyageur. La royauté du Christ ne retient pas toujours dans le rayonnement de la croix ceux qu'elle voudrait sauver. Mais la croix reste là, toujours au bord de la route où passent les hommes comme pour les inviter à ne s'éloigner pas de sa bénédiction ou à revenir toujours au Christ qui par elle les a rachetés.

Notre peuple canadien n'échappe donc pas aux dangers du grand chemin, auquel s'amorcent les voies tortueuses. Le matérialisme américain qui a sûrement multiplié jusqu'à un fort exposant le matérialisme universel, et qui, à la suite de la grande guerre accentua tous les excès du néo-paganisme, ce matérialisme a répandu partout au Canada, ses mœurs, son esprit, sa doctrine. On a bien voulu dire cependant que la province française de Québec, restée plus fidèle à la croix, vivant plus près du Christ et de son Évangile, constituait dans notre Canada comme une immense réserve de forces spirituelles qui, à l'heure de nos

graves périls sociaux ou religieux, en ferait une citadelle de l'ordre, un rempart assuré contre les forces contraires du désordre.

Messieurs et chers frères, il nous faut souhaiter que notre province française joue toujours ce rôle de protection, de défense sociale et religieuse. Pour reprendre une expression évangélique, nous voulons que notre province soit toujours, dans cette confédération canadienne, le sel et la lumière. Elle ne pourra l'être toujours, et toujours accomplir la mission de la race française en Amérique, qu'à la condition de n'oublier jamais que c'est la croix qui a brillé sur son berceau, et que c'est elle qui doit illuminer toujours son histoire.

Monseigneur l'Évêque de Gaspé, vous avez voulu, gardien fidèle du grand souvenir qu'évoque votre ville épiscopale, que l'on n'oublie jamais que c'est le règne social et rédempteur du Christ sur ce pays qu'annonçait en 1534 la croix érigée par Jacques Cartier. Aussi, est-ce un temple au Christ-Roi que vous voulez ici construire, afin de mieux signifier et de perpétuer par un tel monument jubilaire, la pensée, la grande action du découvreur. C'est votre cœur d'évêque, autant que votre âme de grand citoyen qui voudraient réaliser une si haute ambition.

Tous ceux qui ont le sens de l'histoire, et qui ont au

cœur la fidélité que nous devons aux pionniers de la patrie canadienne, se joignent à vous, Excellence, pour souhaiter que sur les bases que déjà vous avez assises, s'élève bientôt un monument qui soit digne de notre reconnaissance.

Puisse bientôt ce monument, indestructible symbole de nos destinées, annoncer que la croix qui a béni l'heure première de notre histoire, ne cessera jamais de cette colline de Gaspé, de projeter sa vertu, sa lumière et ses bénédictions sur toutes les terres et sur tous les peuples du Canada.

## Nos martyrs canadiens

« Unus fuit semper  
spiritus in eis et una fides. »

(OFFICE DES MARTYRS.)

### I

Nos martyrs étaient de grands saints. Ils ont été de grands saints avant d'être des martyrs : et ils ne furent d'héroïques martyrs que parce qu'ils étaient de très grands saints.

Ce long héroïsme de missionnaires qui, pendant de nombreuses et pénibles années, endurèrent mille morts avant de tomber un jour sous la main des Iroquois, ne se peut expliquer que par la sainteté de leur vie, par une vertu qui pénétra de ses énergies surnaturelles leurs âmes, les trempa de courage, les fit capables de lentes et douloureuses ascensions au Calvaire qui leur était préparé.

La sainteté, c'est une mystique aux pages des livres qui la définissent ; mais c'est une force dans les âmes

qui la pratiquent. Il y a un dynamisme de la vertu qui la fait active, militante, conquérante, propre aux plus complets renoncements, capable d'aller à Dieu par tous les sommets du sacrifice.

C'est cette force de la vertu, c'est ce dynamisme de la sainteté que l'on vit se déployer en merveilles, et dans tous les domaines, au commencement de ce pays : si bien que la page de notre histoire où s'inscrivent nos martyrs n'est qu'une page, la plus belle sans doute, mais une seulement du livre saint qui est le livre de nos origines. Des hommes d'action aussi bien que des hommes de prières, des gouverneurs aussi bien que des moniales, des jeunes aussi bien que des anciens, des laïcs aussi bien que des ecclésiastiques, ont tour à tour ou simultanément composé ce premier chapitre de l'histoire du Canada, qui ressemble étonnamment à un chapitre de l'histoire de la primitive Église, ou à une narration des Actes des Apôtres.

Champlain et Maisonneuve, Marie de l'Incarnation et Catherine de Saint-Augustin, Dollard et ses braves, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, Laval et nos missionnaires, et au-dessus d'eux tous, du moins les dominant de tout l'éclat des saintes auréoles, nos huit martyrs, nos huit canonisés, héros sanglants et glorieux : ouvriers magnifiques d'une épopée religieuse qui est l'orgueil et la bénédiction de notre race.

Tous, tous ces saints de notre première histoire, ont fait pour Dieu la découverte, la colonisation et l'évangélisation du Canada ; ils ont fondé dans le surnaturel l'établissement de ce pays ; ils ont ici posé un fait politico-religieux que rien ne peut abolir et qui n'a pas cessé d'avoir sur toutes nos destinées sa bienfaisante influence. Et je me sens pressé d'associer à leur gloire tous ceux-là, qui leur furent ici associés dans la prière et le sacrifice, toute l'assemblée des saints qui présidèrent à la naissance, au baptême de notre peuple, et qui au ciel forment sans doute l'assemblée auguste de nos protecteurs.

\* \* \*

Il est difficile de louer les saints : nos paroles sont toujours inégales à leurs vertus. Il est particulièrement difficile de grouper dans un même panégyrique huit saints qui eurent chacun leur originalité de leur vie. Il y a pourtant, dans la vie des saints, des points de rencontre, et des points de contacts où se rejoignent leurs âmes, et d'où ils partent, d'où ils s'élancent dans les voies spirituelles. La sainteté elle-même, quelque figure qu'elle prenne, et de quelques actions qu'elle brille, se rattache toujours à des vertus essentielles qui en sont le solide et surnaturel fondement. Il y a comme

des racines communes sur lesquelles croissent en variétés admirables les multiples rameaux de l'arbre de vie, et sur lesquelles s'évanouissent en splendeurs multiples les fleurs et les fruits de la sainteté.

Je ramènerai donc à deux vertus fondamentales toute la sainteté de nos martyrs : la foi et la charité. Aucune sainteté n'existe en dehors de ces deux vertus ; parce que sans la foi et l'amour de Dieu, il n'y a pas même de vie chrétienne.

Or, nos martyrs, si divers par les qualités de leur apostolat, par les formes de leurs supplices, et par les tempéraments spirituels de leurs âmes, ont ceci de commun qu'ils ont fondé sur une même foi vive et sur un même amour séraphique leur sainteté. *Unus fuit semper spiritus in eis et una fides.*

\* \* \*

C'est saint Paul lui-même qui nous avertit que la sainteté ou la justice repose sur la foi. *Justus ex fide vivit*<sup>1</sup>. La foi est dans nos âmes principe de vie, comme elle y est rayon de lumière. Elle est en nous la grâce ou le don précieux du baptême. Et elle précède l'amour,

---

<sup>1</sup> (Ad Hebr., X, 38)

comme, dans l'ordre naturel, la connaissance est antérieure à toutes nos affections.

C'est la foi au Dieu créateur, au Christ rédempteur, à l'Esprit sanctificateur qui est au commencement de toute sainteté. Sans doute la foi ne fait pas de tous les croyants des saints. Pour qu'elle soit cause de sainteté, il faut qu'elle trouve dans chaque âme une correspondance qui l'accroisse toujours, qui la fortifie, qui lui fasse toujours produire ses surnaturels effets.

Mais dès qu'une âme, placée sous la lumière et l'influence de la foi, s'applique à régler sa vie sur les inspirations de cette foi ; dès qu'elle se dégage de plus en plus des concupiscences qui l'enveloppent ; dès qu'elle met tous ses soins à augmenter les grâces qui la transforment et la divinisent ; dès qu'elle commence à goûter sur terre les joies du ciel, et qu'elle aperçoit à travers le voile des mystères les beautés infinies de Dieu ; dès qu'elle éprouve en sa conscience, par la grâce et la vie de la foi, les miséricordes et les tendresses de l'éternel amour, elle ne peut pas, si elle obéit à l'Esprit qui l'anime, ne pas travailler à se sanctifier toujours davantage : *sanctus sanctificetur adhuc* ; elle ne peut pas ne pas s'élancer d'un essor invincible vers l'Être qui l'appelle et la ravit. Et la foi qui rapproche ainsi la créature de son Créateur, lui fait aussi toujours mieux comprendre sa dépendance et son

devoir ; elle la fait toujours plus parfaite, l'unissant toujours mieux à Dieu dans l'adoration, dans l'humilité dans l'offrande totale d'elle-même au service de son Maître.

Adorer, s'humilier, servir : voilà donc le premier besoin des âmes qui agrandissent leur foi à la mesure de la grâce, et qui par elle comprennent mieux leur rôle et leur emploi dans le plan de la création et de la rédemption. Voilà le premier besoin des saints ; et voilà aussi par quoi la sainteté offre toujours au monde la variété inépuisable de ses actions et de ses vertus.

Servir, s'humilier, adorer, n'est-ce pas justement ce qui remplit d'abord des plus rares mérites et parfois des plus héroïques entreprises la vie de nos martyrs.

Était-ce donc autre chose que servir, n'était-ce pas seulement servir, qui était toute l'ambition à la fois si humble et si haute de saint René Goupil et de saint Jean de La Lande ? Tous deux, laïcs, simples serviteurs, tous deux voués par une promesse solennelle au service des missions, orgueilleux seulement de ce titre de *donnés* qui les désigne et les définit, ils n'ont d'autre désir en ce monde que d'accompagner les missionnaires, de partager leur vie, de concourir par leurs modestes fonctions à leur apostolat ; ils veulent éprouver leurs fatigues, s'associer à leurs mérites et à leur possible martyre. Et dites-moi si une telle vie n'est pas une des

plus hautes expressions de la foi, et si elle ne fait pas à ces deux pauvres serviteurs une place admirable dans le groupe de nos saints. Et quand René Goupil, qui avait quelques jours auparavant prononcé des vœux de frère coadjuteur afin de mourir dans la Compagnie de Jésus, tomba sous la hache d'un meurtrier pour avoir tracé sur le front d'un enfant le signe auguste de la croix, ne peut-on pas dire que vraiment, cet homme qui avait vécu de la foi, est tombé martyr de sa foi ?

Servir, mais servir quand même un Dieu qui a droit à tous les efforts de notre vie, n'est-ce pas la volonté tenace, héroïque de saint Noël Chabanel, de ce missionnaire timide, si sympathique, si appliqué au sacrifice, qui ne trouve dans ses commerces avec les sauvages que dégoût, insuccès et tristesses, qui est souvent tenté d'abandonner sa tâche, mais qui pour vaincre ses répugnances, s'engage par vœu à rester au Canada et à mourir s'il le faut sur sa croix ?

Servir, s'humilier : servir Dieu, s'humilier devant Dieu et devant les hommes, n'est-ce pas aussi toute l'histoire incomparable de saint Isaac Jogues ? La foi vive, avons-nous dit, prosterne dans l'humilité. Entendez le Père Jogues s'humilier sans cesse de ses infirmités spirituelles, répéter sans cesse qu'il n'est qu'un serviteur indigne de servir Dieu dans la Compagnie de Jésus. Voyez-le torturé, broyé par les

barbares, et qui s'en vient baiser avec respect l'échafaud de son supplice parce qu'il y voit l'instrument de la justice de Dieu pour ses péchés. Et quand, après son premier martyre, il a échappé à la mort, il déclare que ce sont ses péchés qui l'ont rendu indigne de mourir parmi les Iroquois, et il verse des larmes à la pensée du peu de profit qu'il estime avoir tiré des premiers supplices.

Servir, adorer : n'était-ce pas toute la joie de saint Charles Garnier, et l'effet merveilleux de sa foi robuste, lui qui, écrivant à son père pour lui annoncer qu'il était admis au noviciat des Jésuites, commençait sa lettre par cette exclamation du psalmiste : *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.*<sup>1</sup> Il n'y a que la foi qui élève et consacre ainsi les désirs de l'adolescence ; comme c'est elle aussi qui déjà au Collège faisait mener à Charles Garnier une vie d'ange, à ce point qu'on surnommait le groupe des quatre saints, celui des quatre écoliers d'élite dont il faisait partie.

Servir, adorer, prosterner sa vie dans l'humilité de tous les renoncements, n'est-ce pas ce à quoi s'appliquèrent d'abord au noviciat saint Antoine Daniel et saint Gabriel Lalemant, quand tous deux, entraînés

---

<sup>1</sup> Ps. 121, I.

par la mystique très haute de ce maître des novices incomparables que fut le Père Louis Lalemant, montaient vers l'amour pur de Dieu par la pratique des plus complètes abnégations. Aussi, du noviciat aux missions, ce fut la longue chaîne des actes de foi les plus généreux qui rattache les uns aux autres, comme des anneaux précieux, les jours de leur vie. Gabriel Lalemant écrira dans ses notes spirituelles, sous la dictée d'une admirable foi, que s'il voulut venir au Canada, ce fut « pour se revancher de tant d'obligations qu'il devait à Dieu, pour que son saint Nom fût adoré, et son Royaume étendu à tous les peuples. » Et Antoine Daniel, à peine descendu de l'autel où il vient de célébrer, au matin du jour de son martyre, trouvera dans son âme d'apôtre les paroles brûlantes qui communiquent comme une flamme la foi divine aux sauvages qui l'écoutent, qu'il baptise, qu'il prépare à mourir, et à qui il laisse ce suprême mot d'ordre : « Portez votre foi jusqu'au dernier sacrifice. »

Servir et adorer : oh ! comme ces deux mots définissent l'admirable, le très fort et le très saint Jean de Brébeuf ! Qui pourra pénétrer dans le mystère de son âme contemplative ? Et comment expliquer en une telle vie l'alliance si féconde de l'oraison et de l'action ? Jean de Brébeuf multiplia au centuple le don de sa foi ; il l'a fait se traduire en des vertus qui ont profondément édifié ses frères et qui ont étonné les barbares. Lui aussi

s'abîma dans l'humilité pour rebondir aux sommets de la perfection. Il s'estimait indigne du sacerdoce, et demandait à prendre rang seulement parmi les Frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus. Mais ses supérieurs jugèrent autrement. Il fut prêtre, et il fut l'honneur du sacerdoce.

Son humilité religieuse le fit esclave volontaire et libre des règles de sa congrégation : « On me brisera, disait-il, plutôt que de m'en faire violer une seule. » Et l'humble religieux n'était sans doute si appliqué à obéir, que parce qu'il trouvait dans ses oraisons ferventes, dans ses adorations prolongées, et en somme dans sa foi, tous les motifs de fidélité à ses supérieurs et à Dieu.

Jean de Brébeuf, dont la haute taille surpasse tous ses compagnons de souffrance et de gloire, fut peut-être aussi, par le don d'oraison dont il fut privilégié, celui qui monta le plus haut dans les clartés de la foi et qui pénétra le plus avant dans les confidences de Dieu. Je ne puis ici vous faire entrer dans tous ses commerces surnaturels. Notre-Seigneur, qu'il aimait à étudier et à contempler dans sa méditation, vint souvent s'offrir lui-même au regard de son adorateur. Plus d'une fois, il apparut à Jean de Brébeuf soit en état de gloire, soit en état de souffrance, le plus souvent portant sa croix, ou attaché à cette croix. Et le pieux missionnaire ne sortait

de ces entretiens divins que pour souhaiter lui aussi la souffrance, et l'honneur de porter jusqu'au Calvaire sa propre croix. Souvent encore la Sainte Vierge apparut à cet héroïque serviteur, laissant chaque fois dans son âme, avec une grande suavité de paix, le désir violent de souffrir pour Dieu.

Mais voici plus encore. Jean de Brébeuf, le mystique si versé dans la science des choses surnaturelles, reçut de Dieu, après sa mort, la mission extraordinaire de conduire dans les voies d'oraison et de souffrance l'une des saintes les plus admirables de la Nouvelle-France, Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est assurément l'une des choses les plus merveilleuses de l'histoire de la sainteté au Canada, que cette intervention de Jean de Brébeuf, après sa mort, dans la vie surnaturelle si haute, séraphique, de Catherine de Saint-Augustin<sup>1</sup>. Celle-ci n'avait jamais vu le glorieux martyr, mais elle avait pour lui une grande dévotion. Martyre elle-même des tourments spirituels les plus angoissants, victime douloureuse et triomphante de tentations et de persécutions ouvertes du démon, voisine parfois du désespoir où la voulait jeter l'enfer, elle reçut du ciel

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet: *La Vie de la Mère de Catherine de Saint-Augustin*, par le Rév. Père Paul Ragueneau, publiée à Paris en 1671, surtout le livre 3e.

cette consolation de voir saint Jean de Brébeuf descendre en quelque sorte dans sa vie, lui apparaître quelquefois, lui faire souvent sentir sa présence, lui inspirer confiance au milieu de ses épreuves, faire auprès d'elle l'office de directeur spirituel, et lui indiquer les voies certaines et hautes de la perfection.

Jean de Brébeuf, à la fois martyr stoïque et sublime mystique, est vraiment, au centre du groupe héroïque de nos saints, celui en qui on peut personnifier, résumer la vertu de tous, et qui semble porter avec un plus vif éclat en sa plus large auréole les splendeurs de la foi.

## II

Mais chez nos saints, chez tous les saints, la foi se transforme en amour. Elle se répand sans doute d'abord dans l'intelligence et sur la vie comme une lumière ; mais bientôt cette lumière se pénètre de flammes ; c'est la charité qui s'y mêle, qui y ajoute ses ardeurs, et qui fait sa vertu plus vive et plus rayonnante.

Que la sainteté soit tout ensemble une grande foi et un grand amour, rien d'étonnant. La foi conduit à Dieu,

fait connaître Dieu, et Dieu est amour. Il s'est défini lui-même par ce mot : *Deus caritas est*<sup>1</sup>. Et il ne peut pas ne pas transformer en amour toute vertu qui monte et qui s'épanouit en lui, toute âme qui s'approche de lui, et qui s'unit à lui. D'ailleurs, la foi qui est une grâce de Dieu, est une participation de sa vie, et sa vie est amour.

Au surplus, Dieu, en ses trois personnes, est créateur, rédempteur, sanctificateur. Mais ces trois actes de l'auguste Trinité sont des œuvres de l'éternel amour. Et parce qu'ils sont tous les trois principes, raison d'être de la religion qui rattache l'homme à Dieu, cette religion elle-même ne peut pas ne pas être une religion d'amour. Et dès lors, la religion qui commence dans la lumière et les pratiques de la foi : adorer, s'humilier, servir, se continue et s'achève dans la ferveur et les pratiques de la charité.

Et quand cette religion, quand ces relations de l'esprit et du cœur avec Dieu vont jusqu'à l'intimité, jusqu'à la familiarité divine, jusqu'à la communion totale de la vie avec Dieu, jusqu'à la sanctification profonde et toute pure de l'âme, la religion s'appelle alors sainteté. Mais il y faut de telles élévations de l'esprit, cette pureté et ces hautes flammes du cœur : la sainteté, qui n'apparaît et ne resplendit qu'aux cimes de

---

<sup>1</sup> St. Jean, Épître I, 8.

la foi, ne s'embrase et ne se consume qu'aux cimes de l'amour.

Or, nos martyrs canadiens que nous avons vus, par la foi de leur baptême, comprendre la vie comme une dépendance totale de leur être vis-à-vis de Dieu, comme une adoration perpétuelle du Maître Créateur et infini, comme un service héroïque dans l'apostolat de l'Évangile du Christ, l'ont aussi comprise comme une union de toute leur âme avec Dieu, comme un amour qui doit s'aller perdre dans le premier amour. Et leur amour a pris alors toutes les formes les plus filiales, les plus ardentes ou les plus généreuses ; il est devenu piété tendre, mortification austère ; il a plongé jusqu'aux abîmes du sacrifice ; il a mis jusqu'à du sang dans ses flammes.

Et je veux vous donner comme première preuve de cet immense et surnaturel amour de nos martyrs, leur martyre même.

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui déclarait à ses disciples qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. Il fut lui, l'Homme-Dieu, le sublime et divin martyr de l'amour. Et de sa croix rédemptrice, son amour, qui était l'amour d'un Dieu, descendit vers les hommes. De nos croix humaines, notre amour, qui est l'amour de la créature, doit monter vers Dieu. Le terme de son essor ne peut

être qu'au ciel. Et lors même que ces croix humaines paraissent ne répandre que sur nos frères leur sang méritoire, c'est en somme, chez les saints, pour Dieu et vers Dieu que s'en va l'immolation volontaire. Ce fut sans doute pour la conversion des sauvages que nos martyrs subissaient leurs cruels supplices ; mais, en définitive, comme le déclarait saint Gabriel Lalemant, ce fut pour glorifier Dieu. Ce fut pour donner des âmes à Dieu, pour étendre son royaume, et ce fut donc par amour pour Dieu, qu'ils s'exposèrent à ces supplices et qu'ils entreprirent les travaux d'une si périlleuse évangélisation. Et quand nous les voyons étendus sur la croix douloureuse où, meurtris, mutilés, brûlés, rompus, sanglants, ils expirent, on peut assurément placer dans leur cœur ou sur leurs lèvres une parole semblable à celle du Christ : il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour l'amour de Dieu !

Mais, ne l'oublions pas, ce martyre suprême de nos saints fut chez eux précédé d'un autre et long martyre : celui de vivre pendant des années avec les sauvages, de subir leurs mœurs grossières, de partager leurs logis malpropres, enfumés, grouillants de chiens et de vermine, de manger souvent leur répugnante nourriture ; le martyre des courses pénibles, épuisantes, à travers les forêts, en toutes saisons, et par tous les temps ; et cet autre martyre qui fut pour eux peut-être le plus pénible, celui d'évangéliser des esprits rebelles ou

hostiles, de n'éprouver le plus souvent que des échecs dans l'apostolat, soit auprès des Iroquois et des Algonquins, soit, et pendant des années, auprès des Hurons eux-mêmes ; le martyre pour des semeurs de l'Évangile, de déchirer toujours leurs mains et leurs pieds aux ronces et aux épines, et de semer si longtemps sans récolter au champ toujours inculte du Père de famille.

À ce martyre, dont la souffrance leur était imposée par leur vie de missionnaire, mais qu'ils acceptaient comme un volontaire sacrifice, s'ajoutèrent souvent, toujours, les mortifications personnelles, spontanées, tout intimes, que leur suggéraient le souci de leur perfection spirituelle, leur amour de Dieu et des âmes. Et l'on ne sait parfois ce qu'il faut le plus admirer en eux : ou bien la victime torturée, crucifiée par les barbares, ou le prêtre, le religieux, ajoutant aux souffrances inévitables de sa vie quotidienne, des jeûnes, des cilices, des pointes de fer sous le froc, des macérations, des veilles, des actes héroïques de renoncement et d'amour.

Ah ! oui, ces martyrs furent vraiment des blessés de l'amour divin. Saint Charles Garnier, le doux et mystique Garnier, s'appliquait à reproduire en sa personne Jésus crucifié. Souvent il ne prenait pour nourriture que des glands et des racines amères ; il

couchait sur la dure, usait habituellement de discipline et portait autour de ses reins une ceinture hérissée de pointes de fer.

« Il ne lui manque pas une seule des vertus qui font les plus grands saints », écrivait à son sujet le Père Ragueneau.<sup>1</sup>

Gabriel Lalemant, qui soupirait après l’apostolat et le martyre, qui portait en un corps débile une âme de feu, écrivait dans des notes où il expliquait le sacrifice de sa vie : « Sus donc, mon âme, perdons-nous maintenant pour donner ce contentement au Cœur Sacré de Jésus. » On le verra au cours de son long martyre de dix-sept heures, se mettre à genoux pour embrasser son poteau de torture et faire à Dieu sa suprême offrande.

N’est-ce pas encore une preuve admirable de sa charité pour Dieu, un sublime et personnel sacrifice que cette vie de dégoût, de perpétuelles répugnances à laquelle se condamne par un vœu le Père Chabanel ? Et quand le Père Jogues, avec ses mains mutilées, son corps flagellé, esclave au pays des Iroquois, se jette à genoux au pied d’un arbre où il a tracé sur l’écorce la croix de Notre-Seigneur, et se condamne là à des heures d’oraison, à genoux sur la terre ou sur la neige, ne donne-t-il pas là un autre et évident témoignage de son

---

<sup>1</sup> *Les Bienheureux Martyrs*, par le R. P. Rouvier. Edit. 1925, p. 294.

invincible amour ? Je ne veux pas multiplier davantage ces faits : ils prolongeraient trop un panégyrique où l'on ne peut, pourtant, montrer la sainteté que dans les saints eux-mêmes que l'on célèbre.

Il me tarde de vous dire que l'amour divin qui brûle au cœur de nos martyrs, et qui apparut sous les formes crucifiantes du sacrifice, savait aussi se répandre aux pieds du Maître en mystiques tendresses, en suaves parfums de piété.

Pénétrez avec moi dans cette chapelle du Fort Sainte-Marie, où s'épanouissaient, se purifiaient, se transfiguraient dans les exercices spirituels les âmes de nos saints.

Aux bords discrets d'une rivière qui va se perdre dans la Baie Georgienne, au pied d'une colline où se dresse aujourd'hui, près de Midland, l'église des Martyrs, avait été érigé ce Fort<sup>1</sup>, qui fut le presbytère commun des apôtres de la Huronie. Trois fois l'an, et une fois pour la retraite annuelle, les missionnaires devaient s'y rejoindre. Tous nos martyrs s'y sont donné rendez-vous. Ils venaient s'y reposer de leurs courses évangéliques mais aussi renouveler dans la vie commune, leur vie religieuse. La chapelle du Fort, avec

---

<sup>1</sup> On lira avec profit sur le *Fort Ste-Marie*, la plaquette du R. P. Devine. s. j.. publiée en 1926.

Jésus présent au St-Sacrement, devenait alors pour ces apôtres, si souvent, si longtemps privés de l'hostie, le cénacle où ils aimaient à retrouver leur Maître, à lui raconter leurs travaux, leurs échecs, leurs succès, et à recevoir de lui l'inspiration, la parole intérieure, le mot divin qui console et fortifie.

Appliqués aux exercices de saint Ignace, ces hommes d'action devenus des contemplatifs, s'absorbaient en ces méditations familières aux religieux de la Compagnie de Jésus, méditations où Dieu se révèle davantage son suprême et suprême amour en qui doit se perdre toute créature. De ces abîmes où plonge l'oraison de saint Ignace, nos missionnaires remontaient vers le Christ du Sacrement ; ils éprouvaient comme la sensation physique de sa présence et de son amour ; ils posaient sur son Cœur leur cœur plus aimant et plus tendre, et ils renouvelaient avec une intense volonté leurs vœux perpétuels de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

Et l'ascétisme de nos missionnaires n'apparaîtrait pas encore assez avec toute sa vertu d'amour si l'on n'ajoutait qu'à une époque où la dévotion au Sacré-Cœur n'avait pas été prêchée par ses grands apôtres, saint Jean Eudes et sainte Marguerite Marie, eux, nos martyrs, et en particulier saint Charles Garnier et saint Gabriel Lalemant, pratiquaient cette dévotion ; ils

avaient senti palpiter sous la poitrine du Maître son Cœur divin ; ils avaient déclaré que c'est par amour pour ce Cœur qu'ils s'étaient voués aux missions. Et dès lors nul doute qu'au pied du tabernacle du Fort Sainte-Marie, c'est au Cœur même de Jésus qu'ils ont pris la flamme toujours plus brûlante de leur filiale tendresse.

Ce fut aussi dans la chapelle du Fort Sainte-Marie que Notre-Seigneur voulut quelquefois répondre de façon sensible et amoureuse à ses dévots serviteurs. Un jour que le Père Jogues lui demandait la faveur du martyre, la grâce de boire au calice de sa Passion, Notre-Seigneur lui répondit distinctement au fond de sa conscience, ces paroles consignées dans une de ses relations latines : « *Exaudita est oratio tua ; fiat sicut a me petisti : confortare et esto robustus.* » « Ta prière est exaucée ; il sera fait comme tu me l'as demandé ; prends courage et sois fort. »

Et vous savez comment le Père de Brébeuf qui un jour avait aperçu au ciel une grande croix, qui s'étendait depuis le pays des Iroquois jusqu'à celui des Hurons, vous savez comment saint Jean de Brébeuf, qui pénétrait si avant au Cœur du Maître, fut favorisé de révélations et d'apparitions qui témoignent à la fois de sa familiarité divine et de sa haute sainteté. Il appartient sûrement à cette famille des privilégiés, des confidents

de Jésus, qui composent dans l’histoire des saints, le groupe séraphique des voyants de l’amour.

Au Fort Sainte-Marie, les « donnés » eux-mêmes, qui ont fourni au martyrologe saint René Goupil et saint Jean de La Lande, faisaient leur vie obscure d’assistance auprès des missionnaires et leur vie de piété avec tant d’édification, avec une telle vertu que le Père Ragueneau écrit qu’on y voyait « une sainteté qui n’a rien de la terre. »

Tel fut donc le cénacle de Sainte-Marie. Aussi, écrivait encore le Père Ragueneau, le Fort Sainte-Marie, « c’est une maison de Dieu... C’est le sentiment de ceux qui y vivent et qui y trouvent un Paradis en terre, où la paix y habite, la joie du Saint-Esprit, la charité et le zèle des âmes. »<sup>1</sup>

\* \* \*

Il y a deux façons possibles de se représenter nos saints.

Il y a la toile historique, que vous connaissez, tourmentée, sanglante, où l’on voit chacun d’eux dans l’acte douloureux de son martyre. L’on pourrait

---

<sup>1</sup> cf. le *Fort Sainte-Marie*, par le R. P. Devine, s.j., p. 34.

imaginer un autre tableau mystique, calme, recueilli, où, sous un beau ciel, s'ouvriraient les portes d'un sanctuaire. Dans ce sanctuaire on verrait huit bienheureux, agenouillés dans l'adoration. Sur leurs poitrines, des cœurs embrasés ; à leurs fronts éclairés d'une lumière céleste, les saintes auréoles. Leurs regards sont tournés vers le tabernacle, et leurs bras soulevés, tendus dans l'offrande de la vie. Tous ces gestes de prières, toutes ces attitudes, toutes ces clartés divines seraient le spectacle symbolique de la vie intérieure de nos martyrs. Le sanctuaire serait lui-même l'image de leurs âmes. Saint Augustin aimait à voir l'âme du juste sous la forme d'un temple rempli de l'Esprit Saint ; et pour lui, le cœur même du juste est le tabernacle de ce temple : *Deus intimus cordi est*, écrit-il dans ses Confessions<sup>1</sup>. C'est, d'ailleurs, la doctrine de saint Jean, l'apôtre de l'amour : *Nescitis quia templum Dei estis et Spiritus Dei habitat in cordibus vestris.*<sup>2</sup>

C'est, au surplus, le mot même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont s'inspira saint Jean ; « *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera ; nous viendrons en lui, et nous établirons en lui notre demeure.* »<sup>3</sup> Or, cette demeure, chez nos saints, n'est pas un château, aux

---

<sup>1</sup> I, IV, n. 18.

<sup>2</sup> I, S. Jean, III, 16.

<sup>3</sup> S. Jean, XIV, 23.

étages compliqués, à la manière architecturale d'une Thérèse d'Avila. C'est le temple augustinien, tout simple en ses lignes pures et austères, sanctuaire au tabernacle enflammé d'amour, tout plein de Dieu, calme et fervent comme un beau ciel d'Hippone, et où des anges aux ailes d'or, comme on voit aux fresques de l'Angelico, apportent des couronnes triomphales.

Si vous le voulez, vous retiendrez dans vos regards et dans vos mémoires ces deux tableaux. Vous avez besoin du premier, de l'image traditionnelle des bûchers, des poteaux de supplice, des alènes rougies au feu, des baptêmes d'eau bouillante sur des têtes scalpées, des haches, qui s'abattent ou dont on fait des colliers de fer brûlants ; vous en avez besoin pour apprendre comment, par la foi et avec la foi, on peut supporter ses épreuves, et accepter, quand il plaît à Dieu de nous l'offrir ce que Pie XI, dans son audience aux Canadiens, le 28 juin 1930, veille de la canonisation de nos saints, appelait le martyre de la vie. Mais vous avez besoin aussi de l'image douce et pieuse du sanctuaire où plane l'Esprit divin, où des cœurs enflammés monte, comme de l'encensoir, les parfums et les flots mystiques de l'amour. Vous en avez besoin, parce que vous avez besoin de vous souvenir que pour savoir ici-bas souffrir, il faut d'abord savoir aimer Dieu, et que les souffrances ou les blessures de la vie sont bien mieux acceptées quand il y a dans le sang de ces

souffrances ou de ces blessures les douceurs et les parfums du saint amour.

## **L'héroïsme des saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de La Lande**

Saint Isaac Jogues était un jour en oraison, au Fort Sainte-Marie, dans ce pays des Hurons où depuis quelques années il exerçait son apostolat ; au cours de sa méditation, se souvenant des souffrances divines qui ont racheté le monde, il demandait à Notre-Seigneur, en faveur des pauvres sauvages à convertir, l'occasion de souffrir lui-même, de partager le sacrifice rédempteur, de boire au calice de la Passion ; et il entendit – c'est lui-même qui le raconte – une voix secrète et distincte lui répondre : « Ta prière est exaucée ; il sera fait comme tu me le demandes ; prends courage et sois fort ! »

Le vaillant apôtre souhaitait donc de monter au calvaire, et de s'y immoler pour le salut des pauvres sauvages du Canada. Le calvaire du Père Jogues allait bientôt se dresser, non pas sur la terre des Hurons, où il avait exprimé son vœu, mais au milieu des bourgades iroquoises, au pays des hostilités les plus barbares ; et sur ce calvaire il allait monter deux fois, accompagné la première fois par René Goupil, et la deuxième par Jean

de La Lande.

Tous les trois, Isaac Jogues, René Goupil, Jean de La Lande, avaient souhaité de mourir pour la conversion des sauvages, et la glorification du Christ Sauveur. En réalité, c'est à eux trois que Notre-Seigneur avait fait la réponse annonciatrice du sacrifice : *Exaudita est oratio tua... confortare et esto robustus.*

C'est tout un drame, et l'un des plus émouvants de nos origines religieuses que celui du martyre de ces trois saints.

Pour en mieux montrer les principaux aspects, voyons quel en fut le théâtre, quels acteurs parurent sur la scène, et comment se déroula l'action.

## I

Le théâtre du drame, ce fut, dans son cadre le plus vaste, la terre de la Nouvelle-France, la terre de notre pays canadien telle qu'elle apparaissait vers 1640.

Terre nouvelle, révélée depuis un siècle par Jacques Cartier, mais travaillée depuis quelques années seulement par les ouvriers français de la civilisation et

de l'Évangile. Terre immense, aux horizons encore indéfinis ; terre obscure qu'enveloppait le mystère des solitudes ; terre élégante qui dessinait sous l'ombre des bois la ligne variée de ses paysages ; terre magnifique traversée de fleuves géants, semée de lacs innombrables, et que soulève l'effort hardi ou gracieux de ses montagnes. Terre nouvelle du Canada, terre ancienne d'Amérique, sur laquelle la barbarie, depuis des siècles, avait édifié ses cultes superstitieux et cruels, qui avait bu jusqu'à l'ivresse le sang des vengeances, et qui avait soif maintenant du sang des martyrs.

Mais il faut, pour plus de précision, découper dans l'immense champ d'apostolat parcouru par nos martyrs le territoire habité par les Iroquois, cette terre d'élection qui fut pour Isaac Jogues et ses deux compagnons la terre du suprême sacrifice.

Ce pays iroquois, situé au sud du lac Ontario, et limité à l'est par cette frontière de l'Hudson, que prolongent le lac Champlain et le Richelieu, ce pays iroquois offrait à ses habitants sédentaires, pour leurs rudimentaires cultures, la fertilité de son sol, pour leurs chasses des forêts giboyeuses, pour leurs pêches des lacs et des fleuves abondants. Mais ce pays s'ouvrait trop facilement, par ses voies géographiques de terre ou d'eau, vers les pays voisins situés au nord du Saint-Laurent, habités par les Hurons et les Algonquins.

À l'époque où nous nous reportons, vers 1640, ce pays iroquois, qui fait aujourd'hui partie des États-Unis, appartenait à la Nouvelle-France ; il comptait parmi les territoires que la France avait conquis par ses découvertes, et que l'Église voulait sanctifier par son apostolat. De telle sorte que l'on peut dire assurément que les saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de La Lande ont été martyrisés en Nouvelle-France.

Ce pays des Iroquois, peuplé par une race vindicative, fut souvent le théâtre des triomphes barbares du vainqueur sur les captifs, et ses forêts retentirent souvent des chants cruels de la torture et de la mort.

C'est donc sur cette terre que se dérouleront les scènes sanglantes du martyre des saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de La Lande.

Avant de raconter ce drame, voyons quels en furent les personnages.

## II

Deux groupes d'acteurs furent en présence : d'une part, le groupe des sauvages Iroquois ; d'autre part,

celui des martyrs. Ces deux groupes vont opposer les uns aux autres leurs âmes différentes.

Les Iroquois d'abord. Ils sont au nombre d'à peu près 25,000 divisés en cinq grandes familles ou nations. Ces nations s'apparentent à la race huronne, l'une des deux grandes tribus qui peuplaient les terres de la Nouvelle-France. Mais Iroquois et Hurons sont des frères ennemis. De vieilles querelles les divisent, et les font, dans des incursions sanglantes, s'acharner les uns contre les autres. Les Iroquois sont, au surplus, les guerriers les plus redoutables et les plus cruels. Leur force, quand elle est victorieuse, s'achève en barbarie. Combien de fois ils iront, par les lacs et les rivières, jusqu'au pays huron, surprendre leurs ennemis, incendier leurs bourgades, scalper, tuer, massacrer les habitants ; et ils en ramèneront, pour les supplices de la torture et de la mort, les captifs qui servent à leur triomphe.

Ces Iroquois sont idolâtres. Ils adorent le Grand Esprit, qui est le plus puissant des dieux ; mais ils adorent aussi les forces de la nature, astres, plantes ou bêtes, en qui s'incarnent d'obscurcs et redoutables divinités. Leur culte est fait de superstitions naïves ; leur morale autorise les passions les plus grossières, et les Iroquois compteront parmi les sauvages les plus réfractaires à l'Évangile. Ils ont la haine de la Robe

Noire. Ils verront volontiers dans le missionnaire un sorcier malfaisant, qui est la cause de tous leurs maux. Les prières du missionnaire sont des maléficaes, sa prédication un mensonge ; et ils iront jusqu'à assassiner lâchement les apôtres qui leur apportaient la bonne nouvelle de l'Évangile.

Leur haine du missionnaire français s'accroîtra de toute la haine qu'ils portaient aux Hurons. Ceux-ci, en effet, furent les alliés des Français dès les premières heures de la colonie ; et les Iroquois confondront dans un même esprit de vengeance et les Hurons ennemis et les Français.

En face de ces Iroquois féroces, voyez le groupe de nos trois martyrs.

De René Goupil et de Jean de La Lande nous savons peu de choses. Ce sont des serviteurs modestes, voués au service des missions, qui accompagnaient les missionnaires dans leurs courses évangéliques, heureux de partager avec eux les fatigues, les périls, les mérites de l'apostolat.

René Goupil est né dans l'Anjou. Il avait souhaité se faire jésuite, et il était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus. Sa mauvaise santé l'obligea d'en sortir, et il s'en consola en se consacrant, vers 1640, par le don volontaire de soi-même, au service des missionnaires du Canada.

Jean de La Lande, né à Dieppe, n'apparaît dans l'histoire qu'au moment où le Père Jogues le choisit en 1646 pour l'accompagner dans son second voyage au pays des Iroquois. Mais ce choix du Père Jogues est un témoignage de la forte vertu, de l'esprit surnaturel, apostolique, de Jean de La Lande. Lui aussi, il n'est qu'un modeste serviteur, appartenant comme René Goupil à ce groupe si édifiant de laïcs qu'on appelait des *donnés*, groupe que créa surtout l'initiative du Père Jérôme Lalemant.

Les *donnés* étaient en réalité plus que des domestiques ou serviteurs des missionnaires. Un lien spirituel les attachait à leurs maîtres : c'était cette consécration volontaire d'eux-mêmes à l'œuvre de la conversion des sauvages. Ils ne prononçaient pas de vœu ; ils ne cessaient pas d'être laïcs ; mais pour cela même ils paraissaient à côté du missionnaire comme l'exemplaire libre et vivant des vertus de l'Évangile.

Leur vie qui s'enveloppe d'ombre est faite de dévouement obscur, de labeurs pénibles, de prières ferventes. Elle s'appuie sur l'humilité qui la soutient, la relève, la fait monter aux sommets du dévouement ; elle se pénètre et se parfume de la plus profonde charité.

René Goupil, au milieu des tortures de son long martyre, demandera au Père Jogues de recevoir ses vœux de religion ; il les prononcera d'un cœur fervent,

et il aura la consolation de mourir Frère de la Compagnie de Jésus. Jean de La Lande aura le pressentiment de son martyre, et il déclarera, en accompagnant le Père Jogues, que « le désir de servir Dieu le portait en un pays où il s'attendait bien de rencontrer la mort. »

« Servir Dieu », c'est l'expression dont Jean de La Lande définit toute son ambition ; c'est le mot très simple qui convient aussi à la tâche de René Goupil. Et ce mot très simple contient tout leur cœur, je veux dire tout leur grand et surnaturel amour.

À côté d'eux, les dominant en quelque sorte de toute la dignité de son sacerdoce et de l'héroïsme de son double martyre, apparaît et se dresse Isaac Jogues.

Il naquit à Orléans, le 10 janvier 1607. Encore enfant, pieux et sensible, il ne pouvait entendre sans pleurer le récit de la passion de Notre-Seigneur. Entré au noviciat des Jésuites à Rouen, il fut formé dans les fortes disciplines spirituelles du Père Louis Lalemant, s'élevant, sous sa direction, vers l'amour pur de Dieu par le détachement complet de soi-même et de toutes choses. Ce maître des novices lui dira un jour, tout édifié par les aptitudes apostoliques d'Isaac Jogues : « Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada ».

On était à l'époque où les missions lointaines, aux

Indes ou au Canada, attiraient les âmes sacerdotales et religieuses. La récente canonisation de saint François-Xavier (1622) avait contribué à mettre en vive lumière l'œuvre si nécessaire de la propagation de la foi, et l'on sait comment alors, sur tous les chemins de l'apostolat, s'élançaient, armés de la croix rédemptrice, hommes et femmes, religieux et religieuses, laïcs et ecclésiastiques, tous ambitieux de conquérir à la foi et au Christ des âmes infidèles.

Isaac Jogues avait pu rencontrer au Collège de Rouen où il professa de 1629 à 1632, les Pères Brébeuf, Charles Lalemant, Ennemond Massé, revenus de Québec après la prise aventureuse de ce poste par les Anglais en 1629. Il apprit d'eux quel vaste champ était ici ouvert à l'action apostolique, combien de milliers d'âmes y attendaient la nouvelle de l'Évangile. Il s'éprit de la pensée des missions ; il ne rêvait que de conquêtes spirituelles et même de martyre aux pays indiens. Et à peine était-il ordonné prêtre en 1636, qu'il obtenait de partir pour la Nouvelle-France. Ce fut le 7 avril de cette année qu'il s'embarqua à Dieppe pour les missions canadiennes. Dans une lettre écrite à sa mère, à la veille de son départ, il l'exhortait au sacrifice de son enfant, et à l'offrir à Dieu « pour l'amour duquel il faudrait donner non seulement un fils, mais encore tous les autres, voire notre vie s'il était nécessaire. »

Ce mot filial révèle tout le fond de l'âme du nouveau missionnaire. C'est pour l'amour de Dieu qu'il voulut être apôtre, et c'est cette passion surnaturelle qui sera l'inspiratrice et le soutien de tous ses sacrifices. Il y a, d'ailleurs, toute une mystique qui se dégage de la vie, des pensées, des écrits, des lettres, des actions de saint Isaac Jogues. Et l'on voit que sa vie spirituelle ne fut si ardente, si pénétrée de charité pour Dieu d'abord et les âmes ensuite, que parce qu'elle s'appuyait, comme celles de René Goupil et de Jean de La Lande, sur un fonds solide d'humilité. C'est le sentiment vif de notre dépendance vis-à-vis de Dieu, de notre néant en face de sa grandeur, de notre indignité en regard de son amour infini et de son infinie miséricorde, c'est ce sentiment qui loin de refouler une âme sur elle-même et dans l'inactivité passive, la fait s'éprendre de Dieu, et monter vers lui, par toutes les initiatives de sa volonté, par tous les élans de son esprit, par toutes les puissances de son amour.

Saint Isaac Jogues fut un héros de l'humilité. Il ne cessait de s'humilier de ses fautes. Il s'estimait pécheur indigne des bontés de Dieu, indigne à cause de sa misère de le servir dans la Compagnie de Jésus. Pendant son premier martyre au pays des Iroquois, il allait baiser avec affection les poteaux de l'échafaud où il avait souffert parce que, disait-il, ils étaient les instruments de la justice divine pour ses péchés. « Mes

péchés, écrivait-il au retour de ce premier martyr, (le 4 janvier 1644 à Rouen) m'ont rendu indigne de mourir parmi les Iroquois », et il versait des larmes en pensant au peu de profit qu'il estimait avoir tiré de ses premiers supplices.

Ce fut cette humilité de l'apôtre qui le fit s'alarmer lorsque, de retour en France en 1644, après sa longue captivité et ses tortures au pays iroquois, on s'empressait – la reine mère Anne d'Autriche elle-même – pour le voir, baiser ses mains mutilées et vénérer en lui un confesseur de la foi.

Mais l'humilité qui le faisait fuir les louanges des hommes, le rapprochait de Dieu, et se transformait au pied du tabernacle ou du crucifix en piété tendre et affectueuse. Il aimait, au cours des missions, et pendant ses séjours à la résidence du Fort Sainte-Marie, à entendre le plus de messes possible le matin, et à passer de longues heures devant le Saint Sacrement. Pendant sa captivité et son esclavage chez les Iroquois, étant privé de la sainte Messe, il aimait à s'isoler dans la forêt, au pied d'un arbre, devant une croix gravée sur l'écorce, à passer des heures en oraison ; à genoux sur la terre ou sur la neige, il prolongeait sa prière, tout abîmé dans la méditation, offrant à Dieu sa souffrance et sa vie.

Ce profond amour de Dieu nous fait comprendre

pourquoi il écrivit à sa mère le 20 août 1636, après son arrivée à Québec : « Je ne sais ce que c'est que d'entrer en Paradis, mais je sais bien qu'il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France et en y disant ma première messe... Il me sembla que c'était Noël pour moi, et que j'allais renaître à une vie toute nouvelle, une vie de Dieu. »

Notre saint allait en effet pouvoir non seulement vivre pour Dieu, mais conquérir des âmes à Dieu. L'amour de Dieu, au cœur de l'apôtre, s'accroît en quelque sorte de tout l'amour qu'il porte aux âmes, et il communique à l'amour des âmes une flamme, une force qui le fait capable de toutes les abnégations, de tous les héroïsmes.

C'est pour l'amour des âmes que le Père Jogues entreprendra ses courses au pays des Hurons et des Pétuns ; c'est pour les âmes qu'il vivra de 1636 à 1646, pendant 10 ans, la vie laborieuse, pénible, à la fin si douloureuse de son apostolat canadien ; c'est pour les âmes qu'il se livrera en 1642 prisonnier volontaire des Iroquois, afin d'accompagner les captifs hurons qui s'en allaient mourir ; c'est pour les âmes qu'il refusera de reprendre sa liberté afin de ne pas abandonner des compagnons qui avaient besoin de son ministère, et de pouvoir consoler, catéchiser, baptiser. Pour l'apôtre, le

salut des âmes vaut mieux que sa propre liberté. Pour Isaac Jogues ce salut des âmes valait mieux que sa vie elle-même.

Voilà donc de quelle passion maîtresse, de quel profond amour, était possédée l'âme de saint Isaac Jogues. Et voilà aussi en quel point de la vie spirituelle se rencontrèrent avec lui saint René Goupil et saint Jean de La Lande. Ceux-ci, plus obscurs au regard des hommes, à raison de leur condition volontaire de serviteurs, mais, au regard de Dieu qui connaît tous les motifs de la vie, animés du même zèle de souffrir pour la conversion des Sauvages, afin de les donner au ciel.

Et voilà donc aussi comment, et par quels contrastes, s'opposent les deux groupes de personnages que nous allons voir maintenant entrer sur la scène du martyre, et composer le drame héroïque qui va s'y dérouler. Et puisque à tout drame il faut un ressort qui en déclenche l'action, qui la soutienne et l'achève, reconnaissons dès maintenant que l'amour et la haine, les éternels ressorts des drames humains, furent cause première, active et tenace de la passion douloureuse de nos apôtres. Au cœur de l'Iroquois, la haine du missionnaire ; au cœur du missionnaire, l'amour de Dieu et des âmes : voilà les deux forces hostiles qui vont entrer en conflit, qui engageront et conduiront à son terme héroïque l'action qui va commencer.

### III

Il y eut deux actes à ce drame. Et ces deux actes furent précédés d'un prologue.

Le prologue du martyre – je n'y insisterai pas – ce fut, de 1636 à 1642, les missions du Père Jogues aux postes où l'envoyaient ses supérieurs : chez les Hurons d'abord, (1636-1639), chez les Ottawas (automne 1639), auprès de la nation du Petun ensuite, (hiver 1639-1640), puis de nouveau chez les Hurons, (1640-1642), avec résidence dans ce Fort Sainte-Marie où les missionnaires de la Huronie venaient se retrouver, se reconforter dans la retraite et la prière.

C'est le pays même des Hurons, ce vaste et pittoresque territoire situé au sud de la Baie Géorgienne, et qui devait lui aussi devenir la terre sanglante des martyrs, c'est ce pays qui retint le plus longtemps l'activité apostolique du Père Jogues.

Il s'y initia à la langue et à la vie des sauvages ; il y fut souvent le compagnon des apôtres qui partagent aujourd'hui sa gloire, les Pères Jean de Brébeuf et Charles Garnier ; il s'y prépara, par des travaux pénibles et par les retraites du Fort Sainte-Marie, au sacrifice qui devait couronner son apostolat.

C'est là qu'un jour où il demandait à Notre-Seigneur de souffrir pour lui, il entendit au fond de sa conscience la réponse divine : *Exaudita est oratio tua...* C'est de là aussi qu'il va partir pour son douloureux calvaire.

\* \* \*

Au mois de juin 1642, le Père Jogues est désigné pour aller à Québec traiter des intérêts de la mission. Le voyage est périlleux, à travers un pays infesté d'Iroquois qui viennent se poster aux bords du Saint-Laurent pour y surprendre les convois des trafiquants, hurons ou algonquins, ou les expéditions des Français. Accompagné du Père Raymbault, de trois Français et de vingt guerriers hurons, la plupart chrétiens, il part sur une flottille de quatre canots chargés de pelleteries pour les échanges du commerce. Le voyage à Québec se fit sans autres encombres que les fatigues inhérentes à de telles et si pénibles courses sur les rivières et dans la forêt. C'est pendant le retour de ce voyage, le 3 août 1642, que le Père Jogues et ses quarante compagnons, trahis par un Huron, furent surpris par les Iroquois, en amont des Trois-Rivières.

Cachés dans les roseaux du rivage, les Iroquois déchargèrent sur les canots des voyageurs leurs

arquebuses et les mirent hors de service. Alors s'engagea le combat. Pendant que les Hurons essayaient de tenir tête aux Iroquois, le Père Jogues, au milieu des coups de fusil et des cris de guerre, baptisait le sauvage catéchumène qui était en charge de son canot. Surgit une nouvelle bande d'Iroquois qui prit à revers l'ennemi et assura la victoire. René Goupil fut fait prisonnier avec vingt Hurons : les autres trouvèrent leur salut dans la fuite.

Le Père Jogues avait pu gagner le rivage ; et il aurait pu, à la faveur des halliers, échapper lui aussi à la vue et à la prise des vainqueurs. Il ne le voulut pas, estimant que sa place était auprès de René Goupil et des Hurons catéchumènes que les Iroquois avaient faits prisonniers. Il vint donc, captif volontaire, s'offrir lui-même à partager le sort de ses malheureux compagnons. « La fuite, écrivit-il plus tard dans sa *Relation*, me semblait horrible ; il faut, disais-je en mon cœur, que mon corps souffre le feu de la terre pour délivrer ces pauvres âmes de l'enfer, il faut qu'il meure d'une mort passagère pour leur procurer une vie éternelle. » Il s'offrit donc, captif volontaire à partager le sort de ses malheureux compagnons.

Aussitôt ceux-ci se préparent à mourir... Le Père Jogues entend la confession de René Goupil, puis il va aux Hurons qu'il instruit et baptise. Pendant qu'il

réconforte un autre *donné*, Guillaume Couture, que des Iroquois viennent de ramener captif et torturé, ces sauvages se jettent avec fureur sur le missionnaire, s'acharnent sur lui, et c'est alors que commence vraiment le premier martyre d'Isaac Jogues.

On le charge d'abord de coups de poing et de coups de bâtons, et on le jette par terre à demi mort. Quand il commence à revenir à lui, d'autres Iroquois lui arrachent avec leurs dents les ongles des doigts, puis ils lui mordent les uns après les autres le bout des deux index dépouillés de leurs ongles, les broyant et les écrasant jusqu'à en faire sortir les os, causant ainsi à leur victime une douleur extrême. Ils font subir le même supplice à René Goupil.

Ce fut après ces premiers traitements barbares que les Iroquois vainqueurs emmenèrent dans leur pays leurs captifs. Le voyage dura treize jours, chemin douloureux de la Passion. Pendant ces treize jours, Isaac Jogues et René Goupil souffrirent d'indicibles tourments : la faim, la soif, la chaleur ardente, la douleur des plaies vives, non soignées, et fourmillant d'insectes, plaies qui, selon l'expression du Père Jogues, pourrissaient sous le soleil.

Huit jours après le départ, ce fut, lors de la rencontre d'un parti de 200 Iroquois qui s'en allaient en guerre contre les Français, le supplice renouvelé des

bastonnades et des tortures.

Ces Iroquois nouveaux venus dressèrent d'abord une estrade sur une colline ; ils s'armèrent ensuite de bâtons ou de faisceaux d'épines, et se disposèrent en deux rangées d'égale longueur, cent d'un côté et cent de l'autre. Ils firent passer leurs prisonniers « tout nus dans ce chemin de fureur et d'angoisse ». René Goupil et le Père Jogues parcoururent donc eux aussi ce chemin. Chacun reçut au passage des coups redoublés que l'on multipliait à mesure qu'il s'avavançait entre ces deux haies de barbares. Le Père Jogues marchait le dernier. On s'acharna davantage sur lui : les bourreaux, qui avaient la haine du missionnaire, lui réservèrent les plus cruels supplices.

Le Père Jogues succomba au milieu du chemin à parcourir ; alors les Iroquois redoublèrent de violence pour l'accabler de coups, puis ils le portèrent tout sanglant, à demi mort, sur l'estrade qu'ils avaient préparée. Quand il fut revenu à lui, ils recommencèrent le supplice, déchargeant sur sa tête et sur son corps une grêle de coups de bâtons ; ils lui brûlèrent un doigt, en écrasèrent un autre avec leurs dents ; ils labourèrent ses plaies avec leurs ongles ; et quand les forces manquaient au martyr et qu'il allait défaillir, ils lui appliquaient, pour le raviver, des charbons ardents aux bras et aux jambes.

Le Père Jogues souffrit pour Dieu et pour ses bourreaux tous ces tourments. Il s'oubliait lui-même pour consoler ses compagnons de torture : « Souviens-toi, dit-il à un Huron chrétien, le plus martyrisé, et dont les douleurs faisaient venir des larmes aux yeux du missionnaire, souviens-toi qu'il y a une autre vie que celle-ci ; souviens-toi qu'il y a un Dieu qui voit tout et qui saura bien récompenser les angoisses que nous souffrons à son occasion. »

Après cette halte douloureuse, le groupe des captifs reprit sa marche vers le pays iroquois. Et c'est au cours de ce long et pénible voyage que René Goupil, jusque-là simple *donné* au service des missions, demanda au Père Jogues de recevoir ses vœux de religion afin de pouvoir mourir dans la Compagnie de Jésus.

Nous ne pouvons suivre, en nous arrêtant à chaque station, le long chemin de croix alors parcouru par saint Isaac Jogues et saint René Goupil. Qu'il suffise de rappeler qu'arrivé au pays des Iroquois on conduisit de bourgade en bourgade les captifs, et qu'à chaque bourgade recommencèrent, selon les mêmes procédés, les mêmes tortures que nous venons de décrire. *Spectaculum facti sumus mundo et hominibus propter Christum*, disait en son cœur, sur l'un des échafauds où on le fit monter, le Père Jogues.

C'est au milieu de ces nouvelles tortures que l'on

coupa au Père Jogues le pouce de sa main gauche, et à René Goupil le pouce de sa main droite. Pendant toute une nuit, couchés et attachés en forme de croix au sol, livrés aux enfants des bourreaux, ils furent l'objet des supplices les plus raffinés. Les enfants prenaient plaisir à enfoncer des poinçons dans leurs chairs, ravivant ainsi les plaies pour en faire couler le sang ; ils s'amusaient à jeter sur leurs poitrines des cendres ardentes, et à voir griller, rôtir et se tordre des corps que des liens rendaient incapables de se libérer.

Un jour le Père Jogues, qu'on avait voulu honorer par de plus grandes souffrances, avait été suspendu à une croix ; il allait succomber sous le poids douloureux de son propre corps quand un Iroquois eut pitié et coupa ses liens. Cet Iroquois devait plus tard se convertir.

Le missionnaire ne descendit de cette croix que pour instruire et baptiser des Hurons que des chasseurs venaient de capturer. Irrités par ces actes d'apostolat, les Iroquois décidèrent que le Père Jogues mourrait le lendemain avec ses nouveaux chrétiens.

Mais le lendemain, le Conseil des Iroquois se ravisa, et il fut résolu qu'on laisserait la vie à tous les captifs et que, selon la coutume chez ces peuples, la sentence de mort serait changée en sentence d'esclavage.

C'était l'usage chez les Iroquois, que les captifs épargnés étaient remis, à titre de suppléants et

d'esclaves, à des familles qui avaient perdu quelqu'un de leurs membres à la guerre,. Le Père Jogues et René Goupil furent attribués à deux familles d'un même village. Le sort qui les rassemblait préparait pour René Goupil l'acte suprême du martyr.

Ce vaillant disciple du Christ se plaisait au milieu de sa captivité, à instruire des vérités de l'Évangile les petits enfants sauvages, et à leur apprendre le signe de la croix. Un vieillard le surprit un jour à tracer le signe de la croix sur le front de son petit-fils, et à lui enseigner à faire lui-même ce signe de rédemption. Le vieillard qui croyait à un maléfice ordonna à l'un des siens de tuer le captif. Quelques jours après, le Père Jogues et René Goupil revenaient ensemble d'un bois voisin où ils avaient fait oraison et récité le chapelet, quand un Indien armé d'une hache, frappa à la tête René Goupil. René Goupil tomba sur le sol et expira en prononçant le nom de Jésus.

« Ange en innocence et martyr de Jésus-Christ », selon le texte des Relations, il avait 35 ans. C'était le 29 septembre 1642. Ce jour-là, la terre des Iroquois avait bu le sang de son premier martyr.

Le Père Jogues devait rester captif chez les Iroquois jusqu'au 30 août de l'année suivante. Captivité qui prit souvent les formes du plus dur esclavage : corvées, mauvais traitements, injures grossières, exigences des

maîtres, qui s'ajoutaient aux plus pénibles privations, à la faim, au froid, à toutes les souffrances physiques ou morales d'une vie partagée avec des Indiens sans politesse et sans mœurs.

Dieu voulut y ajouter les souffrances de la vie spirituelle. Le Père Jogues se sentait seul, abandonné de tous. Il éprouva le sentiment angoissant de l'abandon de Dieu même, à cause de ses péchés ; il connut cette tristesse inénarrable d'une âme qui communie à la tristesse infinie de Notre-Seigneur, quand celui-ci du haut de sa croix criait vers le ciel : « Ô mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné » ? Le Père Jogues ajouta à toutes ces souffrances l'angoisse de cette agonie. Mais Dieu eut un jour pitié de son serviteur, et il changea en consolation l'épreuve de ce dur délaissement.

Pendant qu'il endurait ces mille tourments, on apprit en France la captivité de l'apôtre. La cour de France elle-même s'émut de ce long martyre. Anne d'Autriche fit entamer des négociations avec les États-Généraux de Hollande, afin que, par l'intermédiaire des Hollandais alors établis à New-Amsterdam, (aujourd'hui New-York) à proximité de la nation iroquoise, le missionnaire fût livré. Mais ce ne fut qu'après bien des difficultés et obstacles de toutes sortes que le 5 novembre 1643, le Père Jogues, enfin délivré, depuis le

30 août, put s'embarquer sur un vaisseau hollandais pour la France.

On sait de quels hommages fut entouré et eut à souffrir là-bas l'héroïque missionnaire qui portait sur tout son corps les stigmates de son long et premier martyre. Le Père Jogues supportait avec peine ces témoignages de vénération. Il ne songea tout de suite qu'à une chose, la faveur de retourner en Nouvelle-France pour y faire bénéficier les Missions de sa connaissance des langues indiennes, et pour s'y employer encore à la conversion des sauvages.

C'est le matin de Noël 1643 que le Père Jogues avait débarqué sur la côte de la Basse Bretagne. Ce fut le printemps suivant, par le premier bateau qui partait de La Rochelle pour le Canada que le Père Jogues retourna à ses chères missions.

Cette fois un nouveau martyre et la mort attendaient en Nouvelle-France l'apôtre héroïque de l'Évangile.

Un esprit nouveau, à la vérité, animait alors les Iroquois désireux de faire la paix avec les Français et les Hurons. Tant de massacres successifs avaient épuisé leurs forces. Des négociations furent commencées. Le Père Jogues, qui connaissait mieux que tout autre la langue des nations iroquoises, fut désigné pour aller au nom du gouverneur de Québec, M. de Montmagny, conclure le traité. Mission périlleuse, mais que le Père

Jogues, qui y voyait un moyen de préparer de nouvelles voies à l'Évangile, accepta avec un joyeux courage. La mission diplomatique de l'ambassadeur fut heureuse ; le traité de paix fut conclu le 10 juin 1646, et le 3 juillet suivant le Père Jogues était de retour à Québec.

Le succès de cette ambassade inspira au Père Jogues le dessein de retourner aussitôt chez les Iroquois pour y passer l'hiver. Le missionnaire voulait profiter des dispositions nouvelles de ces barbares pour les évangéliser. Il obtint de ses supérieurs la permission de réaliser son vœu. Hélas ! il devait éprouver une fois encore la versatilité inconstante de l'esprit de ces Indiens.

Le Père Jogues choisit comme compagnon d'apostolat un autre serviteur des jésuites, un autre *donné* Jean de La Lande, qui, tout heureux de contribuer à la conversion des Iroquois, accepta l'honneur de partager les travaux de l'apôtre.

Le Père Jogues avait eu le pressentiment des nouvelles épreuves qui l'attendaient. « *Ibo et non redibo* », écrivait-il à un jésuite de France. « Je serais heureux, ajoutait-il, si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé... Ce peuple-là est pour moi un époux de sang ; j'ai scellé l'alliance dans mon sang. »

Le 27 septembre, Isaac Jogues et Jean de La Lande

se mirent en route pour le pays des Iroquois. Aussitôt arrivés chez ces sauvages, ils constatèrent que la paix conclue quelques mois auparavant était déjà changée en hostilité. Les Iroquois avaient attribué à un coffret d'objets de piété laissé chez eux par le Père Jogues, des fléaux et des épidémies qui s'étaient abattus sur leurs bourgades. Ils attribuaient, en général, aux Français et à leur religion tous les maux dont ils étaient frappés. Déjà des bandes vindicatives étaient parties en guerre contre la Nouvelle-France. L'une d'elles qui marchait contre le Fort Richelieu rencontra le Père Jogues et Jean de La Lande le 17 octobre 1646.

Ce fut de nouveau l'ardent conflit entre la haine des bourreaux et la charité des victimes qui allait commencer. Les Iroquois dépouillèrent le missionnaire et son compagnon ; ils les accablèrent de coups, de mauvais traitements, et les amenèrent prisonniers au village même d'Andagarou, où le Père Jogues avait vécu treize mois de sa captivité.

Aussitôt s'élevèrent des clameurs de vengeance, des menaces de mort. En vain le Père Jogues essaya de représenter aux Indiens l'indignité de leur conduite, de leur rappeler la foi du traité conclu, et qu'il était venu vers eux pour leur montrer le chemin du ciel. Ce fut d'abord par un lugubre silence qu'on lui répondit. Puis recommencèrent les mauvais traitements. Un misérable

se jeta sur le missionnaire, tailla dans sa chair des lambeaux qu'il arracha et dévora en sa présence. Vers le soir du 18 octobre, pendant que le Conseil des Anciens et des capitaines délibérait sur le sort que l'on ferait subir aux prisonniers, un Indien fit venir à sa cabane le Père Jogues, et au moment où il entra l'abattit d'un coup de hache porté à la tête. Le Père Jogues tomba et expira aussitôt... Le lendemain, Jean de La Lande et le Huron fidèle qui accompagnait lui aussi le Père Jogues, eurent le même sort. Ils furent abattus d'un coup de hache.

Ainsi le Père Jogues et Jean de La Lande terminèrent par un brusque et violent martyre leur mission évangélique. Ayant tous deux, comme René Goupil, répandu leur sang sur la terre des Iroquois, ils allaient rejoindre au ciel ce frère dans l'apostolat qui les avait précédés dans la gloire.

Au ciel, Isaac Jogues se souvint de son meurtrier ; il voulut l'associer à son bonheur. Un an après le martyre, le sauvage assassin, fait prisonnier par les Algonquins, condamné à mort, conduit à Sillery, avoua son crime et raconta lui-même la mort du Père Jogues et celle de Jean de La Lande. Les missionnaires s'employèrent avec zèle à le convertir. Il fut baptisé et voulut recevoir le nom d'Isaac en souvenir de sa victime. Il subit avec une surnaturelle patience le supplice de la mort que lui

infligèrent ses bourreaux. Il ne cessa au milieu de ses souffrances de répéter le nom de Jésus et il expira en prononçant ce nom béni.

Le soir du 28 juin 1930, veille de la canonisation de nos Martyrs, Sa Sainteté Pie XI recevait en audience les pèlerins du Canada. Le Pape nous parla longuement ; il nous dit sa joie de pouvoir le lendemain placer au front de nos martyrs l'auréole des saints, et il nous recommanda d'être, à l'imitation de ces saints, et nous aussi, des apôtres et des martyrs.

Apôtres, nous pouvons tous l'être. Il n'est pas nécessaire d'aller chez les infidèles pour se faire apôtre. Et Pie XI de nous rappeler comment on peut être apôtre chez soi par le bon exemple, par la prière, et par la participation aux œuvres de charité évangélique.

Mais il faut aussi savoir être martyr. Et le Pape de nous dire avec émotion cette pensée profonde : Il y a un martyre parfois plus cruel que le martyre de la mort, c'est le martyre de la vie !

Il y a des vies qui sont vraiment douloureuses à l'égal du martyre. Vie pleine d'épreuves, de maladies, de souffrances physiques et morales. Il faut savoir, en union avec Notre-Seigneur, supporter, sanctifier, vivre de telles vies.

Cette leçon de Pie XI est l'une des plus hautes, l'une des plus pratiques que puisse inspirer la vie héroïque de saint Isaac Jogues et de saint Jean de La Lande.

## Le Christ-Roi au Canada

Dans ses prophétiques visions de la nuit, Daniel aperçut le fils de l'Homme, qui venait sur les nuées du ciel jusqu'au trône de l'Ancien des jours. Et celui-ci, l'Ancien, le Père éternel donna au Fils de l'Homme la domination, l'honneur et le royaume : *et dedit et potestatem, et honorem et regnum*. Et le prophète ajoute : cette domination du Fils est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée : *potestas ejus, potestas aeterna, quae non auferetur*.

Il y a, dans cette vision de Daniel, le spectacle et l'affirmation de la royauté du Fils de Dieu, du Christ. Je ne pouvais mieux faire que de la replacer sous vos yeux.

Chaque année, le dernier dimanche d'octobre, nous célébrons la fête liturgique du Christ-Roi. C'est l'annuel hommage des peuples catholiques à leur éternel souverain. C'est aussi l'annuelle évocation des droits de ce souverain sur ses royaumes de la terre. Et il est bon que le Canada, chaque année, le Canada catholique, s'unisse à cet hommage, et réentende l'affirmation de ces droits.

Notre pays se glorifie d'être devenu nation autonome d'un immense empire. Hier colonie étroitement dépendante d'une autorité qui l'avait conquis, il est devenu aujourd'hui presque l'égal de son maître de 1760 ; il s'assied comme un partenaire autour de la table des conférences impériales, et il s'achemine lentement, et comme par des degrés nécessaires, vers un état politique plus parfait, jusqu'à ce qu'il s'installe comme tous les peuples arrivés à complète majorité, dans l'honneur et les responsabilités de l'indépendance.

Ce n'est assurément que par des étapes successives et sans les à-coups qui peuvent précipiter aux abîmes, que se doit faire l'évolution providentielle de nos destinées politiques.

Mais quoi qu'il arrive, quel que puisse être demain le degré ou la mesure de notre autonomie, le Canada devra se souvenir qu'il fait partie d'un plus vaste empire que le britannique, qu'il est partie intégrante de l'empire universel qui relève du Christ-Roi.

L'impérialisme de Dieu est assurément incontestable. Et plus ferme, plus solide que les impérialismes humains, il est établi dans une permanence éternelle. Cet impérialisme, il faut que l'avouent, que le proclament tous les peuples de la terre ; il faut selon l'ordre de Sa Sainteté Pie XI que le rappellent et le célèbrent chaque année toutes les

nations catholiques.

Ce sont les droits de cet impérialisme universel de Jésus-Roi que je veux évoquer avec vous ce matin ; et je voudrais pour cela vous rappeler comment cette domination du Christ, légitime sur tous les territoires et sur tous les royaumes de la terre, a un droit particulier sur les territoires et les peuples du Canada :

## I

C'est par un droit divin que se justifie d'abord la domination politique et sociale du Christ-Roi. Et si le droit divin qui fut réclamé par des rois de la terre, fut souvent contesté et brisé par des révolutions triomphantes, celui-là le droit divin du Christ est immuable et éternel : et en dépit de toutes les insurrections passagères des impiétés officielles, il est assuré d'un triomphe final qui confondra tous les orgueils de toutes les révoltes de la politique humaine.

C'est que le Christ-Roi est Dieu. Il est Dieu comme son Père qui l'a envoyé ; il est Dieu comme l'Esprit qui procède du Père et du Fils. Il est Dieu et Homme sans doute ; mais l'homme qui est en lui uni à la divinité, est de telle sorte uni à cette divinité et par elle de telle sorte

absorbé, que la nature humaine et la nature divine se réunissent en une seule et même personne, qui est dans le Christ la personne du Verbe de Dieu. Merveille et mystère de l'union hypostatique d'où résulte que le Verbe incarné, élevant jusqu'à la dignité divine l'humanité qui est en lui, demeure ce qu'il est de toute éternité, vrai Dieu, et que le Christ, en qui s'est accomplie l'incarnation, est ce Dieu même devant qui tout genou doit fléchir sur la terre et aux cieux.

Mais puisque le Christ est Dieu, et que Dieu est un en sa trinité adorable, il s'ensuit que le Christ en tant que Dieu a créé avec le Père et avec l'Esprit ; il a créé tout ce qui est, tout ce qui vit et tout ce qui respire, au ciel et sur la terre. Étant créateur, il est Maître souverain, et c'est donc de lui comme du Père et de l'Esprit qu'il faut affirmer le mot qui définit le domaine terrestre de la Trinité : « *Domini est terra et plenitudo ejus.* »

La royauté de Jésus a donc pour principe sa filiation divine. Le Verbe éternel avait pris soin de la faire proclamer par son prophète. Après avoir rappelé les vaines tentatives des rois et des peuples pour secouer l'autorité du Seigneur et de son Christ, le psalmiste ajoute : « Le Seigneur m'a dit « Tu es mon Fils ; je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage. » (Ps 2, 7 et 8.) Merveilleux

héritage, royal testament qui fait le Christ maître de l'Univers, et qui étend sa puissance jusqu'aux extrémités du monde.

La vision de Daniel où le Fils reçoit de l'Ancien des jours l'autorité d'une domination éternelle – *potestas ejus, potestas aeterna* – n'est que le spectacle répété de l'éternelle transmission du Père au Fils, des attributs et des droits divins.

Est-il étonnant qu'après l'incarnation, Jésus ait lui-même affirmé devant ses apôtres, ses disciples, et même ses ennemis, sa royauté universelle : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. » Et quand Pilate pose la question décisive qui va incriminer Jésus : Es-tu le Roi – Jésus se dresse devant le proconsul avec toute la majesté d'un Dieu, et il fait la réponse brève et souveraine qui a retenti du Prétoire jusqu'à nous : *Ego sumo*. Je suis le Roi !

Est-il nécessaire de rappeler ici que le Christ un jour ajouta à son droit divin sur les nations, un droit plus sacré peut-être encore au regard de nos âmes coupables et rachetées, le droit de la rédemption. Roi par droit de nature, il le voulut être par droit de conquête.

Il a conquis à son Père et à justice l'humanité qui s'était retranchée par son péché du royaume éternel, des âmes qui s'étaient révoltées, qui avaient répété pour elles-mêmes et à leur compte, le cri de l'indépendance :

*non serviam.* Il est venu sur la terre, il s'est incarné pour opérer parmi les hommes cette conquête ; il a mis à cette œuvre, à cette guerre au péché et à Satan, toutes les ressources de son immense et éternel amour. Son arme de conquête, ce fut la croix. C'est du haut de cette croix, que le Christ flagellé, brisé, rompu, sanglant, couronné d'épines, fit monter vers le ciel la prière rédemptrice *Pater dimitte illis*, et c'est sur cette croix que descendit le pardon universel.

Par la croix, Jésus avait donc fait rentrer au royaume de Dieu les hommes ; par la croix il avait conquis ceux-là mêmes qu'il avait créés ; et c'est par la croix que désormais il règne sur eux tous : *regnavit a ligno Deus !*

## II

Il règne par la croix sur toutes les terres et sur tous les peuples. Par la croix, signe de ses conquêtes, il règne plus particulièrement sur notre terre bien aimée du Canada. Et il y règne par le geste spontané d'une consécration qui date de la découverte de ce pays. Si bien qu'aux droits divins du Christ Rédempteur sur notre terre canadienne, il nous est particulièrement consolant d'ajouter le droit spécial qui se fonde sur

l'hommage volontaire que par croix Jacques Cartier fit à Dieu de tout le pays qu'il venait de découvrir.

Il y a près de quatre cents ans que s'accomplit au rivage de Gaspé le rite de cette dédicace du Canada au Christ-Roi. Vous vous souvenez de cet acte de foi, de cet acte de double loyauté au roi de France, et au Roi des rois.

Depuis plus de deux mois Jacques Cartier naviguait, dans les eaux du Saint-Laurent. Il avait exploré les côtes de Terre-Neuve et de ce Labrador, terre aride et désolée que « Dieu, écrit-il, donna à Caïn » ; il était descendu vers les îles du sud (de la Madeleine, du Prince-Edouard), et remontant vers l'ouest, il avait pénétré jusqu'au fond de la baie des Chaleurs ; revenant ensuite tout le long de la côte qui lui offrait une image si élégante et si pittoresque des terres canadiennes, il arriva à cette baie de Gaspé, profonde et gracieuse qui lui apparut comme un refuge hospitalier et sûr où il vint s'abriter.

Ayant suffisamment contourné les rivages extrêmes du Canada, et pris avec leurs populations indigènes un contact nécessaire, il résolut d'occuper officiellement tout ce pays nouveau. Il en prenait possession au nom du roi de France qui l'avait envoyé, sans doute ; mais inspiré par une foi qui honore tout ensemble Jacques Cartier et nos origines historiques, il voulut que la prise

de possession du Canada fût remonter jusqu'à Dieu la domination légitime et suprême de ce pays. Et c'est la croix, symbole et instrument des conquêtes universelles du Christ qui fut le symbole et l'instrument de la consécration du Canada au Dieu et créateur et rédempteur.

Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier, en présence de ses équipages et de deux cents sauvages, plantait sur le rivage de Gaspé une croix décorée de l'écusson royal fleurdelisé avec l'inscription Vive le Roi de France. Et la croix portant entre ses bras les lys de France, s'érigait sur notre sol, marquait de son symbolisme expressif la subordination des autorités humaines et divines qui allaient désormais régner sur ses peuples.

Nous nous apprêtons à commémorer le quatre centième anniversaire de cet événement. Nous le ferons avec un légitime orgueil, puisque quatre siècles d'histoire n'ont fait qu'entourer d'honneur la Croix de Gaspé, et marquer la fidélité de notre race au Christ-Roi.

C'est une fierté pour le Canada français, pour tout le Canada catholique, pour le Canada tout court, que faire remonter jusqu'à la consécration religieuse de 1534, l'histoire de ses destinées. Et c'est une particulière et haute satisfaction de constater aujourd'hui qu'à travers toutes les variations de la politique et de la fortune,

malgré toutes les vicissitudes de la guerre ; et tous les changements d'allégeance ; une chose est ici restée immuable, intangible, c'est la croix ; une domination est restée certaine et inchangée, c'est celle de Dieu et de son Christ.

Voilà ce qu'il faudra rappeler en 1934, et voilà pourquoi tous les peuples du Canada qui reconnaissent dans la croix un signe de conquête divine et de salut sont invités à s'associer à ce grand anniversaire national. Et voilà pourquoi l'on a justement appelé « Souvenir Canadien » le grand souvenir de 1534.

C'est pour que ce souvenir prenne une forme qui contienne toute sa signification, que l'on se propose d'ériger à Gaspé, un temple, une basilique qui sera dédiée au Christ-Roi. Il n'y a qu'un temple, un autel, un clocher, qui puissent représenter en plénitude le dessein providentiel, la vocation historique nationale, qu'annonçait à l'entrée, et comme aux portes du Canada, la croix de Jacques Cartier.

## Les jeunes sauveurs

Ce titre ne contient aucune ironie. Les jeunes aiment à dire qu'ils vont tout changer, tout réformer, tout sauver. Et il y a des anciens qui trouvent cela naïf, puéril ou pédant. Je ne suis pas de cet avis de beaucoup d'anciens.

Les jeunes jettent sur la vie un regard qui est neuf, qui n'a pas été habitué aux laids paysages, qui ne cherche que de la beauté, et qui est plein d'une lumière vive. Et alors ils trouvent, ils disent laid ce qui est laid, mal ordonné ce qui est un désordre, erreur du passé ce qui a mal préparé le présent ; ils déclarent réformable ce qu'il faut changer, et ils mesurent à leurs jeunes aspirations la médiocre hauteur de beaucoup d'esprits anciens. C'est ce qu'on appelle le non-conformisme des générations nouvelles. Ce non-conformisme quand il ne méprise pas la raison vaut mieux qu'un jeune conformisme qui la trahit, et qui déjà se satisfait de toutes les routines anciennes.

Vous ne nous inquiétez donc pas trop, ô jeunes qui voulez être des sauveurs ! Vos impatiences, vos critiques, vos désirs de réforme, parfois si

aprioristiques, ne nous émeuvent pas. Elles sont pour nous, qui avons plus vécu que vous, et qui ne sommes pas toujours contents de nous-mêmes, des raisons de penser que tout pourrait aller mieux après nous. Volontiers je vous redis le mot de Tolstoï qui convient aux jeunes : « Le salut est en vous ! »

\* \* \*

Le salut est en vous, en vos forces neuves et profondes. Mais il ne peut être dans ces forces impatientes que si elles sont assez disciplinées.

Il faut des forces disciplinées pour agir avec une suffisante sagesse et selon un effort méthodique. Il ne suffirait pas aux jeunes de s'agiter, de s'ébrouer dans l'air vif du matin pour qu'ils croient avoir agi, avoir déjà démoli, et avoir créé. Il ne faut confondre l'action ni avec les gambades ni avec les jets de gourme. Il faut que tant d'énergies fraîches, chez les jeunes, soient équilibrées par beaucoup de raison. Et il faut que la raison elle-même ne s'aveugle pas, déjà au matin, à sa propre lumière ; il faut qu'elle ait donc pris le temps de s'accroître encore, d'observer, de consulter – elle-même et d'autres, – de réfléchir, de se bien dégager du maquis des instincts et des fausses passions avant de juger, de

mépriser et de condamner.

Je n'ai pas la superstition des bacheliers, j'estime pourtant que pour être bachelier en sagesse, il n'est pas inutile de l'avoir été ès arts. Et ceci veut dire, en somme, tout simplement, qu'à moins d'être un génie spontané qui s'érige par sa seule force intérieure, il est nécessaire, avant de se proclamer sauveur, d'avoir fait des études sérieuses, attentives, soumises à de fortes disciplines intellectuelles, si l'on veut, étant jeune, être plus qu'un brouillon, et étant moins jeune, être plus qu'un raté.

Mais discipline ne veut pas dire asservissement. Discipline intellectuelle signifie redressement, accroissement, émancipation véritable des forces de l'esprit ; discipline morale signifie gymnastique, assouplissement, orientation en ligne droite des forces de la volonté.

Qui veut être sauveur doit d'abord s'armer de ces disciplines !

Je connais, jeunes gens qui fréquentez l'Université, votre effort nouveau vers la supériorité : effort qui a surgi de vos inquiétudes et de votre noblesse. J'aime à vous voir plus tendus vers la tâche quotidienne, plus curieux de savoir, plus ambitieux de bel avenir. J'aime aussi votre mécontentement du présent, votre besoin de le crier au public, votre impatience de faire mieux que

nous, de changer tout cela, de créer un monde nouveau ; j'aime votre rêve de jeunes sauveurs.

Jacques Maritain parlant un jour à l'Université Laval, évoquait à l'horizon plus clair de demain, l'image d'une société nouvelle, chrétienne, surgissant des brumes ou des ruines du passé ; et il disait que le principe dynamique de cette société nouvelle que vous appelez de vos vœux, devrait être l'idée de la dignité de la personne humaine et de sa vocation spirituelle, avec la pensée de tout l'amour qui lui est dû. C'est une telle idée, agissant sur le bloc humain, le pénétrant de sa vertu, qui peut le transformer. Le monde nouveau ne serait plus alors établi sur l'humanisme bourgeois qui d'ailleurs s'effrite, ni sur les intérêts de classe, ni sur la fécondité souvent immorale de l'argent ; il serait fondé sur la réalisation sociale des vertus évangéliques. Le citoyen heureux de cette meilleure société serait le saint moderne dont Maritain esquissait la fine silhouette.

Jeunes, vous connaissez l'Évangile nouveau par lequel le Christ a voulu sauver le monde. Confrontez avec cet évangile la dignité de votre personne, votre vocation spirituelle et le soin que vous en avez, l'estime que vous faites de la dignité d'autrui, votre amour du prochain, votre charité chrétienne et sociale ; éprouvez en percutant votre conscience la valeur de votre

sainteté ; et demandez-vous ensuite dans quelle mesure vous vous êtes jusqu'ici préparés à être des sauveurs.

**Pour notre héritage de vie intellectuelle**

## La culture de l'esprit français au Canada

### *Les disciplines intellectuelles<sup>1</sup>*

Vous avez souhaité que l'on vous dise à vous qui représentez en ce moment parmi nous l'esprit français de France, ce qu'est devenu ce même esprit en Amérique, au Canada où depuis plus de trois siècles il a établi des colonies spirituelles ; vous voulez savoir de quels soins, ou de quelle culture il a été ici l'objet.

Vous pouvez déjà sans doute répondre vous-mêmes à cette question puisque hier à Gaspé, aujourd'hui à Québec, vous avez entendu notre esprit s'exprimer dans la langue de chez vous, et que sa survivance linguistique est déjà un signe de sa culture.

Si loin de chez vous, vous retrouvez au Canada, à Québec, votre langue ; et vous l'avez reconnue, assurément, dans la ferveur, dans la sincérité des mots

---

<sup>1</sup> Rapport présenté aux journées littéraires du 18 et 19 août 1934, tenues à l'Université Laval, Québec, à l'occasion de la visite à Québec de la Mission Nationale française, envoyée aux fêtes canadiennes du Quatrième Centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

qui vous ont exprimé notre accueil fraternel.

Cette langue que nous parlons, on vient de vous dire sa qualité, comment elle a gardé le vocabulaire essentiel de la vôtre ; on a pu vous assurer qu'elle n'est pas autre que celle que l'on parle en France, sauf les altérations accidentelles qu'elle a dû subir en son aventure américaine, sauf les additions inévitables qu'on lui a faites au Canada, sauf aussi les vieux mots qu'elle a gardés ici avec plus de soin que vous n'en avez mis chez vous à les faire vivre. Vous l'avez reconnue sur nos lèvres, un peu différente encore de la vôtre par la sonorité affaiblie d'une prononciation moins nette, ou par la mollesse d'une articulation moins précise.

La langue d'un peuple peut signifier de maintes façons la culture de ce peuple. Elle témoigne de son intellectualité autant que de sa naissance. L'esprit porte jusque dans les mots les qualités variables de son éducation. Et les manières mêmes de prononcer une langue ou de l'articuler, montrent déjà, chez les gens instruits qui la parlent, quelques-unes des conditions de leur culture.

Ces conditions furent, chez nous, et sont encore, assez spéciales, et il faut bien les connaître pour mieux juger ensuite des proportions pas toujours normales qui existent au Canada français entre les qualités de la langue parlée par les gens instruits et la culture générale

de leur esprit.

Retenez d'abord, si vous le voulez bien, un fait essentiel de notre histoire qui en explique bien d'autres. Chez nous, au Canada français, les gens instruits, laïcs ou ecclésiastiques, qui représentent aujourd'hui dans sa tenue générale notre culture d'esprit, sont presque tous issus du peuple. Ils en sortaient hier, s'ils n'en sont pas sortis aujourd'hui même. Chez nous les classes dirigeantes, bourgeoises, celles qu'on appelle les classes instruites, se reforment sans cesse par la base, c'est-à-dire se reforment sans cesse chez le peuple où elles vont presque à chaque génération chercher leurs éléments nouveaux. Les familles qui ont surgi de la foule et qui se sont élevées un jour au premier rang social pour y dominer par l'esprit ou par l'argent, s'écroulent presque aussitôt dans l'inaptitude des enfants à se maintenir. C'est le cas de l'*Étape* de Paul Bourget qui se retrouve et se vérifie sans cesse au Canada. Ceux qui hier avaient franchi et conquis, par la culture et l'influence, les premières places, voient trop rarement leurs enfants continuer l'effort d'ascension qui les avait portés eux-mêmes aux sommets de la vie professionnelle, économique ou politique. Ces enfants, après une ou deux générations, retournent, replongent au fond populaire, pendant que d'autres fils de paysans ou d'ouvriers montent à leur tour vers la supériorité intellectuelle ou sociale. Ce phénomène, je le sais bien,

n'est pas particulier à notre Canada français ; il est ordinaire en tous pays démocratiques ; mais il se multiplie chez nous peut-être plus qu'ailleurs, par suite des grandes facilités de l'accès aux études classiques, mais à cause surtout de toutes les molleses américaines ou canadiennes de notre éducation familiale, à cause aussi de toutes les paresse intellectuelles qu'ont engendrées jusqu'ici soit, par défaut de concurrence, la facilité trop grande du succès professionnel, soit la suprématie sociale, en Amérique, de l'argent sur l'esprit.

Et si j'insiste sur ce fait, et si je parais ainsi manquer d'amour-propre national, c'est que ce fait explique déjà à l'étranger qui passe, comme au Canadien qui reste, certains défauts de notre esprit, certaines qualités d'une culture qui ne se transmet pas assez dans la famille, qui change sans cesse son foyer social ; ce fait explique par exemple, en bonne part, pourquoi chez nous règnent dans les classes instruites des façons de s'exprimer qui restent, par la prononciation et par le vocabulaire, très voisines du parler du peuple ; et il explique donc aussi comment chez nous la langue parlée est souvent inférieure par sa qualité à la culture de celui qui la parle. Nous n'avons pas une aristocratie assez permanente du langage et de l'esprit. Il faut recommencer sans cesse à former l'une et l'autre, et chaque génération nouvelle qui arrive au premier rang y

apporte d'abord la marque certaine de ses origines et de ses habitudes populaires.

D'autre part, laissez-moi vous rappeler encore que depuis 1760, notre culture même a trop souvent souffert des conditions de vie sociale et économique qui ont été faites à la population française du Canada.

Après 1760, après la conquête anglaise, nous étions ici, dans la pensée des conquérants ou des bureaucrates qui nous gouvernèrent, et dans la société civile, officielle, qu'ils organisèrent, une race inférieure, des citoyens relégués aux fonctions subalternes de la vie politique ou économique, condamnés au traitement d'associés pauvres. Notre élite française, appauvrie déjà, en effet, par la guerre, et plus encore après la guerre par tous les obstacles qui l'empêchèrent de se développer, notre élite, celle-là surtout qui a surgi quand même de nos collèges classiques, n'a pu lutter sur les terrains économiques et politiques avec les classes de langue anglaise ; ostracisée souvent par les vainqueurs qui détenaient la fortune, pauvre en ressources d'argent, riche seulement de son esprit, notre population française, tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pu assez faire valoir ses dons intellectuels, ni établir en tous domaines de la pensée ou de l'action sa supériorité véritable ; elle n'a pu assez la montrer malgré tant d'efforts que paralysait trop souvent l'insuffisance de

ses propres moyens, ou que brisait souvent l'intolérance jalouse de nos associés anglais.

Étienne Parent, le plus grand peut-être encore de nos journalistes, répondait déjà en 1831 à un pamphlétaire du Haut-Canada (entendez du Canada anglais) qui reprochait au Bas-Canada (entendez le Canada français) l'état, arriéré de ses institutions ou la lenteur de ses progrès :

« Si notre écrivain eut consulté l'histoire du Bas-Canada, il aurait vu qu'après nous avoir dépouillés de biens considérables consacrés à l'éducation de la jeunesse, ce n'est que depuis 1824-25 que nous avons pu obtenir l'établissement d'un système d'éducation populaire ; il aurait vu l'état de violence dans lequel le peuple canadien a passé les trente premières années de l'ère constitutionnelle, pendant lesquelles il a eu à lutter pour son existence comme peuple contre tout ce que peut inventer l'avidité, l'ambition et la haine, aidées de la protection puissante de différents ministères.

« Reprocher au peuple du Bas-Canada d'être stationnaire. c'est reprocher à un homme qu'on environne de précipices de ne pas avancer. » (*Le Canadien*, 3 sept. 1831.)

La réponse si juste d'Étienne Parent aurait pu être reprise plus d'une fois, et avec autant de vérité, tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle. Et il n'est pas inutile de le rappeler

ici, pour que l'on tienne suffisamment compte de tant de faits qui ont pesé de tout leur poids sur nos possibilités intellectuelles, qui ont fait partie intégrante des conditions mêmes de notre culture.

\* \* \*

Est-il besoin, avant de définir les disciplines auxquelles fut soumis notre esprit, de rappeler les aptitudes natives de cet esprit ? L'esprit français est partout assez semblable à lui-même. Et il garde cette ressemblance aussi longtemps qu'il ne subit pas de déformations essentielles. Vous savez donc de quel esprit nous sommes, ou de quelles vertus spirituelles nous étions capables ; vous savez aussi que notre éducation familiale, qui est la première des disciplines auxquelles obéit l'esprit, n'eut rien tant à cœur que de faire survivre dans nos foyers canadiens les habitudes morales, les tendances profondes, tout ce fonds de traditions qui est la richesse naturelle et comme la vie essentielle de l'âme française. Chez nous comme chez vous c'est sur un esprit, riche déjà de tous les héritages de la nature et de l'histoire, que s'est fait le travail spécial de la culture. Nous avons eu soin que l'école du foyer d'abord, puis l'école primaire qui la continue, fussent avant tout, des écoles de culture française. Notre

esprit a sûrement subi les modifications inévitables qu'imposaient à la fois la géographie et l'histoire, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il est resté en la plus grande mesure possible, fidèle à sa propre nature.

\* \* \*

C'est après l'école du foyer et après l'école primaire, que s'exercent sur l'esprit les disciplines classiques proprement dites, celles qui règnent à l'école secondaire, au collège, au petit séminaire, puis à l'université.

L'école secondaire, le collège classique fut établi au Canada français, dès les premières années de l'époque coloniale. Les premiers colons de Québec voulurent tout de suite assurer à leurs enfants les principaux moyens de culture dont jouissaient les petits Français de France. Et ce furent les Jésuites qui dès 1635 – trois ans à peine après la restitution du Canada à la France par l'Angleterre – fondèrent le premier collège classique de Québec. Ils l'établirent en faveur de quelques familles qui étaient venues, après le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632), se fixer en Nouvelle-France.

Ce collège fut organisé selon les programmes et les règlements des collèges des Jésuites de France. Et nous

savons par le témoignage des *Relations*, comme aussi par les témoignages de l'historien Charlevoix et du voyageur Kalm, quelle éducation soignée recevait à Québec la jeunesse, et quelle politesse d'esprit et de manières régnait alors dans la société.

Quand, en 1668, Mgr de Laval, le premier évêque de Québec, établit un Petit Séminaire pour le recrutement de son clergé, il régla que les élèves de ce Séminaire iraient prendre au Collège des Jésuites leur instruction classique.

Mais vint le grand dérangement causé par la conquête anglaise, en 1760. Le Collège des Jésuites dut fermer ses portes, le gouvernement anglais ne permettant pas à ces religieux de continuer à se recruter au Canada. Le Petit Séminaire de Québec, qui s'érigait en face, à côté de la Cathédrale, était tout désigné pour hériter de la tâche de donner aux jeunes gens l'enseignement secondaire.

Il se transforma donc en collège classique. Cette transformation fut une évolution nécessaire.

À ce moment décisif de sa vie coloniale, la population française du Canada, détachée de la France, livrée à ses seules ressources intellectuelles, avait plus que jamais besoin d'un enseignement classique et de toutes les forces supérieures qu'il procure à l'esprit. Un tel enseignement secondaire – il ne pouvait être encore

question de l'universitaire – devenait un facteur indispensable de sa survivance. On ne pouvait au Canada sauver l'esprit français sans une discipline qui, à tous les degrés de sa formation, le façonnât selon ses aptitudes essentielles, et le retint dans les traditions mêmes de sa culture.

Le Séminaire de Québec reprit donc, pour la continuer, l'œuvre commencée par le Collège des Jésuites. Il recueillit le flambeau. Et il voulut maintenir les programmes établis, ceux que l'on avait empruntés aux collèges classiques de France.

Ce sont ces programmes que vous connaissez que je n'ai pas besoin de définir autrement, programmes à base d'enseignement gréco-latin, ce sont ces programmes qui ont présidé pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours à la formation intellectuelle de la jeunesse canadienne.

Le Séminaire de Québec ne fut pas longtemps seul à donner à cette jeunesse la culture classique. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout le long du XIX<sup>e</sup> l'on vit surgir sur différents points du territoire aux endroits stratégiques de la défense de l'esprit français, d'autres maisons, d'autres collèges d'enseignement secondaire.

Trente et un existent aujourd'hui dans la seule province de Québec. Il faut ajouter à ce nombre deux collèges classiques français dans l'Ontario, à Ottawa et

à Sudbury, dont l'un, celui d'Ottawa, est maintenant érigé en Université ; trois dans l'ouest canadien, à Saint-Boniface, à Gravelbourg et à Edmonton, et trois dans les provinces de l'Est, à Memramcook, à Bathurst et à Church Point ou Pointe de l'Église.

C'est le clergé qui les a tous fondés. Et ce fait, exceptionnel, semble-t-il, s'explique par les circonstances très spéciales qui ont accompagné chez nous le développement de la vie française.

En 1760, nous avons été violemment détachés de la France. Tous les chefs de la colonie, tous ses chefs civils et militants étaient repassés en France. Le peuple s'était vu tout à coup privé de tous les appuis anciens et naturels de sa vie sociale et publique, de tous les chefs laïcs qui auraient pu concerter, diriger ses efforts de survivance. Le clergé cependant était resté, lui. Le clergé était resté avec le peuple, tout près du peuple, étant sorti de lui et pour cela étroitement attaché à tous ses intérêts, les matériels comme les spirituels. Or, le peuple était resté profondément religieux, profondément chrétien, l'Église n'ayant jamais cessé, au Canada, de collaborer avec la France, de s'associer à toute la vie des colons, de fortifier cette vie de toutes les influences, de tous les bienfaits de sa charité.

Le peuple, habitué à compter sur le clergé comme sur une force indispensable, et manquant tout à coup de

l'appui de ses chefs laïcs, se tourna comme d'instinct vers ses prêtres, vers la meilleure puissance organisée qui lui restât après la conquête. Et le clergé, non par esprit de domination, mais pour servir, ne voulut pas se soustraire à la confiance que lui faisait le peuple, un peuple que venaient d'accabler tant de malheurs. Et rien ne fut plus facile, à ce moment, pour le prêtre, comme pour le peuple, que de mettre l'une dans l'autre leurs mains loyales. Ces deux mains ne devaient pas se disjoindre.

Mais le premier besoin du peuple, après celui de pourvoir à sa vie matérielle, n'est-il pas le besoin d'assurer la vie de son esprit ? Le problème de l'enseignement, de l'enseignement à tous les degrés, se posait donc avec une nouvelle et supérieure nécessité, dès 1760, après toutes les destructions de la conquête. Le clergé le comprit. Il s'appliqua à résoudre ce problème. Mis en demeure par ses nouvelles responsabilités sociales de pourvoir à l'instruction du peuple, il créa, le plus souvent de ses propres ressources ou des épargnes modestes de sa pauvreté, les écoles, les institutions où le peuple pourrait encore s'instruire, où par une culture suffisante il pourrait garder à son esprit toutes les forces supérieures, toutes les vertus françaises qu'une nouvelle allégeance politique pouvait entamer ou détruire.

Ajouterai-je que ce ne fut pas sans de grands sacrifices que le clergé accomplit son rôle d'éducateur du peuple et surtout son œuvre d'enseignement classique ? Sacrifices d'argent : nous venons de le rappeler, le clergé mit aux fondations laborieuses de nos collèges classiques ses petites économies. Sacrifices de dévouements ; il fallut si souvent, à cette distance de la France, et après une séparation qui nous privait de tous les secours intellectuels qu'elle aurait pu nous continuer, secours en hommes et secours en livres, il fallut si souvent accabler les hommes, et si souvent aussi se priver des livres nécessaires, ou encore copier les vieux manuels classiques qu'on ne pouvait renouveler, transcrire pour les élèves des grammaires latines ou des traités de philosophie ; il fallut pour les maîtres le plus souvent mal préparés à leur tâche, suppléer par l'effort pénible à une impossible formation pédagogique et se surcharger à la fois des travaux combinés d'enseignement et de discipline.

Mais qu'importait tout cela ! L'œuvre nécessaire, l'œuvre que personne autre que le prêtre ne pouvait accomplir, se faisait à ce prix et elle donnait des résultats. Elle préparait pour l'Église un vaillant clergé ; elle préparait aussi pour la vie publique, pour toutes les nécessités urgentes de la défense nationale des hommes qui ne seraient pas inférieurs à leur tâche.

C'est ainsi et par de tels dévouements, que le peuple canadien gardait au sommet de sa vie la flamme qui ne doit pas s'éteindre, la flamme de l'esprit français.

\* \* \*

Cette flamme, certes, ne fut pas toujours aussi vive qu'on l'eût souhaité. Nous venons d'en donner quelques raisons. Nous ne pouvions, pour l'alimenter avec abondance, ni trouver chez nous, ni aller chercher chez vous, tout ce qu'il fallait.

Entre bien d'autres moyens d'aviver la flamme ou de la régulariser, il manqua trop longtemps à nos collèges classiques la présence et le concours d'une université. L'université était nécessaire pour coordonner les efforts et les enseignements, pour réviser ou mettre au point les programmes, et pour sanctionner les résultats. Hélas ! elle ne devait être créée chez nous – je parle de l'université française – qu'en 1852.

Le gouvernement anglais nous offrit bien en 1789 de nous associer à lui pour la fondation à Québec d'une université mixte qui eût été à la fois un instrument de progrès et un instrument d'assimilation. Nous avons alors sacrifié le progrès problématique pour éviter

l'assimilation certaine. En 1801, on nous offrit encore l'Institution Royale, avec tous les secours qu'elle accorderait aux écoles de tous degrés. Cette fois encore on refusa le secours pour garder à nos écoles et à nos collèges leur discipline, leur âme française. Nous sacrifions encore l'argent pour sauver l'esprit.

Pendant plus de cinquante ans encore, nous ne pûmes compter, pour créer l'Université française, sur le concours des gouvernements hostiles à l'expansion ou à l'influence de notre vie française. Cependant le besoin était urgent. Il fallait y satisfaire.

Une fois encore ce fut le clergé qui dut s'y employer. C'est lui encore que sollicitaient toutes les espérances. Et en 1851, les évêques prièrent le Séminaire de Québec de créer lui-même l'Université française du peuple canadien. Et le Séminaire de Québec fonda, en 1852, l'Université Laval.

Celle-ci parut presque aussitôt avec ses facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts : cette dernière comprenant à la fois lettres et sciences.

Ce fut grande joie en 1854, quand fut inauguré Laval. Il y eut des mots enthousiastes. Mgr Bourget, évêque de Montréal, osait lui prédire qu'elle deviendrait la Sorbonne de la Nouvelle-France. En fait, l'Université Laval apparut aux regards de tous comme une forteresse nouvelle de l'esprit français au Canada. Sans

doute, elle ne put tout de suite armer, couronner tous ses bastions. Elle eut à souffrir de ses trop grandes insuffisances de ressources. Mais elle fut quand même une force régulatrice de l'enseignement, un foyer de vie qui attirait les esprits, un centre de meilleure culture. Elle groupa autour d'elle, par l'affiliation, tous les collèges classiques, et avec eux elle travailla au perfectionnement de l'enseignement secondaire.

Il lui fallut attendre longtemps, trop longtemps, les faveurs de la fortune, avant de pouvoir pousser ses programmes jusqu'au véritable enseignement supérieur. Ce ne fut pratiquement qu'en 1920, au moment des grandes prospérités matérielles d'après-guerre, et avec le produit des généreuses souscriptions du gouvernement provincial et du public, que l'Université Laval put organiser, au degré supérieur, ses enseignements littéraires et scientifiques. L'Université de Montréal, qui existait depuis 1876 comme succursale de l'Université Laval, et qui fut déclarée autonome en 1920, suivit, comme celle de Québec, les voies lentes de perfectionnement qu'imposait partout la pénurie des ressources.

\* \* \*

Quelles furent, malgré ces lenteurs, les disciplines essentielles de l'Université ? Quelle sorte de culture donna-t-elle, dans ses Facultés, à la jeunesse étudiante ? La réponse est courte, qui peut d'un mot répondre à cette question. Nos disciplines essentielles, au domaine des lettres et des sciences, au degré supérieur comme au degré secondaire, sont les disciplines françaises. Notre culture d'esprit reste, en ses méthodes fondamentales et à tous les degrés, une culture française.

Nos programmes de baccalauréat ont été jusqu'à 1902 les programmes du baccalauréat français. Et si, à partir de 1902, nous n'avons pas osé tenter les expériences variées et successives de votre pédagogie *universitaire*, c'est que nous avons pensé qu'il valait mieux tout simplement garder et fortifier notre baccalauréat unique, traditionnel, à base de culture gréco-latine.

Notre École Normale Supérieure de l'Université de Québec, organisée en 1920, reproduit dans ses programmes de formation, et toutes proportions gardées, vos programmes de licence ès lettres. Ce sont d'ailleurs encore des maîtres de chez vous qui y occupent les chaires d'enseignement des lettres. Sa section scientifique s'inspire aussi des disciplines de vos Facultés scientifiques, la plupart de ses professeurs ayant été chercher chez vous leur formation supérieure.

Vous savez, d'autre part, comment nos Facultés de médecine sont elles-mêmes soucieuses d'appliquer dans leur enseignement vos méthodes françaises, et quelles relations assidues tiennent en liaison nos professeurs avec vos maîtres de Paris, de Lyon, de Bordeaux ou de Strasbourg.

Ai-je besoin d'ajouter ici encore qu'au domaine de l'enseignement supérieur comme à celui du secondaire, nous souffrons et d'être plus jeunes que d'autres peuples qui héritent d'institutions séculaires, et de manquer de ressources qui auraient permis à nos institutions canadiennes-françaises de prendre un plus rapide développement, à notre culture un plus rapide essor. Ce sont nos insuffisances matérielles qui ont, pour leur large part trop prolongé notre adolescence intellectuelle.

\* \* \*

Je n'insiste pas davantage sur la nature de nos disciplines intellectuelles, sur les éléments de fond de notre culture d'esprit.

Ai-je besoin d'ajouter qu'à ces éléments classiques et européens se mêlent aussi d'autres influences qui viennent du milieu canadien lui-même ou du milieu

américain dans lequel nous vivons. Sur les bases françaises de notre culture ne peut pas ne pas s'édifier tout de même un esprit canadien, un esprit qui reste près du vôtre par ses vertus essentielles, mais qui s'en éloigne aussi par des éléments que lui fournit sa vie propre. Ainsi nous savons tout à la fois différer de vous et vous ressembler par tant de qualités et par tant de défauts propres qui se superposent à nos qualités communes et à nos défauts fraternels.

Cet esprit canadien et français qui est le nôtre et qui s'est manifesté de bien des façons, a créé au Canada une littérature de langue française qui traduit assez exactement, dans la variété de ces œuvres, sa force et sa faiblesse. On vous en parlera au cours de ces matinées universitaires.

Trop évidemment, notre esprit canadien-français, pour les raisons d'âge et d'indigence, dont j'ai parlé, et pour d'autres aussi, n'a pas encore toute la vigueur, toutes les initiatives, toute la supériorité intellectuelle qu'on peut lui souhaiter. Et s'il fallait préciser un peu ces autres raisons, j'avouerais volontiers, de cet esprit, qu'étant traditionaliste il ne peut manquer d'être routinier ; étant peu stimulé par la concurrence, il ne peut manquer d'être paresseux ; étant français il ne peut manquer d'être léger ; étant américain il ne peut manquer d'être satisfait. De tout cela nous essaierons

bien de nous corriger. Mais vous savez s'il est facile de se corriger de tout cela.

Nous nous en corrigerons pourtant si nous devenons plus sévères pour nous-mêmes, plus rigoureux dans nos méthodes, plus judicieux dans nos efforts ; nous nous corrigerons si nous voulons continuer de prendre chez vous, Messieurs les Délégués de France, d'utiles leçons et si, consentant à élargir nos horizons intellectuels, nous voulons vraiment participer à l'universel travail de la pensée humaine ; nous nous corrigerons enfin et sûrement, puisque nous gardons, malgré tout, l'ambition d'être fidèles à notre destin, d'accomplir en plénitude notre mission qui est de faire reflourir en terre canadienne, par l'épanouissement total de notre esprit, les grâces, la noblesse, les vertus supérieures de notre race.

## Notre littérature nécessaire<sup>1</sup>

J'éprouve une grande joie à me trouver ce soir au Collège de Saint-Boniface, au milieu de tant de jeunes qui sont l'espérance, la fleur exquise de vos prairies, au milieu de compatriotes lointains, mais toujours présents, là-bas, à nos pensées. À Québec, chers messieurs, nous suivons avec une piété fraternelle votre laborieux destin, nous admirons avec reconnaissance votre fidélité catholique et française.

Vous me demandez de vous parler ce soir de littérature, de notre littérature. C'est vous qui m'avez indiqué, imposé le sujet de ce discours. Est-ce bien l'heure de parler de littérature, au lendemain de la fête de Dollard, au moment où vos âmes se groupent encore autour d'une âme héroïque ? Hier, vous avez évoqué un fait, un geste qui fut libérateur de la Nouvelle-France, et vous arborez encore aujourd'hui une cocarde qui a la couleur, qui semble teinte du sang versé à Long-Sault ? Est-ce bien le moment de parler de littérature quand

---

<sup>1</sup> Conférence prononcée au Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'Union Canadienne, le 25 mai 1928.

tout ici parle de dévouement et d'action ? quand vous-mêmes, messieurs, tout occupés de vos angoissants problèmes d'éducation, de groupement et de survivance, vous donnez à tous vos frères de race, à tout le Canada l'exemple d'un courage dans l'épreuve, d'une fermeté dans le propos, d'une prudence dans le conseil, d'une ténacité dans la lutte qui font de vous les représentants les plus laborieux, les plus authentiques, les plus admirés de la grande famille française du Canada ?

Cependant, vous me demandez de parler de littérature, de notre littérature. Vous avez donc de la littérature une idée, une conception qui vous la représente sous une forme autre que la forme d'une bulle légère, ou d'un puéril amusement de la vie. Vous ne partagez donc pas le sentiment de ce brave intellectuel canadien de 1850 qui disait un jour à Chauveau en parlant d'un jeune homme égaré dans les lettres : « Ce jeune homme ne fait rien : il écrit ! » Et je remercie M. le Président de n'avoir pas ajouté ce soir, en me désignant à cet auditoire : « Cet écrivain ne fait rien : il critique ! »

Vous pensez plutôt sans doute qu'écrire n'est pas une occupation toujours vaine quand celui qui écrit ajoute quelque chose, si peu que ce soit, à la vie intellectuelle de son pays, et que critiquer n'est pas non

plus toujours une médisance inutile, quand la critique se propose de corriger des inexpériences, d'encourager des efforts, de signaler des œuvres, et de stimuler en faveur des écrivains la sympathie nécessaire du public.

Parler de littérature, parler de notre littérature, ce n'est donc pas, vraiment, nous éloigner de tant de graves préoccupations qui hantent vos esprits et les nôtres. La littérature canadienne est bien jeune sans doute ; parfois, quand on veut paraître spirituel, on lui conteste encore qu'elle soit née ; mais si près qu'elle soit de son berceau, et si modeste que soit encore son histoire, notre littérature s'incorpore, par une loi fatale de sa vie, à ce que nous avons de plus cher, à ce qui est le plus exactement nous-mêmes, je veux dire à notre esprit qui la fait, à notre passé qu'elle raconte, à notre avenir même dont elle porte la plus sûre promesse d'immortalité.

## I

Notre esprit qui la fait ! Oh ! sans doute, cet esprit qui est nôtre peut trouver son expression dans d'autres œuvres que les œuvres de la littérature ; il la trouve dans les formes matérielles de l'activité, dans les

pensées directrices qui orientent les vies individuelles et qui soutiennent la vie publique ; il la trouve dans ces inspirations que le verbe ou la lettre ne traduisent pas, qui ne sont ni de la prose ni des vers, mais qui multiplient tout le long de notre histoire les actions authentiques de la race. Seulement, notre esprit ne peut trouver là vraiment son expression complète, ni non plus son expression suffisante. Et cet esprit exige pourtant que nous lui donnions ici au Canada, en Amérique, sa pleine valeur.

Cet esprit est d'origine française et de formation latine, et nous devons savoir qu'étant français et latin, il n'est pas uniquement fait pour inspirer des actions, si grandes et si nobles qu'elles soient ; il n'est pas uniquement fait surtout pour compter des dollars, pour additionner des capitaux, pour échafauder des trusts, et pour lire les journaux. Il est autant que d'autres esprits – même saxon ou américain – capable d'être pratique, mais il est aussi capable des plus hautes ambitions. Il ne se satisfait que d'elles.

Notre esprit français et latin – nous pouvons nous le redire en famille – quoique pratique, est aussi et surtout fait pour les spéculations de la pensée, pour des essors généreux vers le vrai, pour des expressions artistiques du beau. Il est capable de toutes les hardiesses intellectuelles du génie ; et il est ouvrier merveilleux

des formes les plus splendides de l'idée. Il est l'esprit classique des temps modernes : ayant hérité de ce que la Grèce et Rome ont déposé de plus précieux et de plus exquis dans notre moderne civilisation. C'est le flot mêlé de la Renaissance qui, en circulant dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle, a laissé en terre de France cette semence d'atticisme qui s'y épanouit un jour, et produit la fleur discrète qui embauma pour les siècles à venir l'âme vive et tendre de notre race.

Eh bien, messieurs, à cet esprit il faut l'activité propre qui lui permette de traduire, de consacrer en des formes, inaltérables ce qu'il contient de meilleur : sa pensée. Et cette production écrite de la pensée française, au Canada, comme en France, c'est de la littérature.

Ne faisons pas, pour le moment, de comparaison entre la littérature qui est nôtre et celle de la France. Les comparaisons, qui sont toujours odieuses, le sont davantage quand elles mettent en regard des esprits qui ne peuvent avoir les mêmes cultures immédiates, des conditions de vie intellectuelle qui n'ont rien de semblable.

Notre littérature, riche de jeunesse plus que de travaux, doit nous être chère cependant, et pour cette raison primordiale que sans elle notre vie canadienne ne serait pas complète, et que sans elle il manquerait

quelque chose d'essentiel à nos destinées françaises en Amérique. Sans notre littérature, quelle qu'elle soit encore, notre esprit aurait renoncé à lui-même, ou à sa vertu originelle ; par insuffisance ou par paresse il aurait trahi son destin.

Elle fut tardive sans doute, notre littérature canadienne. Près de deux siècles et demi – de 1608 à 1840 – ont passé sur notre histoire sans que nous ayons produit des œuvres qui retiennent vivement l'attention.

Mais nous savons pourquoi notre littérature fut tardive, et que si les peuples colons ont le privilège de naître adultes, ils n'ont pas aussitôt le loisir d'écrire ou de chanter. Dans la besace de l'émigrant français qui s'en venait ici défricher, il y avait peu de bagages littéraires. Et les rudes aventures du régime français, et les pénibles conditions politiques et économiques du premier siècle du régime anglais devaient retarder chez nous la saison des travaux de l'esprit.

Qui ne sait cependant que même à ces époques d'élaboration plutôt pénible de notre vie nationale, l'esprit français de nos ancêtres montrait toutes ses vertus ; et tantôt il faisait pétiller sa flamme, et tantôt il faisait s'élever son esprit. C'est la chanson – cette forme si française de l'esprit – qui éclôt sur les lèvres, vole de bouche en bouche, et répand sur la vie populaire sa douce et légère harmonie. C'est la strophe

lyrique de Denis-Benjamin Viger, qui malgré tout le plomb qu'elle porte dans l'aile, tente de prendre son essor vers les lecteurs du *Canadien* de Québec ou du *Spectateur* de Montréal ; c'est la satire de Michel Bibaud, qui darde ses pointes un peu rudes sur les travers des contemporains ; mais c'est aussi la prose des journalistes, c'est l'éloquence des parlementaires qui s'animent de toutes les impatiences des patriotes, de toutes les générosités fidèles de la race, et qui, dans *le Canadien*, dans *la Minerve*, ou à la tribune font entendre des accents que ne désavoue pas notre meilleure littérature politique contemporaine.

Et donc déjà notre littérature canadienne, au moment où elle naît à la vie, au moment où elle balbutie, crayonne, chante ou s'exprime en d'ardentes philippiques, déjà elle fait plus que satisfaire à un besoin de notre esprit, elle fait plus que d'ouvrir et canaliser les sources profondes de notre âme classique, elle s'approprie, pour le fixer en des formes supérieures, tout notre passé, elle s'identifie avec la vie même de la race.

## II

Messieurs, tout notre passé, toute la vie de la race : est-ce bien cela qu'il y a dans notre jeune littérature ? Et ne lui a-t-on pas reproché précisément de n'être pas assez nationale ?

Ce reproche lui fut adressé, assurément, et plus d'une fois, et je crois bien en avoir été coupable moi-même. Mais ce reproche vise bien plus la forme de nos œuvres d'imagination, l'imitation parfois trop livresque par nos poètes et romanciers des poètes et romanciers de France, l'insuffisance de nos observations de la nature canadienne : il vise plutôt cela que l'inspiration et la substance même de nos œuvres.

Malgré ces faiblesses ou ces inexpériences de notre art, la littérature canadienne n'a pu échapper à cette loi psychologique qui fait que toute littérature est nécessairement l'expression de la vie, des mœurs, des traditions de l'histoire du peuple qui la fait. Non seulement elle marque ses œuvres du sceau du génie d'une race, qui est la nôtre, mais elle porte en ces mêmes œuvres, en mesure variable mais certaine, la vie profonde ou jaillissante de cette race.

Et c'est justement la vie profonde, longtemps

comprimée, mais ardente, qui circule à flots tumultueux dans l'éloquence de nos premiers parlementaires, et dans la prose solide, parfois puissante d'Étienne Parent ; c'est elle surtout, la vie profonde, mais jaillissante depuis deux siècles et demi en actions généreuses, parfois héroïques. qui forme la matière abondante et précieuse de l'*Histoire du Canada*, de Garneau.

À partir de ce moment-là surtout – 1845 – notre littérature se fait l'image plus ou moins artistique, mais l'image réelle ou ressemblante de notre histoire.

Nous en étions, d'ailleurs, arrivés, en 1840, à une époque de notre vie publique, où pour affirmer notre conscience nationale, il nous fallait vraiment autre chose que des sillons profondément tracés au sol canadien, autre chose même que des coups d'épée glorieux et des gestes héroïques : il nous fallait une vie intellectuelle plus large, plus abondante, plus féconde en pensées et en œuvres ; il nous fallait un esprit plus cultivé, plus rayonnant, plus capable de projeter sur nous-mêmes et autour de nous, et jusque chez les autres peuples, quelque lumière, et dans cette lumière, l'image splendide de notre passé.

C'est alors l'enseignement, c'est notre système scolaire qui s'organise mieux dans la province de Québec ; ce sont les collèges classiques qui vont se

multiplier ; c'est l'enseignement supérieur qui va enfin s'établir à l'Université Laval de Québec en 1852 ; mais c'est aussi la littérature qui va maintenant déployer une aile moins timide, et qui dans ses premiers essors vers la beauté artistique, dans ses premières grandes œuvres, va raconter ou chanter notre passé.

Elle s'emploie ainsi à refléter dans sa prose ou ses strophes tout le monde de gloire où vivaient nos aïeux ; parce que nous souffrions depuis longtemps d'être méconnus, ignorés ; notre littérature, spontanément et comme d'instinct se fit révélatrice de notre passé.

Garneau dessine la grande fresque où pour la première fois apparaît l'image totale de la Patrie : et ce fut, devant ce large tableau d'épopée, ce fut dans l'âme des contemporains l'immense frisson d'orgueil, la fierté d'une race qui se retrouve, enfin, et se reconnaît dans la gloire de ses ancêtres. Puis ce fut Ferland qui recommença avec plus de précision, avec un sentiment plus religieux de nos origines, l'histoire de notre période française ; et ce fut l'abbé Casgrain, le conteur romantique de nos légendes, qui découpa dans la suite de nos grandes actions, des fragments précieux dont il fit des monographies, des poèmes enthousiastes,

Et ce fut, à cette même époque, Crémazie qui accorda ses chants aux harmonies profondes de tout ce passé qu'avait évoqué Garneau, et qui le premier écrivit

des strophes où abondait en inspiration patriotique l'âme canadienne ; Fréchette, qui voulut recommencer en vers ce que d'autres avaient fait en prose, conçut comme une épopée moderne notre histoire, et écrivit avec un amour trop éloquent *la Légende d'un Peuple* ; Pamphile Lemay, le doux poète des champs et des grèves de Lotbinière, qui aperçut tout ce qu'il y a de précieux, de nécessaire pour nous-mêmes dans les traditions, les mœurs, les petites choses touchantes du foyer et de la vie, et qui chanta sans se lasser jamais notre petite et si vivante histoire.

Mais pendant qu'historiens et poètes s'appliquaient à raconter ou à chanter notre passé, le premier de nos romanciers – un doux vieillard de 75 ans – groupait dans des récits fantaisistes nos plus fantaisistes légendes de Québec ; Philippe Aubert de Gaspé écrivait *les Anciens Canadiens*, et il versait dans des pages familières et souvent gracieuses toute la vie rurale des seigneurs et censitaires de 1760.

À côté de lui, Gérin-Lajoie, plus pratique, plus occupé de problèmes économiques, écrit le roman du colon, où l'on voit dans l'héroïque tâche du défricheur d'autrefois la fidélité de notre race au sol qui la nourrit, le secret de sa force d'hier, la condition même de sa survivance de demain.

Et c'est ainsi que dans la deuxième moitié du siècle

dernier, notre littérature naissante remplissait de vie canadienne, et d'un passé que l'on voulait projeter jusque dans l'avenir, ses premiers chapitres.

Je ne puis suivre tout le long de cette période constructive, et jusqu'à nos jours cet effort de nos lettres canadiennes, cette mission qu'elles se sont donnée de contenir, en formes multiples, variables, toujours applaudies, notre grande ou notre petite histoire.

Je n'ai pas nommé, vers la fin de notre dix-neuvième siècle, nos aimables chroniqueurs Arthur Buies et Faucher de Saint-Maurice, Adolphe Routhier ; je n'ai pas nommé, à une époque plus rapprochée de nous, des historiens comme Alfred DeCelles, Benjamin Sulte, Edmond de Nevers, Auguste Gosselin, – je ne veux parler que de ceux-là qui ont fini leur tâche – je n'ai pas nommé parmi nos poètes Charles Gill, Albert Lozeau, Émile Nelligan.

Je passe sous silence tant d'écrivains qui vivent, qui travaillent, qui élargissent le champ de nos lettres, qui le font plus beau, plus chargé de moissons précieuses, plus chargé aussi des souvenirs et des gloires de notre peuple.

J'ai assez démontré sans doute que notre littérature n'a pas été chez nous une muse frivole, une joueuse de flûte, mais qu'elle représente une grande force de notre

vie nationale, un élément essentiel de sa fortune, pour cette raison qu'elle s'est mise au service de nos plus profondes aspirations, qu'elle porte sur ses pages la signature de notre esprit, et qu'elle a dans ses formes incorporé tout notre passé,

Je veux ajouter brièvement qu'elle est la force supérieure qui est seule capable d'assurer à notre histoire ou à notre génie, une immortelle survivance.

### III

Inutile de vous rappeler ici le rôle classique des arts dans la vie posthume des peuples qui ont matériellement disparu. C'est par les puissances indestructibles de la beauté artistique, c'est par ce que ces peuples ont laissé après eux de formes idéales de la pensée, qu'ils se survivent et que leur histoire se prolonge au delà de leur fortune politique. Athènes et Rome anciennes n'existent que par les chefs-d'œuvre que leur génie a multipliés, et dont la splendeur illumine encore le monde. Et c'est surtout par leur littérature qu'elles projettent jusque sur nous le rayonnement toujours inachevé de leur civilisation et de leur histoire.

Notre histoire à nous, elle ne fait encore que commencer ; elle esquisse ses premiers et larges mouvements politiques ou économiques ; mais nous avons l'ambition, dans cette Confédération qui se transforme en puissance ou nation, nous avons l'ambition de faire notre vie publique, nationale ou internationale, aussi grande, aussi haute, aussi durable que possible.

Nous voulons, nous surtout, Canadiens français, que notre histoire corresponde en ses développements successifs à notre vocation providentielle sur cette terre d'Amérique. Nous voulons donc une histoire chargée de toutes les fortunes matérielles qui assurent sa prospérité, mais aussi et surtout rayonnante de toutes ces lumières de civilisation chrétienne et française dont est porteur à travers le monde le génie de notre race.

Et nous voulons donc que toujours sur ce continent se prolonge par un effort permanent l'action spirituelle de notre vie canadienne.

Cette action spirituelle peut assurément s'exercer de multiples façons, et par bien des modes d'apostolat ; mais elle devra toujours s'accompagner, pour se projeter avec puissance dans l'avenir, d'une littérature qui en exprime toute la valeur, qui en fasse connaître toute l'efficacité. Ce sont nos chefs-d'œuvre possibles, en prose ou en vers, qui transmettront à la postérité le

souvenir, et plus que le souvenir, la vertu des grandes actions de notre peuple. Et l'influence spirituelle de notre vocation nationale ne se pourra continuer, après que peut-être auront disparu tous ses ouvriers, que si nous l'avons confiée à des œuvres d'art, à des œuvres littéraires qui portent avec elles une force et une assurance d'immortalité.

Et c'est là, messieurs, le rêve supérieur de tout peuple qui ne veut pas mourir tout entier. Oui ! si un jour, par le fait des révolutions qui, dans des siècles à venir, peuvent bouleverser la carte d'Amérique, changer les frontières, et faire s'écrouler les actuelles puissances politiques, si un jour par l'effet de tels cataclysmes nous allions être emportés et disparaître comme peuple, et laisser de nouveaux barbares s'établir sur nos ruines, nous voulons comme l'ont voulu, et comme l'ont assuré par leurs littératures Rome et Athènes, nous voulons que de ces ruines mêmes surgisse encore la flamme de notre race, et que sur tant de débris accumulés fleurisse toujours la fleur immortelle de notre génie.

Messieurs, ce vouloir, ce rêve n'est pas chimérique, dans la tête d'un peuple de vingt ans, quand ce peuple, comme le nôtre, porte en sa jeunesse une âme héritée de la France, façonnée par les plus hautes cultures, toute frémissante de vertus chrétiennes et classiques.

Ce rêve est beau. Il sera une réalité demain si nous savons faire fructifier toutes ces vertus, et si à travers toutes les épreuves, toutes les vicissitudes de notre histoire, nous savons rester fidèles au génie de notre race.

Messieurs et chers compatriotes de Saint-Boniface et du Manitoba, vous êtes, vous, par tout votre passé qui est grand, et par toute la générosité de l'heure présente, les héritiers consciencieux, souvent héroïques, des vertus et des rêves de ce génie familial. Vous avez toujours placé au-dessus de vos légitimes préoccupations de fortune matérielle la richesse morale de votre âme et de celle de vos enfants. Vous avez fait de la question d'éducation la question essentielle de votre histoire. Nous savons vos travaux et vos angoisses. Vous avez souffert pour que se continue par la formation de l'esprit des jeunes votre passé, et pour que ne soient jamais abolies vos invincibles espérances. Vous avez souffert pour que survive dans votre belle province la vie française et pour que sur vos prairies planent toujours et brillent en formes splendides les beaux rêves de notre race.

Nous vous remercions de ces tâches accomplies, souvent pénibles, mais en somme victorieuses. À nous, vos frères de l'Est, ces tâches sont à la fois une invitation à mêler nos efforts aux vôtres, et un stimulant

efficace pour nos propres labeurs.

Le Manitoba, l'Ouest, est le pays des grandes cultures du sol. Faites-en toujours aussi le pays des grandes cultures de l'esprit. À la fleur de vos blés mêlez toujours la fleur de vos âmes françaises. À l'or de vos moissons ajoutez toujours l'or plus précieux de vos richesses spirituelles. Élevez toujours ainsi vos pensées, vos ambitions, votre idéal, et le Manitoba et l'Ouest canadien seront assurés de porter toujours au-dessus de leurs plaines fertiles, comme une auréole nécessaire, la flamme délicate et vive de notre esprit, les rayonnements surnaturels de notre foi.

## **Les Jésuites, l'humanisme chrétien et notre enseignement classique<sup>1</sup>**

Ad majorem Dei gloriam.

Pour la plus grande gloire de Dieu.

Cette devise, qui est particulièrement celle de votre Compagnie, mes révérends Pères, est imprimée sur toutes les œuvres d'apostolat et d'enseignement que depuis quatre siècles les Jésuites accomplissent dans l'Église et dans le monde. Elle s'inscrit tout naturellement sur cette maison, sur ce nouveau collège que vous inaugurez. C'est pour la plus grande gloire de Dieu que vous avez ici repris une œuvre d'éducation que la conquête anglaise de 1760 avait forcé vos Pères à abandonner. C'est pour la plus grande gloire de Dieu que s'érigent ces bâtiments où s'est rallumé un foyer d'enseignement que des souffles d'intolérance avaient éteint et dispersé.

---

<sup>1</sup> Discours prononcé par Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval, à l'inauguration du Collège Saint-Charles-Garnier, à Québec, le 26 septembre 1935.

C'est donc une histoire longtemps interrompue qui a continué, dans vos bâtiments du chemin Sainte-Foy d'abord, puis dans ces constructions nouvelles où elle se développera, son activité bienfaisante. Pendant un siècle de cette première histoire, de 1668 à 1760, notre Petit Séminaire de Québec avait entretenu avec le Collège des Jésuites les relations les plus étroites et les plus utiles. Mgr de Laval fondait, à cette date de 1668, son Petit Séminaire, destiné à recevoir les enfants et les jeunes gens qui se préparaient au sacerdoce. Il ne voulut pas, par cette fondation, compromettre le succès, les développements nécessaires, l'épanouissement de l'œuvre du Collège des Jésuites, et il régla que le Petit Séminaire, avec sa discipline spéciale de formation ecclésiastique, ne serait, au point de vue formation classique, qu'un externat du Collège des Jésuites.

Et les élèves du Petit Séminaire, affectueusement accueillis par vos Pères, fortifiant de leur nombre les classes du Collège, apportant sans doute à la vie commune de ces classes un élément de studieuse émulation, fréquentèrent pendant près d'un siècle ce beau Collège qui se dressait avec tant de force et d'élégance en face de la cathédrale, sur les terrains occupés aujourd'hui par l'hôtel de ville.

C'est en souvenir de ces relations anciennes qui furent si cordiales, que vous avez voulu, révérend Père

Supérieur, que le Supérieur du Séminaire de Québec parlât ce matin, à l'occasion de cette messe inaugurale. J'ai accepté bien volontiers, parce que je puis ainsi apporter à votre maison ressuscitée l'hommage de la mienne, tous les vœux que sans vaine jalousie – *sine invidia* – mais avec le désintéressement académique et matériel le plus complet, nous formons au Séminaire pour la prospérité de l'œuvre ancienne et nouvelle que vous accomplirez ici.

Ces vœux, je les offre volontiers au nom de tout cet auditoire et de cette population de Québec, au nom de tous ceux que préoccupe l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, l'œuvre très spéciale de l'enseignement classique, et qui souhaitent avec moi que cette œuvre soit partout accomplie pour la plus grande gloire de Dieu. *Ad majorem Dei gloriam.*

## I

C'est assurément pour la plus grande gloire de Dieu que vous voulez vous-mêmes, mes révérends Pères, faire cette œuvre dans les collèges que vous dirigez.

Comme tous les prêtres éducateurs de ce pays, vous ne comprenez pas autrement l'œuvre de l'enseignement

classique : un développement de l'intelligence procuré par la discipline des humanités, mais qui comporte aussi une association de ces disciplines avec les lumières de la foi, avec l'étude de la pensée et des doctrines du christianisme. L'enseignement classique que nous, éducateurs, voulons donner à la jeunesse canadienne est plus qu'une culture, c'est une orientation de l'intelligence, du cœur, de la volonté, de toute l'âme des jeunes vers la fin surnaturelle de l'homme. Les humanités classiques ne sont totalement bienfaisantes à l'esprit qu'à cette condition. L'humanisme complet doit être une formation de tout l'homme, non seulement de l'homme raisonnable, mais de l'homme surnaturel, tel que l'ont fait l'adoption et la rédemption divines.

Mais ni les humanités ni l'humanisme n'ont toujours été ainsi entendus ou définis.

Et pourquoi ne pas rappeler ici ce que nous devons à la Compagnie de Jésus pour la part qu'elle a prise dans la christianisation des humanités classiques et de l'humanisme ?

Quand, au XVI<sup>e</sup> siècle, se répandit de l'Italie sur la France ce mouvement artistique et intellectuel que l'on appela du mot significatif de Renaissance, l'on vit bien que tout ce flot de civilisation nouvelle qui déferlait sur l'Europe occidentale pouvait être à la fois bienfaisant et dangereux.

En France, comme en Italie, on fut d'abord ébloui par tout le prestige de cette antiquité gréco-latine qui, du proche Orient et du Midi, faisait paraître sur des sociétés nouvelles sa lumière retrouvée. On oubliait sans doute que le XIII<sup>e</sup> siècle avait lui-même connu cette lumière, ou bien l'on croyait que l'on avait enfin reconquis par une étude plus attentive du passé gréco-romain le secret de sa splendeur. Les grands maîtres d'Athènes et de Rome révélaient aux étudiants nouveaux et plus appliqués de leurs chefs-d'œuvre la règle suprême de la beauté artistique et littéraire. Et l'on s'empressa de reconstruire sur les plans tracés par le génie ancien la cité intellectuelle.

Mais les œuvres gréco-latines n'offraient pas à l'esprit que la ligne pure de leur beauté classique. Elles couvraient souvent de leurs formes prestigieuses des pensées et des doctrines, des sentiments et des passions qu'on ne pouvait infuser sans danger dans l'âme de la jeunesse. L'humanisme – c'était le nom d'ailleurs élastique dont s'appelait la culture gréco-latine – l'humanisme réduisait à la culture toute naturelle de l'homme son action éducatrice. Or, l'homme a une valeur spirituelle, supérieure à sa propre nature, que le paganisme n'avait pas connue, et que pouvait altérer chez les étudiants chrétiens du XVI<sup>e</sup> siècle une assimilation exclusive ou mal ordonnée des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

En réalité, l'esprit chrétien souffrit de cette rencontre avec l'esprit païen. L'esprit de l'homme garde ses tendances d'erreur et d'inconduite qui lui viennent du péché originel, et il en faut tenir compte, même quand on fait des études classiques, ou que l'on se met à l'école des grands maîtres de l'art ancien. L'homme n'est pas achevé, ni intellectuellement, ni moralement, s'il n'est pas chrétien, et puisque l'enseignement fait l'homme, il faut que l'enseignement lui-même, non seulement au degré primaire, mais aussi et tout autant au degré secondaire et au degré supérieur, soit chrétien.

Exclure de l'enseignement la notion de la Révélation et le fait de la Rédemption, ce serait considérer comme des faits accessoires ces deux éléments essentiels de la formation de la conscience, ces deux facteurs divins de la destinée de l'homme, et estimer qu'on peut n'en tenir pas compte dans la direction supérieure que par l'éducation l'on veut imprimer à l'humanité.

Il ne fallait donc pas que l'humanisme de la Renaissance devînt à lui seul toute la religion de l'humaniste. Et il ne fallait donc pas, non plus, et il ne faut pas réduire le christianisme de l'étudiant, soit au collège, soit à l'université, à une esthétique aristocratique qui dédaigne les valeurs morales, ou les

fins surnaturelles de la vie humaine.

Il fut donc nécessaire, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, dès l'époque où la Renaissance exerça une telle emprise sur les esprits, de corriger ce qu'elle apportait de dangereux dans ses formes brillantes ou dans ses pensées païennes. Et ce fut l'une des préoccupations de la Compagnie de Jésus de contribuer à cette purification de l'humanisme nouveau,

Saint Ignace, qui avait longtemps hésité à inscrire au programme de sa Congrégation l'enseignement secondaire et supérieur, à cause du peu d'ouvriers dont il disposait, et des équipes nombreuses que réclamerait une œuvre aussi importante, saint Ignace céda enfin, sur la fin de sa vie, aux sollicitations qui lui venaient de toutes parts, et en 1549 s'ouvrait sous la direction des Jésuites l'Université de Messine. Les collègues classiques devaient suivre.

Ce fut un apostolat nouveau qu'inaugurait cette sorte d'enseignement : un apostolat dans des milieux cultivés, fait par des hommes qui devaient être eux-mêmes très cultivés. Apostolat d'autant plus redoutable qu'il commençait précisément en plein humanisme, au moment où la Renaissance séduisait les esprits, provoquait partout des réformes, et se répandait comme une flamme d'enthousiasme sur toute la France. C'est l'année même où s'ouvrait la première université des

Jésuites que paraissait le bruyant et grandiloquent manifeste de la Pléiade : *Défense et illustration de la langue française*, de Du Bellay. L'auteur recommandait presque sans discernement l'étude, l'imitation et l'assimilation des anciens, et que l'on « convertît en sang et nourriture » la substance précieuse des grandes œuvres gréco-latines.

Les Jésuites, certes, ne cherchèrent pas à détruire l'humanisme païen ; ils ne voulurent pas s'isoler des disciplines nouvelles de l'art et de la pensée. Ils apprécièrent, comme il convenait, tous ces éléments variables d'une pédagogie intellectuelle qui révolutionnait les esprits. Ce ne fut jamais dans leurs habitudes de boudier leur temps, ou de gémir sur les ruines des méthodes périmées.

Aussi le *Ratio Studiorum*, qui fut, après bien des années d'expérience, et après bien des retouches, comme le manifeste pratique des méthodes suivies dans les collèges des Jésuites, et dont la rédaction définitive, arrêtée en 1599, fut publiée en 1603, le *Ratio* apparut-il comme une œuvre vraiment élaborée en plein humanisme, et gardant des disciplines gréco-latines tout ce qu'elles offrent de bon, de supérieurement efficace pour la culture de l'esprit. Dérivé dans quelques-unes de ses parties du *Modus Parisiensis* de l'Université de Paris, il apportait une contribution décisive à la réforme

de la pédagogie, mais il marquait une date essentielle dans l'histoire des conciliations possibles de l'humanisme avec le christianisme.

C'est en faisant de l'explication des auteurs classiques et de leurs commentaires, ou de la prélection, un point vital de la culture de l'esprit, que les Jésuites éducateurs ont pu transformer en études utiles, bienfaisantes, certaines études qui pouvaient être dangereuses des auteurs anciens. Il y a une façon d'extraire la vérité de tous les textes où elle se trouve contenue, une méthode d'explication qui fait que l'esprit peut sans péril prendre contact avec les œuvres inspirées par le paganisme lui-même. C'est le P. Le Fèvre, compagnon de saint Ignace, qui disait : « Il faut que les auteurs païens deviennent les hérauts du Christ. »

Voilà déjà, au XVI<sup>e</sup> siècle, une façon habile de corriger le paganisme de la Renaissance, ou, si l'on peut dire, de tuer ce qu'on devait appeler plus tard « le ver rongeur », sans détruire ou rejeter la substance précieuse où il pouvait s'être caché.

Au surplus, on prit soin d'ajouter au programme de l'humanisme devenu chrétien, les auteurs, les Pères et les Docteurs gréco-latins de la grande renaissance religieuse et intellectuelle du quatrième siècle. Et l'on vit saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean

Chrysostome, saint Augustin, prendre place dans les programmes et les classes à côté de Platon, de Sophocle, de Démosthène et de Cicéron.

Par toutes ces additions, et par toutes ces adaptations, un humanisme nouveau surgissait des disciplines qui avaient conquis la faveur du public intellectuel, humanisme qui conciliait avec une influence heureuse des chefs-d'œuvre de l'art païen, l'influence nécessaire, et à certains points de vue supérieure, de l'intellectualisme et du réalisme chrétiens,

C'est à la Compagnie de Jésus que nous devons en grande mesure cette utilisation fructueuse de l'humanisme pour la formation chrétienne de la jeunesse, et il me plaît de rappeler aujourd'hui cette initiative comme une application pratique et fort opportune de sa devise : tout rapporter à la gloire de Dieu. *Ad majorem Dei gloriam.*

Ce ne sera pas diminuer le mérite de l'illustre Compagnie que d'ajouter que le *Ratio* fut pendant plus de deux siècles, en dehors même des collèges des Jésuites, le guide quasi officiel de la pédagogie classique en France, à l'Université elle-même et dans tous les collèges que dirigeait le clergé. C'est aussi le *Ratio* qui fut, qui est encore la base des méthodes de culture que nous avons conservées dans nos petits

séminaires et collèges du Canada français. C'est un loyal emprunt que nous avons fait, que nous faisons encore aux Jésuites du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, et ce n'est pas leurs successeurs qui nous blâmeront d'avoir pris notre bien là où il s'offrait à notre convoitise et à notre juste admiration.

## II

On sait comme la Compagnie de Jésus s'est empressée de travailler dans ce pays, et pour la plus grande gloire de Dieu, à l'éducation classique de la jeunesse. Dès les origines de la Nouvelle-France, elle y envoya ses missionnaires et ses éducateurs.

La France avait à peine repris en 1632 la colonie que lui avait ravie en 1629 l'Angleterre, que les Jésuites y établissaient, en 1635, le premier collège classique, le Collège de Québec.

Du même coup, la Compagnie de Jésus assurait aux familles françaises de Québec et de tout ce pays le moyen de donner aux enfants une éducation secondaire à la fois classique et chrétienne.

Ce fut une entreprise éminemment ordonnée à la

gloire de Dieu.

Cette gloire était assurément engagée dans l'œuvre missionnaire que les grands apôtres Brébeuf, Jogues, Lalemant, Garnier – votre saint et admirable patron, – Chabanel, Daniel et autres ont si vaillamment conduite et si héroïquement sanctifiée de leur sang répandu – nous commémorons ce matin avec piété le souvenir de vos illustres martyrs – mais cette gloire devait être aussi procurée par l'œuvre d'éducation classique qu'entreprenaient ici les Pères de la Compagnie.

Il fallait à cette colonie naissante tous les éléments de culture, de noblesse spirituelle et de stabilité qui pouvaient assurer sa fortune. Fondée au XVII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la France répandait sur le monde la splendeur de sa vie intellectuelle, la Nouvelle-France ne pouvait pas ne pas aspirer à devenir elle-même un centre d'études supérieures et de rayonnement de l'esprit français. D'autre part, fondée par Champlain qui en voulait faire une création de l'apostolat religieux, une province de l'Église catholique, elle ne pouvait pas ne pas devenir aussi un centre intellectuel de vie religieuse, un centre d'influence supérieure de l'esprit chrétien. Et ce fut le Collège des Jésuites de 1635 qui assurait la réalisation ,de cette double et juste ambition.

La jeunesse de la Nouvelle-France, peu nombreuse d'abord, surtout celle-là qui pouvait aspirer à une

éducation classique, pouvait, dans ce Collège, recevoir avec la formation humaniste de l'esprit cette valeur morale, religieuse, qui fit des générations premières de ce pays des générations de haute noblesse spirituelle. L'histoire de ces temps héroïques, qui prit souvent des allures d'épopées, fut tout imprégnée de la foi et de la vertu du peuple sans doute, mais aussi de la foi, de la vertu, de la pensée chrétienne des chefs laïcs ou prêtres, qui reçurent au Collège de Québec leur formation classique.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de raconter ce premier siècle d'enseignement secondaire à Québec.

Je veux seulement faire remonter jusqu'à votre maison de Québec, mes révérends Pères, tout ce long bienfait de l'enseignement classique chrétien donné depuis exactement trois siècles à la jeunesse de ce pays. Nous ne pouvions par une plus heureuse coïncidence que celle de la résurrection de votre Collège célébrer en 1935 le troisième centenaire de la fondation de 1635.

Sans doute, en 1760, après la conquête anglaise, et à cause d'une étroite incompréhension du vainqueur, vos Pères ont dû renoncer à la tâche si chère qui leur était confiée. Mais l'œuvre elle-même ne devait pas périr. Ce fut l'honneur du Séminaire de Québec d'avoir été appelé à recueillir l'héritage d'enseignement et d'apostolat intellectuel que devait alors abandonner

votre Compagnie. Il connaissait, pour en avoir si longtemps fait bénéficier les élèves de son Petit Séminaire, les programmes et les méthodes de votre maison. Il voulut continuer la tradition que vos Pères avaient déjà si solidement établie. Et ce fut ensuite sur le modèle du Petit Séminaire de Québec que se formèrent successivement, un par un, et aux points stratégiques de la défense de l'esprit français, les Collèges et Petits Séminaires de cette province.

L'histoire de ces maisons, de tous ces développements de l'enseignement classique, fut laborieuse, souvent pénible ; elle ne cessa jamais d'être bienfaisante à la jeunesse, et exceptionnellement méritoire pour les maîtres qui en furent les ouvriers.

C'est à la lumière de cette histoire et de tous les héroïques sacrifices dont elle est faite qu'il faut étudier une telle œuvre pour la bien juger.

Mais ce qui est l'honneur singulier de toutes ces maisons, c'est de n'avoir jamais perdu de vue le but supérieur de la formation classique de la jeunesse : c'est d'avoir associé toujours à l'humanisme qui instruit des beautés anciennes de l'art païen, l'humanisme qui révèle les beautés nouvelles de l'art chrétien.

Et puisqu'au pied de cet autel nouveau il s'agit surtout d'offrir à Dieu lui-même, et pour sa plus grande gloire, une œuvre d'éducation classique et chrétienne,

qu'on me permette de souligner seulement le bienfait exceptionnel de l'humanisme ainsi christianisé, et la nécessité où nous sommes tous, éducateurs, de pénétrer d'un bien solide enseignement religieux notre enseignement secondaire.

Nous le devons à nos élèves, à tous ces jeunes qui viennent chez nous orienter leur vie, à tous ces chercheurs du proche avenir qui ne doivent jamais oublier ni compromettre l'éternel ; nous le devons à Dieu qui réclame le don total de ces âmes neuves et généreuses ; nous le devons très particulièrement à notre temps, à notre époque de désarroi intellectuel où tant de confusion règne dans les esprits, à une société que bouleversent tant de crises, et que plus d'un réformateur voudrait reconstruire sur les bases du néo-paganisme contemporain.

Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, ce fut bien, dans les esprits, dans les mœurs, et dans l'enseignement classique, le danger du paganisme gréco-latin que ramenait à la lumière l'étude de l'antiquité ; aujourd'hui c'est dans les esprits, dans les mœurs, dans nos maisons d'enseignement, et à côté d'elles, le danger aussi grand d'un paganisme pratique qui essaie de tout pénétrer de ses mollesses, de ses besoins de jouir, de ses maximes anti-chrétiennes ; il y a le danger de tout cet enseignement extra-collégial qui se donne par le

journal, la revue, le livre, le théâtre, par toute une littérature abondante qui porte en sa lettre, en son texte multiple, les doctrines séduisantes du dilettantisme ou du matérialisme néo-païen. Enseignement extra-collégial qui pourrait contrebalancer le nôtre, le neutraliser ou le détruire, si nous n'avons soin d'établir sur un enseignement chrétien vivant, indestructible, bien adapté à des temps nouveaux la formation spirituelle de la jeunesse.

Nos collègues classiques ont sûrement rendu à notre jeunesse, à notre province, au point de vue des convictions spirituelles dont doit vivre un peuple, des services inappréciables. Et si parfois des citoyens d'autres provinces se plaisent à rendre hommage à l'esprit même qui anime nos populations, les classes dirigeantes comme les classes dirigées ; si l'on rend hommages à toutes ces habitudes d'ordre, de respect, de religion qui procurent au peuple la sécurité sociale, c'est au clergé paroissial assurément, c'est en particulier au clergé éducateur que l'on doit cette force chrétienne, cette supériorité spirituelle de notre race.

Mais ne vivons pas trop dans l'admiration du passé. Veillons au présent. Préparons toujours l'avenir. Ayons soin, dans nos maisons d'enseignement secondaire, de tenir compte, pour les mieux clarifier ou pour les détourner, de tous les courants d'idées qui circulent

dans le monde où nous vivons ; appliquons-nous à donner un enseignement classique tellement pénétré de lumières chrétiennes qu'il fixe à jamais dans la vérité les âmes de nos étudiants.

Que l'enseignement classique de nos collèges ne le cède à aucun autre, quand il s'agit d'exprimer des chefs-d'œuvre de la pensée humaine ce qu'ils contiennent de profondément éducateur ; qu'il surpasse tous les autres quand il s'agit d'imprégner des doctrines évangéliques, de philosophie chrétienne, d'une apologétique vraiment rationnelle, de convictions supérieurement établies, non pas routinières mais vécues, non pas livresques et froides, mais personnelles et brûlantes, l'esprit de nos chers élèves, tous ces jeunes qui nous écoutent, et tant d'autres âmes inquiètes qui cherchent, attendent de nous, de nous seuls, comme du Seigneur lui-même, les paroles de la vie éternelle.

C'est la mission de l'Église de porter à toutes les âmes ces paroles divines, cette vérité qui délivre de l'erreur et qui sauve ; c'est la mission spéciale du prêtre éducateur d'en livrer aux esprits qui réclament un enseignement supérieur, le message plus profond et plus étendu. Le prêtre éducateur qui forme les élites, participe au ministère même du Christ préparant par des leçons si attentives et si révélatrices du mystère divin, les chefs de son Église, les hauts messagers de sa

doctrine. Soyons fiers, nous prêtres éducateurs, soyons surnaturellement fiers d'une telle mission. L'Esprit-Saint compare de tels maîtres à des lumières qui brilleront dans l'éternité perpétuelle. Que ces lumières s'assurent toujours de rayonner assez sous le ciel et sur les âmes d'élite, sur les jeunes qui s'instruisent du beau et du vrai, la clarté nette, précise, irrésistible d'un enseignement supérieurement chrétien.

Que ce soit là aujourd'hui, toujours, l'ambition, l'idéal des maîtres, et ce sera demain, toujours, tout le profit des élèves.

Daignent saint Charles Garnier, patron de cette maison, et tous ses compagnons de gloire, nos saints Martyrs canadiens, dont nous faisons ce matin la fête liturgique, nous obtenir cette grâce et cette surnaturelle ambition !

Guidés par cet idéal, soutenus par une conscience généreuse de notre apostolat, nous tous, prêtres éducateurs, vous, mes Révérends Pères, qui enseignerez dans ce Collège de Québec, et nous, directeurs et professeurs des Petits Séminaires et des Collèges de ce pays, tous ensemble, dans nos maisons respectives, et sous l'égide par tous acceptée de votre belle devise, nous travaillerons à la plus grande gloire de Dieu. *Ad majorem Dei gloriam.*

## La leçon utile du centenaire de Gérin-Lajoie<sup>1</sup>

La maison où naquit, il y a cent ans, Antoine Gérin-Lajoie s'enveloppe aujourd'hui d'une gloire nouvelle, et rare chez nous. C'est la postérité qui vient s'asseoir un moment à ce foyer, et honorer le berceau de celui qui créa *Jean Rivard*, et qui raconta *Dix ans d'histoire du Canada*.

Et cette démarche de la postérité, elle est, je crois, unique encore, la première, dans l'histoire de nos lettres canadiennes. C'est que depuis 1862, depuis l'heure où parurent les premières pages de *Jean Rivard*, ceux qui lisent chez nous, et ceux qui réfléchissent, et ceux qui savent reconnaître dans une œuvre l'image et comme l'âme elle-même de la patrie, n'ont cessé de fixer à la fois leur regard ou leur pensée sur l'écrivain qui conçut un si étrange roman, et sur ce coin de terre de Yamachiche, sur ce vieux manoir où Dieu fit naître Antoine Gérin-Lajoie, et où Antoine Gérin-Lajoie à son tour fit naître *Jean Rivard*.

---

<sup>1</sup> Discours prononcé le dimanche, 14 septembre 1924, à Yamachiche, pour la cérémonie de l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison où naquit, en 1824, Antoine Gérin-Lajoie.

Et, au moment où se ferme le cycle des cent années qui nous séparent de la naissance de l'auteur, c'est ici, dans le cadre historique où il vécut les heures décisives de son enfance et de sa jeunesse, dans l'atmosphère si calme, si limpide, du pays natal, que nous voulons honorer l'homme, et rappeler la leçon utile, bienfaisante, de son œuvre.

## I

Il y a de si étroites relations morales et spirituelles, entre un écrivain et son berceau, entre une âme et les choses qui firent sur elle une première impression, d'où jaillirent ses premières pensées, d'où s'envolèrent vers l'horizon ses premiers rêves. Sans être fataliste, il est permis de voir comme une affinité entre ces terres douces, fertiles, un peu uniformes, gracieuses sans effort, nonchalantes sans paresse, qui composent le pays de Yamachiche, et l'âme, la vie, la physionomie intellectuelle, l'œuvre de Gérin-Lajoie. Aux jours de sa première formation, aux heures si impressionnables des vacances, l'écolier revenu de ses classes de Nicolet, devait aimer à remplir ses yeux, son imagination, sa pensée, de ces paysages reposants, à la fois simples et

harmonieux, qui s'étalent avec complaisance au bord de votre lac Saint-Pierre. Et il y prit peut-être ce sens de la beauté discrète, ce goût du rêve modéré, ce besoin de vie tranquille et laborieuse, qui caractérisent son esprit.

D'autre part, c'est ici, dans cette maison familiale, dans le commerce des siens, et à vivre sous un toit modeste la vie bonne, active, religieuse, patriarcale des Gérin, qu'il façonna aux habitudes, aux vertus de sa race, son âme et sa conscience. Depuis 1760, sa famille était ici fixée. Comme l'arbre qui puise au sol profond la sève qui le fait grandir et multiplier ses rameaux, la famille des Gérin avait pris racine dans la terre de Yamachiche, et elle y trouvait une santé physique, une sorte de force morale qui augmentait chez elle le fonds solide des vertus chrétiennes. Les Gérin étaient alors des terriens ; ils l'étaient par goût, par tradition familiale ; et Antoine reçut ainsi de la terre, des énergies qui voulurent toujours en lui reflourir. Mais les Gérin étaient aussi des patriotes. Le premier qui vint au Canada, en 1750, accourait de Grenoble pour combattre et conserver à la France sa colonie lointaine déjà trop affaiblie. Il apportait à sa tâche de soldat une conscience généreuse des devoirs civiques. Établi, après la conquête, dans le fief de Grandpré, il y fonda une dynastie de laboureurs, qui ne virent jamais dans le sol à cultiver qu'une portion de la patrie qu'il fallait aimer, embellir et faire fructifier ; ils accomplirent leur tâche

comme l'on s'acquitte d'une mission ; leur vie personnelle, si humble qu'elle parût être, se prolongeait et s'élevait jusqu'à la hauteur d'un devoir national.

Et par-dessus tout, ces laboureurs de Yamachiche, ces creuseurs de sillons, ces moissonneurs de blé, étaient des chrétiens. Ils gardaient avec un soin jaloux la foi des anciens, ils mettaient dans leur âme la parure des pieuses vertus, et la croix remplissait de son austère rayonnement l'intérieur du vieux manoir.

C'est à cette simple école, l'école du foyer, toujours la meilleure quand le foyer est ce qu'il doit être, qu'Antoine Gérin-Lajoie apprit les premières leçons de la vie. Et tout ce que ses études au collège de Nicolet, et tout ce que l'expérience parfois bien dure de sa propre vie, y purent ajouter ne firent qu'affermir en lui, et rendre plus intelligent et plus actif le triple amour qu'ici il conçut et porta pour jamais dans son âme : l'amour du sol, l'amour de sa race, l'amour de nos religieuses et nécessaires traditions.

Et ce triple amour pénètre toute l'œuvre de cet écrivain ; il en dicte toutes les pages ; il l'auréole d'une flamme qui y fait aussi descendre les plus douces clartés.

L'amour du sol : mais n'est-ce pas toute l'inspiration et toute la trame spirituelle de *Jean Rivard* ? Ce que Gérin-Lajoie aurait voulu être, ce qu'il

rêvait pour lui-même au sortir de ses études, au lendemain de ses examens de droit, après les déceptions ou les dégoûts du journalisme et de la politique ; ce qu'il concevait alors comme la vie la plus heureuse et la plus utile, il en fit un don magnifique au héros de son roman ; il le lui confia comme la plus précieuse ambition de sa jeunesse, comme la pensée la plus bienfaisante de son esprit. Jean Rivard, ce fut Antoine Gérin-Lajoie, transposé au pays de ses rêves, vivant d'une vie pour lui irréalisée, abattant les arbres qui fermaient l'horizon, prenant à la terre sa sève et sa richesse, faisant rutiler son imaginaire fortune au soleil qui mûrissait des blés. Et de la bonne terre de Bristol, où s'était fixé ce héros, s'exhalait, comme un parfum agreste et subtil, le bonheur du colon romanesque, la joie intime, profonde, que l'on éprouve à faire reposer sur un sol généreux tout l'espoir de sa maison.

De ces réalités, à la fois fictives et si vraisemblables, qui remplissent le roman, Gérin-Lajoie aurait voulu convaincre tous ses lecteurs et tous ses compatriotes ; il aurait voulu par elles les séduire et les fasciner. Et s'il s'appliqua à charger les chapitres de son livre de projets, de travaux, de fatigues, de sacrifices qui sont le fond réaliste, indispensable, du roman du colon ; il sut aussi faire courir sur tous ces tableaux parfois pénibles la lumière d'une rustique poésie.

Il y a une poésie de la terre et des sillons que comprend, à son insu quelquefois, l'homme des champs. Il ne sait pourquoi, certains matins, il s'enivre de la paix qui enveloppe son foyer, de la lumière qui éveille toutes choses, du soleil qui réapparaît sur l'horizon, des parfums qui lui viennent de son jardin, des chants d'oiseaux qui jettent une harmonie dans le silence de son âme, et dans celui de la nature. Il ne sait pourquoi, certains jours, son regard se mouille de tendresse quand il se pose sur les jeunes blés qui grandissent, quand il voit les foins et les trèfles en fleurs, quand il mesure avec orgueil les clos tout pleins de moissons, quand il se porte vers le ciel d'où lui viennent de si précieux bonheurs. Oh ! la poésie des semences fécondes, des prairies fertiles, des gerbes dorées et des joies champêtres ! Gérin-Lajoie la connut ici à Yamachiche, autour de ce foyer centenaire, et il la voulut répandre dans son livre, et sur les durs labeurs du colon, comme le peintre met de la lumière sur la tristesse de certains paysages.

Et Gérin-Lajoie voulut que la lumière fit s'envoler la tristesse, et que la poésie régnât au pays de son héros. Il y a dans *Jean Rivard* une joie réelle de vivre, parfois une gaieté extrême qui emprunte à Pierre Gagnon ou à Françoise ses plus vives saillies ; il se dégage de toute l'œuvre la persuasion que souhaitait son auteur : à savoir que les jeunes Canadiens français n'ont rien de

mieux à faire que de faire comme Jean Rivard, de s'emparer du sol, de le labourer, et d'y jeter avec la semence féconde tout l'espoir de la race. C'est du sol que doit nous venir la fortune, la certitude de vivre toujours en Nouvelle-France ; et les crises économiques comme celle dont souffrait ce pays vers 1860 ne devraient pas chasser par delà la frontière, vers les usines américaines, les jeunes gens qui doivent à leurs pères, à leur foyer, à leur patrie la richesse précieuse de leurs belles énergies.

## II

Un jour que Gérin-Lajoie, encore écolier, vit passer, en route pour l'exil, des victimes de 1837-1838, il composa la ballade devenue si populaire : *Un Canadien errant*. Il exhalait ainsi, sur le sort triste de compatriotes qui avaient trop aimé la liberté, les premiers chants douloureux de son âme sensible. Gérin-Lajoie n'aurait jamais voulu qu'il y eût parmi nous des Canadiens errants. Il s'affligeait surtout de voir errer chez nos voisins, de ville en ville, de manufacture en manufacture, des jeunes qui auraient dû chez nous dépenser la force laborieuse de leurs vingt ans. Et *Jean*

*Rivard* fut donc, en même temps que l'expression d'un rêve personnel, une prédication qui fait de ce livre une sorte d'évangile rustique de notre race.

Gérin-Lajoie aima sa race plus que lui-même. Et il songeait aux siens plus qu'à lui-même, quand il écrivit le livre où il consignait, non plus seulement son rêve, mais le programme économique de tout un peuple.

L'industrie est nécessaire dans tous les pays : puisqu'il faut dans tous les pays tous les moyens essentiels de subsistance. Mais l'agriculture est plus nécessaire que l'industrie à un peuple qui, comme le nôtre, puise sa force principale et comme sa sève la plus vigoureuse, au sol où la Providence fixa son destin. C'est par la fidélité au sol que nous avons jusqu'ici vécu et vaincu ; c'est par elle que nous continuerons de vivre, de vaincre, de déjouer tous les desseins ennemis, de résister à toutes les corruptions et à toutes les assimilations. De la terre, du sol, du terroir, notre race, comme l'érable symbolique, surgira toujours vigoureuse et splendide ; elle y cherchera, elle y trouvera toujours, elle aussi, la sève irrésistible qui fait s'épanouir les frondaisons magnifiques. Ce sont les vastes ramures de nos érables qui couvriront toujours, mieux que des toits d'usine, la fortune la meilleure, rustique si l'on veut, mais impérissable du peuple canadien-français.

Gérin-Lajoie comprit aussi que c'est la culture du sol, la vie des champs qui est ici la gardienne la plus sûre de tous les éléments de notre survivance, et en particulier de nos traditions. À cette thèse de la colonisation qui se développe tout le long de *Jean Rivard*, il a lié celle du culte nécessaire des petites choses de chez nous. Et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus dans ce livre : ou la clairvoyance de l'économiste ou la tendresse du patriote qui s'applique à peindre et à fixer les coutumes et les mœurs du foyer canadien. Il a mis à cette tâche une sorte de précision technique qui fait de son livre un tableau définitif et comme le manuel possible de toutes nos traditions à conserver. Rien n'a été négligé de toutes ses naïves manifestations de la vie rurale, de toutes ces joies faciles qui mettent leur charme ou égrènent leur rire sur nos campagnes. La corvée, les épluchettes, la brassée de sucre, les veillées chez le voisin, les fêtes à domicile ou à l'église, et ces noces, ces noces joyeuses qui font sonner leurs grelots sur nos chemins d'hiver, ces longues files de carrioles qui excitent tout le long de la route une mondaine curiosité, mettent des regards dans toutes les fenêtres, et de petits rires malins au coin de toutes les lèvres ; ces noces à la fois pieuses et pantagruéliques, telles qu'on en vit ici à Yamachiche ou Grandpré, quand Jean Rivard y vint chercher Louise Routier.

Si jamais notre vie canadienne venait à perdre la fleur aimable de ses simples et gracieuses traditions, c'est dans *Jean Rivard* que nos enfants pourraient la retrouver ; c'est de là, de ces pages toujours fraîches qu'elle pourrait revivre encore, et retourner dans nos foyers pour y répandre son rustique et doux parfum.

Mais la propriété du sol, non plus que l'intégrité de nos mœurs, ni la joie des traditions ne pouvaient suffire à la plénitude de notre vie canadienne. Il faut à un peuple, à une race qui veut accomplir une grande tâche, un dessein providentiel, il faut plus encore que la vie, il lui faut sa foi, sa langue, sa liberté. Et Gérin-Lajoie aima, comme tous ceux de sa génération, la liberté : cette liberté politique qui se dégageait enfin du maquis des constitutions parlementaires, et qui serait ici gardienne de la langue et de la foi. Et c'est l'élaboration, la conquête de cette liberté qu'il voulut raconter à ses compatriotes, après leur avoir montré la conquête des terres neuves, et décrit le charme des bonheurs populaires.

Le « Canadien errant » qu'au passage saluait d'une plaintive élégie l'humaniste de 1842, ce Canadien était captif, et il s'en allait en exil expier son héroïque dessein d'avoir voulu briser un joug. Or, nous ne sommes pas nés, nous, Canadiens français, pour les servages : pas plus pour les servages politiques que

pour les servages économiques.

La France qui fonda ici notre histoire, nous laissa pour seul héritage son âme : et cette âme, qui ne peut mourir en nous, est essentiellement amoureuse, apôtre de la liberté. Elle peut bien parfois s'abuser sur la nature de ce vocable et de la chose qu'il représente ; elle peut bien parfois aussi subir, accepter les plus excessives disciplines : elle a le culte de l'ordre, et parfois elle sacrifie trop facilement à un ordre, même injuste, sa légitime liberté. Mais il reste qu'elle est naturellement fière, et qu'elle n'accepte pas qu'on veuille l'asservir.

Or, longtemps on voulut ici subordonner notre âme à un ordre qui était un abus de la force.

Ici même, on voulut, après 1760, établir une hiérarchie des droits qui mettait au-dessus de nos droits, le droit du plus fort, une hiérarchie des âmes qui mettait au-dessus de notre âme l'âme étrangère du vainqueur.

Et notre âme française, éprise de sa dignité, soucieuse de sa mission universelle, refusa d'accepter cette subordination contre nature ; elle commença la longue résistance, cette lutte pour la liberté qui aboutit aux impatiences tragiques de 1837-1838, et qui parut un moment s'abîmer dans la constitution perfide de 1840.

Mais nos pères avaient appris à la rude école de

l'expérience à combattre sans désespérer ; ils avaient emprunté à leurs maîtres le secret des stratégies parlementaires ; et, après 1840, un politique comme Lafontaine capable d'oser sans arrogance, comme de séduire sans bassesse, entreprit de ravir à l'Angleterre ce qu'elle n'avait pas encore donné : et il fit avec son très digne allié Baldwin, la conquête du gouvernement responsable. C'est l'histoire émouvante de cette conquête que voulut écrire Gérin-Lajoie.

Il le fit dans un livre qui reste encore comme le document principal qu'il faut sur ce sujet consulter. Longtemps, dans les bureaux de la *Minerve* ou dans les coulisses du Parlement, Gérin-Lajoie avait observé, avait étudié les hommes qui se rencontraient et se heurtaient sur les scènes de la vie politique ; il avait tout vu, tout connu des préparatifs du combat, des actions engagées, des négociations entreprises ; et avec cette hauteur de vue, cette noblesse d'âme, qui le plaçaient naturellement, sans effort, au-dessus des partis politiques, il était plus que d'autres en mesure de confronter les pièces, de juger les événements, d'apprécier les hommes, d'écrire la véridique histoire de l'établissement du gouvernement responsable au Canada.

Et quand on sait quels bienfaits nous a valu cette essentielle liberté politique, quand on sait quels

bienfaits plus grands encore nous en pourrions faire sortir, l'on ne peut trop louer l'écrivain qui voulut nous apprendre comment, en ce pays de races et d'intérêts opposés, l'on fait prévaloir ses droits, et comment, de tant de pénibles défaites, on fait surgir en triomphe, la liberté !

### III

De toute cette œuvre de Gérin-Lajoie, il se dégage une leçon, que ce centenaire met en lumière vive.

La littérature ne doit pas être une occupation stérile, un jeu d'esprit, l'amusement d'orgueilleux mandarins. La littérature en général ne peut être cela, et non plus la canadienne en particulier.

La littérature est une fonction sociale ; elle a une mission à remplir, que ne peut oublier celui qui a l'honneur de tenir une plume, qui fait de la prose ou des vers. La littérature est un art, sans doute ; et elle doit toujours tendre à créer la beauté ; elle ne serait plus elle-même si elle dédaignait ou si elle manquait cet objet ; mais l'art ne peut être ni tout son motif, ni toute sa fin. Et l'écrivain, s'il doit se préoccuper de faire du beau, et s'il doit chercher à enfermer toujours sa pensée

dans une forme artistique, ne doit pas oublier que l'éclat discret ou lumineux de la forme ne doit servir qu'à mieux faire resplendir le vrai ou le bien qu'elle a mission d'exprimer.

En 1860, au moment où Gérin-Lajoie venait d'arriver à Québec, avec le parlement nomade de l'Union, on déplorait chez nous que l'art littéraire fût encore trop imparfait. Et Gérin-Lajoie, et Joseph-Charles Taché, et le docteur Hubert Larue, et l'abbé Ferland, et surtout l'abbé Raymond Casgrain qui pensa un moment tenir en ses bras, le berceau d'une littérature canadienne dont il croyait être le père, tous ces pionniers enthousiastes entreprirent de défricher sans retard, chez nous, le domaine de l'esprit. Ils se mirent à l'école des maîtres de l'heure : mais ils n'avaient pas l'heure avancée, et leurs maîtres, en 1860, s'appelaient encore Lamartine, Chateaubriand et Victor Hugo. Ils leur demandèrent, à ces maîtres qui peuvent, d'ailleurs, enseigner tout le jour, le secret des belles phrases, et des harmonies romantiques.

Mais, en même temps qu'ils apprenaient d'eux à mieux écrire, ils demandaient à d'autres maîtres, à des maîtres de chez nous, leur inspiration profonde. Et les strophes de Crémazie, et les pages frémissantes de Garneau, les avertissaient que la littérature canadienne à cette heure matinale de son histoire, devait être une

littérature d'éducation, au besoin une littérature de défense, et non pas un amusement de rêveurs à la lune. Et tous ceux-là qui composaient alors le cénacle de Québec, s'employèrent à écrire pour mieux instruire le peuple, pour faire mieux connaître et mieux aimer la petite et la grande patrie, pour faire mieux briller à tous les regards l'écrin de nos perles ignorées.

L'histoire, la légende, le roman, la poésie s'allièrent pour faire œuvre d'enseignement ; et si parfois ils enveloppèrent d'oripeaux démodés leurs leçons, ils contribuèrent quand même à une meilleure éducation des esprits, et à assurer cette grande supériorité morale qui est, pour un peuple ou pour une race, de prendre mieux conscience de ses forces et de sa gloire, de rester, malgré l'épreuve, fidèle à son passé, et d'appuyer sur les vertus de ce passé les triomphes du lendemain.

Combien d'idées-forces il y eut dans cette littérature qui claironnait vers 1860 sur le rocher de Québec ! Combien de flammes juvéniles s'allumèrent aux strophes de Fréchette ou de Lemay, au souffle des inspirations patriotiques de Casgrain, de Gaspé, de Gérin-Lajoie ! Celui-ci, à la vérité, n'eut pas, sur l'heure, tout le succès que méritait son œuvre. Il avait mis trop de modestie jusque dans sa prose ; il remplissait son *Jean Rivard* de plus de nobles idées que de belles phrases ; il n'eut pas le don fascinateur qui

force et fait s'empresser l'admiration. Mais il avait confié à son livre une pensée trop essentielle et trop patriotique, il y avait enfermé trop de précieuses choses de chez nous, pour que ce livre ne portât pas en lui-même le secret certain de sa fortune, le moyen sûr de conquérir un jour la faveur, et de prendre sa juste place dans l'histoire de nos lettres canadiennes.

Et cette œuvre continue donc d'enseigner, de répandre des idées, de propager un programme ; elle ne cesse pas de donner aux lecteurs et à nos écrivains sa leçon.

Aujourd'hui, comme en 1860, nous avons besoin d'une littérature d'éducation nationale ; nos livres sont mieux faits peut-être qu'ils ne l'étaient à cette époque héroïque de nos premières lettres, et composés selon des règles classiques mieux connues, ou mieux pratiquées ; ils font briller chez nous un art plus délicat et plus ferme ; mais ils doivent toujours couvrir de cette beauté plus rayonnante les vérités morales, historiques, littéraires, économiques et politiques dont nous avons toujours grand besoin. Bien que nous ayons progressé dans les lettres, nous ne pouvons encore, à cette heure, nous payer le luxe d'une époque alexandrine. Notre littérature doit continuer les solides constructions d'idées qui porteront toujours plus haut, vers les sommets, la pensée canadienne, et qui la feront

rejoindre sans cesse, dans les clartés supérieures, l'idéal de notre race.

Cette leçon que nous donne le centenaire, doit plaire à Gérin-Lajoie. Elle plaît aussi sans doute à la femme modeste, de si rare et si ancienne distinction, qui fut la compagne de cet écrivain, qui fut le soutien, souvent l'inspiratrice de son œuvre, et qui a prolongé jusqu'à ce jour, pour être le témoin du centenaire de son époux, sa douce et vénérable vieillesse.

Madame Gérin-Lajoie avait appris à l'école de son illustre père, Étienne Parent, la grande leçon de la vie familiale et de la vie publique. Elle apporta au foyer d'Antoine Gérin-Lajoie ce savoir précieux ; elle le fit fructifier pour son mari et pour ses enfants. Quelque chose de votre âme, Madame, palpite dans les pages de l'œuvre que nous admirons. Et je ne puis mieux faire, pour terminer ce discours, que de déposer à vos pieds, que de confier à votre cœur et à vos souvenirs, cet hommage que j'ai voulu rendre aujourd'hui à un écrivain dont vous avez épousé la vie et la gloire.



## Table

<b>Pour notre héritage de vie française .....</b>	<b>5</b>
Nos raisons canadiennes de rester français .....	6
Pourquoi un deuxième congrès de la langue française ? .....	34
La leçon de Jacques Cartier à Québec .....	48
Refrancisons nos paysages.....	57
Parlons mieux notre langue.....	68
Québec, cité spirituelle .....	73
Au monument d'Évangéline .....	81
Au retour de la Louisiane.....	89
 <b>Pour notre héritage de vie religieuse .....</b>	 <b>103</b>
La Croix de Gaspé .....	104
Nos martyrs canadiens .....	121
L'héroïsme des saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de La Lande .....	145
Le Christ-Roi au Canada.....	173
Les jeunes sauveurs .....	182

<b>Pour notre héritage de vie intellectuelle .....</b>	<b>187</b>
La culture de l'esprit français au Canada.....	188
Notre littérature nécessaire .....	208
Les Jésuites, l'humanisme chrétien et notre enseignement classique .....	225
La leçon utile du centenaire de Gérin-Lajoie.....	243



Cet ouvrage est le 163<sup>e</sup> publié  
dans la collection *Littérature québécoise*  
par la Bibliothèque électronique du Québec.

**La Bibliothèque électronique du Québec**  
est la propriété exclusive de  
Jean-Yves Dupuis.